



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



52-680

41-6







52-680

41-0

23201
MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

NOVEMBRE, 1773.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

**Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.**

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SçAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol. par an à Paris.	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi de chaque semaine. L'abonnement, soit à Pa- ris, soit pour la Province, port franc par la poste, est de	12 liv.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 s.
En Province, port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 8 vol. in-12. par an, à Paris,	13 l. 4 s.
En Province,	17 l. 14 s.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, 24 vol.	33 liv. 12 s.
JOURNAL historique & politique de Genève, 36 cahiers par an,	18 liv.
JOURNAL de musique des Deux-Ponts, partition imprimée, 24 cahiers par an, franc de port,	30 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE, vingt-cinq cahiers par an,	14 liv.
En Province,	18 liv.
LA MUSE LYRIQUE ITALIENNE avec des paroles françoises, basse chiffrée & accompagnement; 12 cahiers par an, à Paris,	18 liv.
En province,	24 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

- T**ÉÂTRE de M. Poinssinet de Sivry, 1 vol.
in-8°. broch. 2 liv.
- Bibliothèque grammat.** 1 vol in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Fables nouvelles par M. Boissard**, in-8°. orné de gravures, br. 2 l. 10 s.
- Annales de la Bienfaisance**, 3 vol. in-8°. brochés, 6 l.
- Lettres du Roi de Prusse**, in-12. br. 1 l. 16 s.
- Eloge de Racine avec des notes**, par M. de la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Réponse d'Horace en vers**, 12 s.
- Fables orientales**, par M. Bret, 3 vol. in-8°. brochés, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire**, en vers latins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Traité du Rakitis**, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
- Lettres d'Elle & de Lui**, in-8°. b. 1 l. 4 s.
- Le Phasma ou l'Apparition**, histoire grecque, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Les Muses Grecques**, in-8°. br. 1 l. 16 s.
- Les Odes pythiques de Pindare** in-8°. broché, 5 liv.
- Le Philosophe sérieux**, hist. comique, br. 1 l. 4 s.
- Traité sur l'Equitation**, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV**, &c. in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importans de l'Architecture**, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Les Caractères modernes**, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre du C. de Kevenhuller**, 1 l. 10 s.
- Histoire naturelle du Thé**, avec fig. br. 1 l. 16 s.



M E R C U R E

D E F R A N C E .

NOVEMBRE, 1773.

P I È C E S F U G I T I V E S

EN VERS ET EN PROSE.

E P I T R E A L' A M O U R .

ENFANT gâté , dont les fredaines
S'embellissent de jour en jour ,
Petit vaurien , frippon d'amour ,
Je suis quitte enfin de tes peines !
Je ne veux plus de tes fadeurs ;
En vain tu m'offriras tes charmes ,
Je rejetterai tes faveurs :
Je braverai jusqu'à tes larmes ,
Et je rirai de tes fureurs.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Tonne à ces mots , fais grand tapage ,
 Tu ne m'épouvanteras pas :
 Je prétends fuir tout embarras
 Et je renonce à l'esclavage.
 Allez long-tems comme un forçat
 Tu m'as tenu sous ta puissance :
 Je chantois ma froide constance ,
 Et mon air imbécille & plat
 Me sembloit un air d'importance.
 Le triste rôle quand j'y pense !
 Je le jouois avec éclat :
 Quand j'étois aux genoux d'Hortense ,
 Je ne voyois que ses appas ;
 On me sifflait à toute outrance ,
 Et je ne le soupçonnois pas.

J'étois dupe de ma tendresse ;
 C'est un usage apparemment.
 Quoi qu'il en soit , j'étois amant ;
 Et j'étois amant sans finesse.
 M'éloignois-je de ma maîtresse ,
 Je fuyois tout amusement.
 J'épiois , plein d'empressement ,
 Un seul regard de la traîtresse
 Que je n'obtenois pas souvent.
 Toujours faisant le pied de grue ,
 J'étois l'esclave des momens ,
 Et je soupinois bien long-tems
 Avant d'avoir une entrevue.

L'obtenois-je, l'ame éperdue
 Je balbutiais mon ardeur ;
 Mais Hortense, loin d'être émue ,
 S'armoit encor plus de rigueur.
 Pour avoir la moindre faveur ,
 Il falloit des soins , du mystère...
 Et plus je cherchois à lui plaire ,
 Moins je pénétrois dans son cœur :
 Enfin je mourais de langueur
 Aux pieds d'une Beauté sévère
 Qui s'amusait de ma candeur.
 Je me suis guéri par bonheur ,
 Et je respire , loin des chaînes
 D'un impitoyable vainqueur :
 Amour , je suis ton serviteur ;
 Me voilà quitte de tes peines !

Par M. Willemain & Abancourt.

L'AMANT ABSENT.

Dialogue anacréontique.

LA FORTUNE , L'AMANT.

L'AMANT.

VIENS-TU , bizarre Fortune ,
 M'offrir un espoir trompeur ?

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

LA FORTUNE.

J'ai pitié de ta douleur ;
Et (la grâce est peu commune ,
Je veux faire ton bonheur.
A tes pieds vois mes largesses ;
Choisis : veux-tu des honneurs ?

L' A M A N T.

Le chagrin suit les grandeurs.

LA FORTUNE.

Des biens ?

L' A M A N T.

Je suis les richesses.

LA FORTUNE.

Le refus est généreux :
Quoi ? rien ne te fait envie !
Que manque-t'il à tes vœux ?

L' A M A N T.

Conduis-moi près de ma mie.

Par le même.



LE ROSSIGNOL & L'ALLOUETTE,
Fable imitée de l'allemand.

Au retour du printemps Philomèle chantoit ;
 Et les oiseaux s'arrêtoient pour l'entendre :
 Sa voix mélodieuse & tendre
 Formoit l'accord le plus parfait.
 Quel chant délicieux ! s'écria l'Alouette ;
 Encore s'il duroit toujours ,
 Comme celui de la Fauvette ;
 Mais vous chantez trop peu de jours !
 Il est vrai , reprit Philomèle ,
 Je chante peu souvent , mais c'est pour chanter
 mieux.

Ecci s'adresse à vous , chantres harmonieux ;
 Qui du génie avez une étincelle ;
 Composez moins , composez mieux.

Par le même.



A ▼

*VERS à Madame de la Poupelinière , à
Toulouse , au mois de Juin dernier.*

EN revoyant votre pays
Vous comblez son orgueil , sans en être plus
fière ;
Un nom , des traits , des goûts exquis ,
Ont fixé la Poupelinière ;
Ce brillant favori des Arts & de Plutus
Laisse à votre grand cœur des regrets superflus ;
Tout promet à vos yeux de nouvelles conquêtes :
Toulouse peut dans ce moment
Egaler de Passy les plus superbes fêtes ;
Elle en possède l'ornement.

Par M. de la Louptière.

*A M. TERRAY , Intendant de
Montauban.*

DIS vos plus jeunes ans vous voilà , Dieu
merci ,

Un grave Préfet du Querci ;
D'un Nom cher à l'Etat vous soutenez la gloire ,
Comme lui vous vivrez au Temple de Mémoire.

Déjà tous les Montalbanois,
 Voyant vos vertus ingénues
 Et la sagesse de vos vœux,
 Volent au-devant de vos loix.
 Pour faire le bonheur d'une province entière
 Vous quittez Paris & la Cour.
 Les Dieux doivent un fils à qui se montre père:
 Ce gage fortuné vous attend au retour.

Par le même.

*VERS aux Dames qui ont assisté à la
 séance des Jeux Floraux, le 5 Mai
 dernier.*

C'EST peu de voir les fleurs que vous présente
 Isaure,
 C'est trop peu d'y toucher; il faut vous en saisir:
 Pour un sexe vainqueur elle les fit éclore,
 Tout vous invite à les cueillir;
 Votre tact y produit une impression vive;
 Osez de Montégut dérober le secret;
 Chacune de ces fleurs est une sensitive,
 Qui, sous vos doigts mignons se resserre à re-
 gret.

[Par le même.]

A vj

ÉPITAPHE DE M. MORAND.

Cy gît un citoyen utile à sa patrie
Par ses écrits & ses travaux ;
Qui fut chirurgien d'hôpitaux,
Et qui n'a blessé que l'Envie.

Par le même

*ALMET ou l'Emploi de la Richesse.**Conte oriental.*

LE Dervis Almet, qui gardoit la lampe sacrée dans le sépulcre du prophète, s'étoit levé dès la pointe du jour pour faire à la porte du temple ses prières accoutumées. En relevant de la poussière son front tourné vers l'Orient, il vit devant lui un homme revêtu d'une robe éclatante, & suivi d'une multitude d'esclaves. Cet homme le regardoit avec l'air d'une douloureuse complaisance, & sembloit à la fois desirer de lui parler & craindre de l'offenser.

Le Dervis, après un court silence, s'approcha de lui, & le saluant avec la di

gnité calme de l'indépendance qui regarde l'humilité, il lui demanda ce qu'il desiroit. Almet, dit l'Etranger, tu vois un homme que la main de la prospérité a accablé de malheurs. Je possède tout ce que j'ai cru nécessaire à ma félicité ; cependant je ne suis point heureux, & je ne m'aveugle point par l'espoir de le devenir. Je regrette la course du tems parce qu'il s'échappe en glissant, & emporte avec lui la jouissance. Mais, comme je n'attends de l'avenir que les vanités du passé, je ne souhaite point qu'il arrive. Je tremble cependant qu'il ne me soit enlevé, & mon cœur frémit quand il anticipe le moment où l'éternité, semblable à la mer sur le passage d'un vaisseau, fermera le vuide de ma vie, & ne laissera de mon existence que des traces moins durables que les sillons des flots qui se réunissent. Si les trésors de ta sagesse renferment quelque précepte qui conduise au bonheur, daigne faire briller à mes yeux la lumière consolante de la vérité. Voilà ce qui m'amène devant toi, voilà ce que je n'osois te révéler, dans la crainte d'être encore trompé dans mes espérances, comme je l'ai toujours été.

Almet écoutoit avec étonnement &

regardoit avec compassion cet être infortuné , dont l'ame ne s'ouvroit qu'au sentiment de la douleur. Mais bientôt son visage reprit sa sérénité accoutumée : Étranger , lui dit-il , je vais te communiquer la connoissance que j'ai reçue du prophète.

J'étois assis un soir sur le portique du temple , & mon œil se promenoit sur la multitude qui m'environnoit. L'inquiétude , la fatigue & les maux exprimoient sur tous les visages des caractères différens. Mon ame éprouva toutes les sensations dont je voyois les images. Malheureux mortels , m'écriai-je , que vous proposez-vous ? si vous fatiguez vos jours pour distribuer le bonheur , quel est donc le mortel qui doit jouir de vos travaux ? Les toiles de l'Egypte , les soies de la Perse donnent-elles autant de plaisir à ceux qu'elles couvrent , que de peine à ceux qui les fabriquent , ou à ces esclaves infortunés qui conduisent les chameaux qui les portent. Ceux qui éblouissent par l'éclat de leurs diamans héréditaires , gagnent-ils en proportion ce que perd ce malheureux qui les cherche dans la mine , qui vit exclu des bontés communes de la Nature , qui ne connoît pas même la dou-

ce vicissitude du jour & de la nuit , & dont la vie n'est qu'une douloureuse alternative de travail & de douleur. Si l'habitude de la jouissance dégoûte ceux qui possèdent , sans rendre insensibles ceux qui donnent , & si la valeur de l'existence a des rapports si différens, la vie de l'homme n'est-elle pas véritablement un songe ? & peut-on ne pas accuser de partialité la main qui distribue le bonheur & l'infortune ? Je m'égarois dans ces pensées , & mon esprit échauffoit mon cœur , quand tout-à-coup, par une influence céleste, les rues & le peuple de la Mecque disparurent ; je me trouvai assis sur le penchant d'une montagne : j'aperçus à ma droite un Ange , & je reconnus Azora, le ministre des reproches. Saisi d'effroi, je baissai les yeux vers la terre , & j'allois le prier d'éloigner de moi les maux dont j'étois menacé ; mais il m'ordonna de garder le silence. Almet, me dit-il , tu as consacré ta vie à la méditation pour délivrer l'ignorance des replis de l'erreur , & détourner la présomption des précipices qui l'environnent ; mais tu as lu dans le livre de la Nature sans le comprendre : il est encore ouvert devant toi ; regarde, considère , & sois sage.

16 MERCURE DE FRANCE.

Je regardai , & je vis un clos aussi beau que les jardins du Paradis , mais d'une petite étendue ; un grand chemin le traversoit par le milieu , & aboutissoit à un désert sauvage enveloppé d'une obscurité impénétrable. Le chemin étoit ombragé d'arbres couverts de boutons & de fruits , les oiseaux voltigeoient sous le feuillage , & formoient un concert mélodieux : l'herbe étoit couverte de fleurs qui parfumoient les airs , & le doux zéphir nuançoit par son souffle l'émail éclatant de leurs couleurs. D'un côté l'on entendoit le murmure paisible d'un ruisseau qui promenoit lentement sur un sable d'or son eau vive & transparente. De l'autre l'on voyoit des bosquets, des grottes, des fontaines & des cascades qui diversifioient la scène par leur agréable variété , sans pouvoir cependant dérober aux yeux le désert qui les suivoit.

Tandis que je considérois ce séjour enchanté avec le transport de l'étonnement & du plaisir , j'aperçus un homme qui suivoit le chemin frayé d'un air pensif , & d'un pas mal assuré. Son œil fixoit la terre , & ses bras croisés embrassoient sa poitrine. Il s'arrêtoit quelquefois comme s'il eût été saisi d'une frayeur subite. Son

visage peignoit l'inquiétude & la terreur; il regardoit autour de lui en soupirant, jetoit les yeux sur le désert, & parut désirer de ne pas avancer plus loin. Mais il étoit poussé malgré lui par une force puissante & invisible. Une sombre mélancolie enveloppoit son existence. Il laissa une seconde fois tomber ses regards sur la terre, & continua tristement sa course. J'étois étonné de ce spectacle, & me tournant vers Azora, j'allois lui demander ce qui pouvoit rendre malheureux un homme environné de tous les objets capables de flatter tous ses sens. Mais il prévint ma demande & me dit: Le livre de la Nature est devant toi; lis & sois sage. Je regardai, & je vis entre deux collines une vallée stérile & desséchée. Les prés étoient sans fleurs & l'herbe sans verdure. L'ombre rafraîchissante ne descendoit point des montagnes. Le soleil dans son zénith, lançoit des rayons de feu & avoit pompé les eaux des sources qui n'offroient plus qu'un sable altéré; mais cette vallée étoit terminée par une plaine riante & fertile, ombragée par des taillis épais, & couverte de superbes édifices. A mon second coup-d'œil je découvris un homme nud & fort maigre; mais sa physionomie étoit gaie,

18 MERCURE DE FRANCE.

& sa démarche active. Il tenoit les yeux fixés sur la plaine qui étoit devant lui , & sembloit vouloir courir , mais il étoit retenu comme le premier avoit été poussé par une influence secrète. Quelquefois j'appercevois les signes d'une douleur subite ; quelquefois il s'arrêtoit comme si ses pieds étoient blessés par les épines semées sur son chemin ; mais il reprenoit bientôt sa première vivacité , & alloit en avant sans avoir l'air de se repentir ni de se plaindre.

Je me retournai une seconde fois vers l'Ange , impatient de connoître la source secrète d'un contentement si apparent & d'une situation si différente de celle qu'on auroit dû attendre ; mais il me prévint encore , & me dit : Almer , souviens-toi que ce monde n'est que la route de l'autre , & que le bonheur n'est qu'à la fin du sentier. Les périodes de ton existence sont l'espérance & la crainte. Le malheureux que tu as vu languir dans le jardin est privé de la jouissance parce qu'il est privé de l'espoir & perpétuellement tourmenté par la crainte de perdre des biens dont il ne peut jouir. Il n'entend plus les chants des oiseaux , parce qu'il les a trop entendus ; le parfum & l'éclat des fleurs se re-

nouvellent si souvent qu'il n'en sent plus l'odeur, & n'en connoît plus la beauté. Le doux murmure de ce ruisseau ne flatte plus son oreille insensible, & ses yeux, qui n'osent plus se lever sur aucun de ces objets, craignent de rencontrer le désert qui les environne. Mais celui qui marche avec peine dans la vallée est heureux, parce que l'espérance le précède. Qu'importe en effet que l'homme qui voyage sur la terre foule à ses pieds des épines ou des fleurs, s'il considère les régions dont il s'approche à chaque instant, & où la peine & le plaisir, toujours relatifs ici-bas, perdent leur distinction imaginaire? Écoute : un seul chemin est également ouvert à tous les hommes; c'est celui de la vertu. Tous peuvent y prétendre, tous peuvent l'acquérir. Avec elle seule on peut être heureux; sans elle on est toujours infortuné. Almet, souviens-toi de ce que tu as vu, & que mes paroles soient écrites dans ton cœur en caractères ineffaçables; alors tu pourras conduire ceux qui s'égarent en cherchant le bonheur, & justifier devant les hommes la conduite de l'Eternel. La voix d'Azora faisoit encore mon oreille, quand tout-à-coup les objets que je voyois disparurent à mes yeux, &

je me trouvai assis sous le portique du temple. Le soleil étoit couché, & la multitude étoit retirée pour se délasser par le repos de la nuit, & se préparer aux fatigues du jour. La nuit bienfaisante rafraîchit mes sens agités, & mon esprit, délivré de ses doutes, fut bientôt calme comme elle.

. Telle est, mon fils, la vision que le prophète m'a accordée pour ton avantage ainsi que pour le mien. Tu as cherché la félicité dans les choses temporelles, & tu as été trompé. Que cette leçon ne soit point perdue pour toi comme le sceau de Mahomet dans le puits d'avis. Que tes troupeaux couvrent celui qui est nud, que ta table nourrisse celui qui a faim. Délivre le pauvre de l'oppression du riche ; que tes actions parlent seules ; c'est à elles à faire l'éloge de ton cœur. Alors tu te réjouiras dans l'espérance, & tu regarderas la fin de ta vie comme le commencement & le sceau d'une éternelle félicité.

. Almet, que cet entretien avoit enflammé d'un zèle divin, retourna au temple, & l'étranger s'en alla en paix.

*ÉPIÎRE à ma première Maîtresse,
sur son mariage.*

A IMABLE & jeune enchanteresse,
O toi que je connus trop tard ,
Toi, qui sans apprêt & sans art ,
Dans mon ame portes l'ivresse ;
C'en est donc fait : ton cœur, ta foi ,
Tes grâces, trésors de ton âge ,
Qui t'embellissent davantage ,
Tout ton être n'est plus à toi !
Tu n'es donc plus cette bergère
Dont les appas frais & piquans,
Dont la gaité folle & légère
Auroient charmé tous mes instans ?
Un devoir cruel & sévère
Fait taire mes sens attendris ;
T'adorer, chercher à te plaire,
Ne sont plus des plaisirs permis.
Au matin brillant de la vie ,
Nous n'avions pas encor vingt ans ,
Une charmante sympathie
Alloit confondre nos penchans ;
Dans le temple de l'Innocence ,
A l'Amour tendre & généreux ,
Nos cœurs, unis par la constance,†

22 MERCURE DE FRANCE.

Auroient sacrifié tous deux.
 Du théâtre de l'Imposture
 Et du tourbillon des Erreurs
 Je t'apportois une ame pure
 Et des sentimens & des mœurs,
 De nos élégantes coquettes
 Le persiflage séducteur
 A de frivoles étiquettes
 N'avoit point lié mon bonheur :
 Toi seule , de mon existence
 Me fis connoître tout le prix ;
 Tes yeux , ta taille , ton souris ,
 Tout devint pour moi jouissance.
 Nous dansions , si tu t'en souviens ,
 Quand ; par d'invisibles liens ,
 L'Amour m'enchaîna sur tes traces.
 Mes bras , enlâchés dans les tiens ,
 Crurent serrer une des Grâces.
 L'intéressante Volupté
 De tes pas marquoit la cadence ;
 De ta taille la molle aisance
 S'offroit à mon œil enchanté ;
 Des sens , qui peut dompter l'empire ?
 Dans mon ame tu fis passer
 Leur rapide & brûlant délire ;
 Malheur à qui t'a vu danser !
 Ce tems , qui n'est plus qu'un vain songe ,
 Flatte encor mon cœur agité ,

En dépit de la vérité
 J'aime à me nourrir du mensonge;
 Souvenir cher & précieux
 Console mes douleurs cruelles;
 O toi, qui semblois à nos yeux
 Un ange au milieu des mortelles,
 Tu trompes donc ainsi nos vœux ?
 L'hymen, de ses droits orgueilleux,
 T'arrache à mille amans fidèles
 Pour ne faire qu'un seul heureux...
 Si l'époux que le sort te donne
 Brûle pour toi de mon ardeur,
 Il est digne d'avoir ton cœur,
 Et, malgré moi, je lui pardonne.

Par M. Doigny du Ponceau.

*HOMMAGE à M. de V** , bienfaiteur
 d'un Gentilhomme malheureux.*

Je fais mépriser l'arrogance
 D'un Grand qui n'est que fastueux;
 Mais j'adore la bienfaisance
 Par qui l'homme ressemble aux dieux.
 Toi qui répands dans le silence
 Les trésors d'un cœur généreux,
 Qui fais ennoblir l'opulence,
 En soulageant les malheureux,

24 MERCURE DE FRANCE.

V * * , mortel sublime & rare
 Dans ces délicieux momens ,
 Que ta belle ame se prépare
 Des plaisirs nobles & touchans !
 Spectacle pour moi plein de charmes !
 Le triomphe du sentiment ,
 C'est quand je vois couler tes larmes
 Sur un respectable indigent
 Qui , levant sa tête affoiblie
 Par les angoisses du trépas ,
 Retrouve , en tombant dans tes bras ,
 L'amitié , l'honneur & la vie.
 Auguste & douce Humanité ,
 Décise , appui de nos misères ,
 De ceux qu'échauffe ta bonté.
 Tu fais un peuple heureux de frères.
 Des Calas l'ardent protecteur ,
 Grâce à ton aimable empire ,
 A de plus grands droits sur mon cœur
 Que l'auteur d'Œdipe & d'Alzire.
 O V * * , puissent tes vertus
 Long-tems honorer ma patrie !
 De mon ame émue & ravie
 Les hommages t'étoient bien dûs.
 D'un bonheur pur , inaltérable ,
 Puisse-tu goûter les attraits !
 Que dis-je , lorsque tes bienfaits
 Vont au-devant du misérable ;
 Lorsque ton œil est humecté

Des

Des pleurs qu'on doit à l'indigence ,
 Quel bonheur n'as-tu pas goûté ?
 Ton cœur devient ta récompense.

Par le même.

*ESSAI de traduction de quelques sonnets
 de Pétrarque.*

PARLER de Pétrarque, c'est rappeler aux
 âmes sensibles un nom qui leur doit être
 cher. Son amour pour Laure l'a rendu
 aussi célèbre que les ouvrages que cette
 passion a produits , & ses sonnets lui ont
 acquis une réputation qui doit durer au-
 tant que la langue dans laquelle ils sont
 écrits. Tous les amans savent ses vers, &
 toutes les femmes les retiennent. Je fais
 qu'on lui reproche une monotonie fati-
 guante, des jeux de mots déplacés, les
 mêmes pensées représentées souvent sous
 plusieurs formes. Quelques-uns de ces re-
 proches sont assez bien fondés. Mais aussi
 quelle source inépuisable de sensibilité
 doit avoir une âme qui s'épanche conti-
 nuellement sans se dessécher jamais, qui
 après avoir parlé long-tems de ce qu'elle

B

26 MERCURE DE FRANCE.

aime, en reparle encore avec la même effusion, & dont les tendres douleurs augmentent les desirs & multiplient les jouissances ! Son cœur & son esprit sont presque toujours d'intelligence pour produire à la fois le sentiment & l'expression qui lui conviennent. Si quelquefois il s'abandonne à des éloges exagérés où la passion l'emporte sur le goût, l'on reconnoît un homme qui ne vit que par son amour ; qui tantôt permet à son imagination brillante des transports impétueux ; tantôt recueille toute la sensibilité de son ame pour jouir, au sein d'une douce mélancolie, du bonheur de se croire aimé. Il est difficile de ne point pardonner à une imagination exaltée qui peint avec des couleurs vives ce qui l'a frappée vivement, & je ne crois pas que l'on aimât Pétrarque plus parfait & moins sensible.

Ses ouvrages firent une révolution dans la langue italienne, & le temps où il écrivait fut l'époque d'un changement heureux dans les lettres. L'homme qui feroit actuellement des vers françois dans le style de Marot, feroit regardé comme un barbare, & le poète qui écrirait en italien comme Pétrarque, seroit comme lui l'honneur de son siècle ; je conviens qu'il est

difficile de lire de suite une quantité prodigieuse de vers dont le sujet est toujours le même ; que la raison desirée des pensées qui l'occupent lorsque le cœur ne se place point entre deux amans occupés d'eux-mêmes. Mais l'on ne doit regarder les sonnets de Pétrarque que comme une belle galerie de tableaux. L'œil se fatiguerait s'il les parcourait tous sans distraction. C'est un vaste paysage dont tous les points de vue sont divisés en autant de cadres différens. Tous les tableaux de Berghen sont charmans , & tous offrent la nature saisie par le même génie, & variée seulement dans ses images.

La traduction suivante *, malgré la distance qui la sépare de l'original , peut donner aux personnes qui ne savent point l'italien , une idée du génie de Pétrarque. Je n'ai point cru devoir m'asservir à rendre un sonnet françois pour un sonnet italien. La difficulté seroit trop grande , & j'aurois été certain de faire un très-mauvais ouvrage.

Le plus grand défaut que je trouve dans

* Si cet essai ne déplaît point au Public , l'on pourra en donner de suite quelques autres morceaux.

28 MERCURE DE FRANCE.

ceux de Pétrarque, c'est qu'ils n'ont presque jamais de chute heureuse. L'oreille & l'esprit attendent toujours à la fin d'un sonnet, comme à la fin d'une épigramme, un mot, une idée saillante que ce genre d'ouvrage semble exiger. Si vous les trompez tous deux, vous ne faites plus d'effet : c'est une flèche lancée mollement qui vient tomber près du but sans y toucher. L'on a cru devoir se permettre quelques transpositions pour conduire une idée plus piquante jusqu'aux derniers vers, ou pour ajouter le mot, qui souvent manque seul à la pensée du poëte. Dans la crainte d'être trop aride, on a donné plus d'étendue aux images que la contrainte étroite d'un sonnet ne permettoit pas de développer. Pétrarque dit mot en mot, je suis devenu amoureux l'an treize cens vingt-sept, le six du mois d'Avril, à une heure après midi. Il n'est pas possible de rendre cette simplicité naïve d'un homme pour qui cette époque est celle de sa vie, & qui auroit peut-être mal dit s'il eût parlé plus poëti- quement. Paraphraser ce petit détail chronologique avec des vers travaillés, vous feriez peut-être ridicule, & certainement froid & enflé. En voici la preuve.

Treize siècles complets, cinq lustres & deux ans

Etoient déjà rentrés dans l'abîme des tems
 Au mois où Phœbus ou vre & féconde la terre ;
 Pour la sixième fois il doroit l'hémisphère ,
 Et déjà le cadran , par l'aiguille obscurci ,
 Annonçoit que d'une heure il passoit son midi ,
 Alors que , &c.

Lorsque je fis ces vers , il y a plusieurs années , je crus avoir vaincu mon original & avoir surmonté une grande difficulté. Mais je n'ai point tardé à reconnoître que j'avois fait parler Pétrarque non pas comme un amant , mais comme un historien emphatique qui cherche à faire sonner des mots.

Sei voi poteste per turbati segni ,
 Per chinare gli occhi , o per piegar la testa
 O per esser più d'altra al fuggir presta
 Torcendo 'l viso à preghi onesti e degni ,
 Uscir giammai , ovver per altri ingegni ,
 Del petto , ove dal primo Lauro innesta
 Amor più rami , io direi ben , che questa
 Fosse giusta , cagione à vostri sdegni :
 Che gentil pianta in arido terreno
 Par , che si disconvenga , è però lieta

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Naturalmente quindi si disparte.

Ma Poi vostro destino a voi pur vieta

L'esser altrove , provvedete almeno

Di non star sempre in odiosa parte.

Si , par ce dédain affecté ,
Ces regards de mépris , cet air plein de fierté ,
Si toujours pour me fuir attentive & légère ,
Toujours vous déroband à ma tendre prière ,
Si par quelques secours vous pouviez fuir jamais
De ce cœur où l'Amour a gravé vos attraits ,
L'orgueil feroit plus juste étant moins inutile.

La jeune rose avec plaisir
Doit quitter le jardin stérile
Qu'elle dédaigne d'embellir ;
Mais de votre destin quoique peu satisfaite ,
Puisqu'il vous a soumise à n'en jamais sortir ,
Tâchez d'aimer votre retraite.

Par M. L. H.



*ROMANCE à Mademoiselle * * *.*

Au bord charmant d'une onde vive & pure
Clycère un jour disoit en soupirant ?

Quels sont les maux que depuis peu j'endure ?
Hélas ! mon cœur soupire à chaque instant.

De mes troupeaux je détourne ma vue ;
Ils ne sont plus l'objet de mes amours :
Une langueur qui ne m'est pas connue
Vient de troubler le repos de mes jours.

Je vois danser dans ces riants bocages
Tous nos bergers au son du chalumeau.
Je n'aime plus leurs tendres badinages ;
Mais à mes yeux Lycas est le plus beau.

Je voudrois bien que sa tendre maquette
Vînt se mêler à mes tristes accens. . . .

Jeune berger ! de mon ame inquiète
Tu pourrois seul dissiper les tourmens.

A ses desirs l'Amour fut favorable.
Un trait partie dans le cœur de Lycas ;
Il l'enflamma du feu le plus durable
Pour un objet qu'il ne connoissoit pas.

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Dans le bocage il apperçoit Glycère:
Son cœur y voit l'objet qui l'a charmé.
L'amour le guide, & son flambeau l'éclaire;
Bientôt il court; . . . mais il est alarmé.

Glycère attend un pur & tendre hommage,
Et Lycas craint de paroître à ses yeux;
Il fait un pas vers ce charmant bocage. . .
Heureux berger ! Glycère en a fait deux.

Lycas se livre au plus tendre délire:
De sa bergère il a vu les appas;
Il tremble encore. . . il hésite. . . il soupire. . .
L'Amour l'emporte, il vole dans ses bras.

Alors l'Amour, les couvrant de son aile,
Montre aux amans le temple des Plaisirs,
Et les sermens de leur flamme éternelle
Sont confondus dans leurs tendres soupirs.

E N V O I.

Jeune Daphné, reçois mon tendre hommage,
De ces amans garde le souvenir.
Cherche comme eux, au printems de ton âge,
Le vrai bonheur dans ton premier soupir.

*Par M. G***, de Limoux en
Languedoc.*

HISTOIRE NATURELLE.

Du croisement des Espèces.

Si l'homme remplissoit bien son auguste fonction de coopérateur de la Nature, s'il faisoit le bonheur de son espèce & de toutes les autres (il le doit, car il le peut) la terre presque entière seroit un magnifique jardin, un parc immense où les plantes & les animaux utiles à l'homme se multiplieroient à l'infini, & les autres seroient relégués en petit nombre & conservés comme objets de curiosité dans des lieux d'où ils ne pourroient sortir. (1)

En même-tems que l'on enfermeroit quelques animaux féroces pour qu'il restât des individus de leurs espèces à la destruction desquels on emploieroit partout ailleurs la force & l'industrie, on pourroit peu à peu corriger le Naturel dans ces individus enfermés. (2) Les ex-

(1) La Nature doit produire sans cesse & puiser toutes les combinaisons possibles; c'est à l'homme à trier ses productions, & à les mettre à la place qu'il leur destine.

(2) Quand je dis enfermés, c'est dans des lieux

34 MERCURE DE FRANCE.

périences qui ont été faites là-dessus jusqu'ici l'ont été avec trop peu de soins & de précautions. La Nature ne se détermine à changer sa marche qu'autant qu'on la conduit par une gradation insensible, avec beaucoup de douceur, & j'ose ajouter de respect.

Il faut plusieurs générations pour changer l'estomac & l'instinct d'un animal; car ces deux choses - là sont intimement liées. M. de Bomare, qui s'est acquis une si juste réputation par ses connoissances en histoire naturelle, avoit élevé un petit loup qu'il faisoit coucher dans son lit. Une nuit qu'il dormoit d'un sommeil un peu agité, il rêva que son loup le mordoit à une jambe & lui suçoit le sang. Il s'éveilla & s'aperçut que ce rêve n'étoit pas produit par le hasard, mais par le sentiment même de la douleur. Il tua son loup :

vastes enclos, dans des parcs où ils puissent à peine s'apercevoir qu'une clôture les retient; car en toute espèce, à commencer par la nôtre, l'esclavage ne fait que des sujets vils & lâches; & le cheval même, le plus superbe & le plus noble des animaux, seroit tout-à-fait abâtardi si l'on ne relevoit de temps en temps son espèce par de beaux étalons, & en lui laissant passer sa première jeunesse en liberté dans les enclos des haras ou dans de grandes prairies.

il eut raison. Ce n'est pas à un loup qu'on vient d'appivoiser qu'il faut avoir confiance, mais à ses arrières-perits-fils : encore faut-il avoir peu-à-peu rendu leur race presque frugivore, & s'être assuré par plusieurs expériences, qu'elle l'est réellement devenue.

J'aurois beaucoup d'autres choses à dire sur la manière de graduer l'éducation des animaux dont on veut changer le naturel ; mais je ferai là-dessus des expériences qui vaudront mieux que des raisonnemens. Passons au croisement des espèces & à la manière de multiplier dans un climat, sans les altérer, celles qui viennent d'un climat tout différent.

Le hasard & l'amour forment dans les déserts de l'Arabie des croisemens d'espèces, & par conséquent des monstres qu'il seroit fort agréable d'observer & de perpétuer. Mais comment les suivre dans ces sables brûlans ? Il suffit de les avoir entrevus, & de savoir, comme on le fait, qu'ils sont possibles. Essayons-les dans nos climats paisibles ; mais voyons auparavant quel est dans ce phénomène le procédé de la Nature.

Abondance, paix & liberté : voilà ce qui produit les croisemens d'espèces. On

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

pourra dire qu'il y a peu d'abondance dans les déserts, & qu'il n'y a que guerres & malheurs où il y a stérilité. Je conviens de ce fait, il n'est que trop évident ; mais il y a dans les déserts même des momens d'abondance, & par conséquent de paix ; & l'amour saisit ces momens-là.

Plusieurs animaux cherchent une source ; ils s'y rencontrent ; ils boivent. Les plus foibles, les plus timides se hâtent de boire, & s'éloignent. Un lion qui avoit faim vient de dévorer un chameau. Il est rassasié : il n'est plus féroce. Un autre besoin presque aussi vif, mais bien plus doux, le presse : il aime. Il ne rugit plus ; il soupire ; il cherche avec inquiétude une lionne, & n'en voit point ; il rencontre la femelle d'un chameau ; il l'attaque, & ce n'est avec rien moins que la fureur de la voracité. Elle s'en apperçoit ; (on ne se trompe pas là - dessus) : elle cède en tremblant à son fier vainqueur. Il la caresse, la rassure, lui promet sa protection. Ce ne sera jamais elle qui assouvira sa faim. Elle deviendra mère d'un animal mixte qui tiendra du chameau & du lion. L'abondance & la paix d'un moment ont formé cette union passagère ; la Liberté y a mis le sceau. Ni le lion ni sa compagne

n'étoient point là dans une petite enceinte gémissans sous l'empire tyrannique de l'homme, exposés à ses importuns regards.

Voulez - vous croiser les espèces les moins faites pour multiplier ensemble ? Tenez les dans des lieux vastes & tranquilles. Observez - les sans bruit par de petites ouvertures , de manière qu'ils ne puissent pas s'en douter. N'essayez l'union entre un mâle & une femelle d'espèce différente qu'après les avoir tenus quelque tems séparés, mais de manière qu'ils puissent se voir & se desirer. N'approchez de ces animaux que dans les momens où vous leur apporterez de la nourriture , & que ce soit à des heures un peu réglées. Ils voient toujours avec plaisir leurs bienfaiteurs. Careissez-les alors , mais en laissant une grille de fer entre eux & vous , du moins pendant les premières générations. Accoutumez - les à voir des hommes & des femmes pendant qu'ils mangent , afin qu'il prennent l'habitude de nous aimer.

Rarement les Monstres physiques engendrent (quoique l'on attribue cette propriété aux Mulets.) * Ainsi les ex-

* On n'est pas bien d'accord là-dessus. Voyez

38 MERCURE DE FRANCE.

périences que je viens de proposer sur le croisement des espèces ne font , en général , que curieuses ; celles que je vais proposer sur la méthode de naturaliser des espèces étrangères , peuvent devenir utiles.

Abondance , paix & liberté font également les vrais moyens & de croiser les espèces & de multiplier dans un climat , les individus qui viennent d'un climat différent ; bien entendu qu'il faut dans l'une & dans l'autre expériences , donner à ces animaux , du moins pendant les premières générations , des abris où on leur procure une température d'air à peu près semblable à celle de leur patrie.

Il faudroit ne conserver que quatre individus , deux mâles & deux femelles de chaque portée ou de chaque couvée , & les laisser produire ensemble quand la Nature leur en inspireroit le desir. On auroit par ce moyen presque chaque année une génération nouvelle , excepté dans les très - grands animaux dont l'accroissement se fait avec lenteur , & qui sont long-tems à atteindre la puberté.

Cours d'Hist. Nat. vol. 1 , p. 455 , à Paris , chez Desaint.

Je crois qu'en suivant les procédés que je viens d'indiquer, & quelques autres que l'usage apprendra aux personnes qui s'appliqueront à cette partie très-intéressante de l'histoire naturelle, il sera possible de multiplier chez nous des autruches, des aigles, des perroquets, des singes & d'autres animaux bien plus utiles, des zèbres ou ânes rayés du Cap, des lamas ou moutons rouges du Perrou, &c.

Nous avons déjà fait depuis long-tems la conquête du dindon, de la pintade, du faisan; pourquoi n'en tenterions-nous pas de nouvelles? Mais il faudroit que ces animaux fussent libres, tenus proprement, jamais importunés, qu'ils fussent aussi heureux que sont à plaindre ceux que nous tenons dans des prisons infectes, ceux que l'on montre dans les foires, &c.

Si quelqu'un vouloit avoir de plus grands détails sur ces expériences, sur la manière très-peu dispendieuse de former des enceintes ou parcs, &c. je me feroi un plaisir de lui communiquer mon plan qu'on vient de dessiner, & tout ce qui me paroîtra pouvoir assurer le succès de l'entreprise.

On s'adressera à M. Lacombe, libraire,
 auteur du *Mercur* de France, qui veut
 bien se charger de m'en avertir.

A D O R I S.

MAIS pourquoi donc être jolie ?
 Pourquoi ces yeux où la pudeur
 A la tendresse est réunie ?
 Pourquoi cet organe enchanteur
 Dont l'ame se sent attendrie ?
 Pourquoi donc ce bras fait au tour ?
 Ce sein arrondi par l'amour ?
Pourquoi ? pourquoi m'avoir seu plaire ?
 Voyons, que vous avois-je fait ?
 Depuis près d'un an, solitaire,
 J'étois tranquille, satisfait.
 Avec un Horace, un Voltaire,
 Un Ovide, ou bien un Gresset,
 Maudissant l'Amour & ses peines,
 Je me disois : soyons heureux,
 Le plaisir de porter des chaînes
 Est un plaisir trop dangereux.
 Hélas ! . . . inutile chimère !
 Vaines ressources de l'esprit ! . . .
 Ce que raison m'avoit fait faire,
 Un de vos regards l'a détruit.

Par M. Levrier de Champrion.

*PRIÈRE d'un pauvre Diable, à l'occasion
du secret de l'air fixe.*

Qui que tu sois, Docteur, Diable, ou Chi-
miste

Qui fixes l'air, pour être bien payé ;
Je crois pieusement que ton secret existe ;
Mais hélas ! ne peut-il être mieux employé ?
Contre les coups du sort fais-nous donc l'amitié
De découvrir quelque ressource.
Fixe-moi seulement mille écus dans ma bourse ;
Et je t'en promets la moitié.

A M. C.

DIEU bénisse Monsieur C. . . .
Avec ses lettres éternelles !
Quel goût ! quel feu ! quel enjouement !
Dieu bénisse Monsieur C. . . .
Quelque jour on dira pourtant
D'un autre ton sur ces querelles ,
Dieu bénisse Monsieur C.
Avec ses lettres éternelles !

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du second volume du mois d'Octobre 1773, est la *Montre* ou *Pendule* ; celui de la seconde est la *Canne* ; celui de la troisième est le *Baiser* ; celui de la quatrième est un *Épic de froment*. Le mot du premier logogryphe est *Arithmétique*, où se trouvent *mur, haie, us, ré, mi, ariette, isars, mitre, meure, ham, ame, mare, lués, amer, Ruth, mère, taie, hure, quai, ami, Remi, sère, rat, mari, rue, été, air, eau, Amérique, Attique, armée, hue, uri, Maur, étan, hier, Itaque, atré, raquette, rime, ire, hare, quarte, mer, ah, ahi, étui, mie, muette, Urie, Ruth, mérite, Marié, Marthe, hutte, mât, tique, mite, rame, art, hum, rhume, arme, marque, muet, rate, théâtre, thème, terme, Maure, éique, métairie, métier, quête, huitre, quart, quatre, hermite, rit, muer, aimer, haïr, humer, quêter, être* ; le mot du second est *Mercure*, dans lequel on trouve *mer, cure, mère* ; celui du troisième est *Avoine*.

É N I G M E.

J'ACCOMPAGNE la foudre & fais trembler la
terre :

Portant par-tout la mort , on me voit à la guerre ;
A ce début , lecteur , je ne dois pas te plaire.
Ecoute jusqu'au bout ; par un destin contraire
Souvent on me recherche , on me fête en tous
lieux ;
Près de moi je rassemble & les ris & les jeux.

Par M. d'Elbeuf.

A U T R E.

CHAUVE au-dehors & velue au-dedans ,
Courant sans pieds , volant sans aîles ,
Par les coups les plus violens
Je reprends des forces nouvelles.

A U T R E.

ROBE de toutes les saisons ,
Contre tout accident je fais un sûr asyle.

44 MERCURE DE FRANCE.

Je sers aux champs comme à la ville ,
Dans les palais , dans les simples maisons :
En liqueur on me voit à table
De plus d'un peuple amuser le loisir ;
Mais, quand on me vêtit, hélas ! lecteur aimable ,
On peut bien dire adieu plaisir.

*Par M. l'Abbé Gueullette , chapelain
de l'Eglise de St Quentin.*

A U T R E .

Ji viens présenter en ces lieux
Une chose toute céleste ;
C'est pour l'homme un bien précieux ,
Mais un bien quelquefois funeste.
Personne n'ignore mon nom ,
Et tous prétendent me connaître.
Coquette , libertin , bégueule & petit-maître
Veulent m'avoir , & c'est le ton.
Mais fuyant ce peuple bizarre
En qui tout me semble affecté ,
Pour l'heureuse simplicité
Modestement je me déclare.
Placée ici pour le bonheur
De tous les êtres qui respirent ,
Mon devoir est sur-tout , lecteur ,

De consoler ceux qui soupirent.
 Je fais m'affliger avec eux :
 Tendre , douce & compatissante ,
 Ils se trouvent moins malheureux
 Alors que je leur tends une main caressante
 De l'amour & de l'amitié
 Je fais moi seule tous les charmes
 Si j'y cause quelques alarmes
 Leurs feux en croissent de moitié ,
 Et si j'y fais verser des larmes,
 Qu'elles n'excitent point dans ton cœur la pitié ,
 C'est un de mes bienfaits. La timide Sophie ,
 Qui me cache avec soin aux yeux de son amant ,
 Par ses pleurs quelquefois découvrir un senti-
 ment
 Dont le berger me remercie.
 Je pourrois par différens traits.
 Me montrer avec évidence ;
 Mais , veillant mes autres attraits ,
 Je me laisse chercher à ton intelligence.
 Pour te dessiner mon tableau
 Je voudrois une main divine ,
 Ou du moins l'élégant pinceau
 De l'inimitable Racine.
 C'est lui qui le premier sut mettre sous les yeux
 Cette métaphysique essence.
 J'habitois dans son cœur , ce fut un don des cieux.
 Le charme de ses vers prouvoit mon existence.

Aujourd'hui l'on me voit en toi ,
 Ton ame , Elisabeth , * est mon plus cher asyle ;
 Ton ame , des vertus la demeure tranquille ,
 Si je n'y faisois pas la loi ;
 Mais ma puissance trop active
 Vient toujours troubler ton repos.
 Je fais & tes biens & tes maux ,
 Je te gouverne & te captive.
 Lecteur , qui la connois , ce trait t'en dit assez
 Pour que tu me trouves sans peine.
 Je ne veux point , pas de nouveaux essais ,
 Mettre ton esprit à la gêne

Par Mlle Fanny , de Tours.

A U T R E.

RIEN n'est si bon , si précieux ,
 Si commun , si pernicieux ,
 Si volontaire & si docile ,
 Si paisible & si furieux
 Que ce que j'offre au lecteur curieux.
 Demande-t'on le domicile
 De cet être capricieux ?
 Il est aux champs , à la cour , à la ville ,
 Au sein des mers , au haut des cieux ;

* Elisabeth , M^{de} la Duchesse d'En.

Et dans les temples somptueux,
 Et dans le solitaire asyle
 De l'artisan laborieux.
 Admirez ce présent utile :
 Sans lui point de terrain fertile ;
 Point de jardins délicieux ,
 Point de fruits . . . Mais fuyez ce fléau dange-
 reux ;
 Car bientôt la rage incivile
 Va tout ravager à vos yeux.

Par le Solitaire d'Escote,

LOGOGYPHE.

MA présence afflige , humilie
 Rois , bergers , humains , animaux.
 Foibles , forts , barbons , jouvenceaux ,
 Sous moi tous s'inclinent , tout plie.
 Fais deux parts de mon corps ; à la ville accueille
 lie ,
 La première est du sexe aimée à la folie.
 Jadis la Laideur l'inventa ;
 En soupçonner la Beauté d'adopta ,
 Et la Mode l'accrédita.

48 - MERCURE DE FRANCE.

La seconde est utile à tout sexe , à tout âge ,
Et se trouve presque en tous lieux ;
Au lieu de la première on l'emploie au village ,
Et la Beauté ne s'en trouve que mieux.

Par le même.

A U T R E .

OUÉ l'on change avec le tems !
Jadis je tenois en suspens
Le Sénat & l'Aréopage :
Aujourd'hui les plus ignorans .
Osent rire de mon usage.
Mais peut-être riront-ils moins ,
Quand ils auront pu me connoître :
Silène trouve en moi l'objet de tous ses soins ;
Le Parasite , son bien-être ;
Le Jardinier , un instrument ;
L'Abbé de Cour , un bénéfice ;
Le Desir , son contentement ;
Le Porteur , le Cocher , un cri de leur office ;
L'avide Finance , un impôt ;
L'Homme , ainsi que la Brute , un mal presque
incurable ;
Climène , ce qui vient trop tôt ;

Les

Romance à Mad^{lle}***

La Musique est de M. Albanezze.

Amoroso andantino.

Novembre,

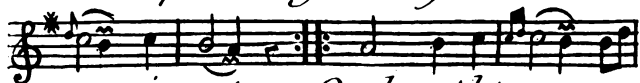
1773.



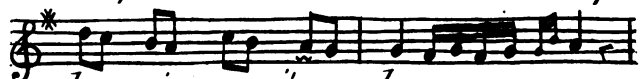
Au bord charmant d'un Onde



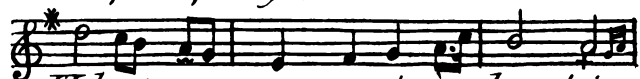
vive et pu:re Glycere un jour disoit en



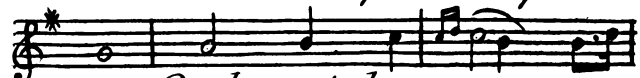
sou:pi:rant Quels sont les maux que



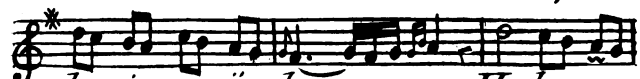
de puis peu j'en:du.....re



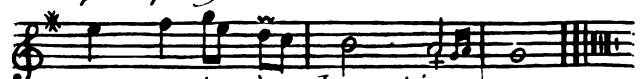
Helas ! mon cœur soupire à chaqu' ins:



:tant ! Quels sont les maux que



depuis peu j'endu.....re He:las mon



cœur soupire à chaqu' ins:tant.

Les modernes Cotins, un cheval intraitable ;
 Le Géographe, une île au parage d'Aunis ;
 Le Prince, ce qui fait briller son équipage ;
 Les Dragons, les Hussards, un lieu pour le four-
 rage :

Mais j'en dis trop ; je me trahis.

*Par M. L. M... de F***, sur les bords
 de l'Aute, en Basse-Normandie.*

A U T R E.

C'EST moi qui repeuple l'Eglise ;
 J'enferme le mont où Moïse,
 De la bouche de Dieu, reçut ses saintes lois ;
 Un terme de respect, en parlant à nos Rois ;
 Un royaume dans l'Inde ; un fleuve en Franconie ;
 Et la quatrième partie
 Du plus petit de tous nos mois ;
 Des Rois la logique & le juge ;
 Ce qu'à quinze ans attend Cloris ;
 Une ville en Artois sur la rive du Lis.
 Considère ma tête ; elle a vu le déluge ;
 Regarde, & reconnois le fougueux élément ;
 Des pauvres forçats le tourment ;
 Ce qui de notre poésie
 Fait le principal agrément ;
 Salue à qui tu dois la vie ;

C

50. MERCURE DE FRANCE.

Vois ici ce qu'en vain l'on cherche en son malheur;
L'animal que Boileau préféroit au docteur;
Le chef d'une cité ; trois notes de musique ;

 Ce qui peut rendre frénétique ;
 L'auguste compagne des Rois ;
Un animal léger chez le pesant Suédois ;
 Une ville dans la Gascogne ;
Un ruisseau dont la source est près le Mont-Jura ;
 Un Evêché jadis en Catalogne ;
 Un autre au Maine , & cætera.

*Par M. *** , à Falaise.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le Voyageur François , ou la connoissance de l'ancien & du nouveau Monde , mis au jour par M. l'Abbé de la Porte. Tomes XVII & XVIII in 12. A Paris, chez L. Cellot, imprimeur - libraire, rue Dauphine.

LE Voyageur François est actuellement en Angleterre ; & les relations qu'il nous en donne remplissent les deux volumes qui viennent de paroître. Ce Voyageur, après avoir rappelé les principaux faits de l'histoire britannique à son lecteur, entre

dans tous les détails qui peuvent intéresser la curiosité sur le gouvernement, la police, le commerce, la navigation, les finances, la littérature, les mœurs, coutumes & usages des Anglois. Son œil observateur ne s'est laissé prévenir par aucune haine nationale, ni par cette antipathie que les deux peuples semblent avoir l'un pour l'autre. Aux yeux d'un François, l'Angleterre est le séjour de la singularité, de la fierté & de la jalousie ; aux yeux d'un Anglois, la France est celui de la frivolité, de l'inconstance & des modes ; aux yeux du philosophe, la France & l'Angleterre sont, comme tous les lieux du monde, le pays des vertus, du mérite, des sottises & des vices. Notre Voyageur, après avoir examiné particulièrement l'origine de cette antipathie, fait voir qu'elle entre pour quelque chose dans la politique du gouvernement. Les Anglois cherchent même à faire germer cette haine jusques dans le cœur des enfans. Pendant la dernière guerre on parloit dans une maison de Londres, du projet qu'avoient les François de faire une descente en Angleterre ; un petit garçon de neuf ans écoutoit avec beaucoup d'attention ce que l'on disoit, & puis tout

52 MERCURE DE FRANCE.

d'un coup se levant de sa chaise, s'approche de son père, & lui dit : « Si les François viennent ici, ameneront-ils des enfans avec eux ? Pourquoi cette question, répondit le père ? C'est, répliqua l'enfant en serrant les poings, que je me battrai de bon cœur avec ces petits garçons. » Toute l'assemblée fut enchantée, embrassa l'enfant & loua sa courageuse résolution. Les crocheteurs, les matelots, les porteurs de chaise & tous les journaliers répandus dans les rues de Londres, sont ceux qui mettent le moins de bornes à cet excès d'animosité. Cette populace brutale ne prononce même jamais un nom François sans y ajouter les épithètes les plus odieuses. C'est cette populace qu'il faut envisager, si l'on veut juger de la physionomie particulière du peuple Anglois, & en général de celle de tout autre peuple ; car l'éducation répand sur les caractères un vernis de politesse qui en efface les principales nuances.

Pour être assailli des journaliers de Londres, il n'est pas nécessaire de lier conversation avec eux ; il suffit de passer à leur portée. Charles II, qui prenoit plaisir à se familiariser avec eux, leur di-

NOVEMBRE. 1773. 93

soit des injures & s'en faisoit dire ; & c'est ce qui rend sa mémoire encore si chère au petit peuple. Ce Prince étoit noir de visage ; & il venoit de mettre sur les cheminées un impôt dont tout le monde murmuroit. Ayant provoqué quelques bateliers sur la Tamise , ceux-ci ripostèrent ; le Roi répliqua & crut avoir vaincu ses adversaires , lorsqu'un d'eux le déconcerta en l'appelant Ramoneur de cheminées. Charles décontenancé , resta court , ne fut que rire ; & cette victoire , qui fit grand plaisir aux bateliers , les consola de l'impôt. Répondre à cette canaille , c'est souvent lier partie pour se mesurer à coups de poings. La police de Londres laisse un champ libre à ces sortes de combats très-fréquens parmi le peuple , & quelquefois entre les honnêtes gens , qui par forme de récréation , veulent battre ou être battus. Les athlètes quittent leurs habits , souvent même la chemise pour ne pas les salir ni les déchirer , & en même-tems pour avoir les bras plus libres & agir avec plus de vigueur. Le Comte de Saxe , depuis Maréchal de France , ne dédaigna pas de mesurer ses forces avec un boueur de Londres , dans ce genre d'escrime. Il laissa venir son homme , le prit

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

par le chignon , & le jeta dans son tombereau rempli de boue liquide. Le peuple attroupé , témoin & charmé de sa victoire, le porta glorieusement jusqu'à son hôtel. Le goût pour les combats à coups de poings tient tellement au caractère de cette Nation , que dans les pensions & les écoles , les enfans de la première Noblesse se font de fréquens défis , & se battent suivant toutes les règles de l'art. Un Chevalier Baronet étoit un si grand partisan de cette science , qu'il avoit fait un livre sur cette partie de la gymnastique angloise , & l'enseignoit même gratuitement à ses voisins. Un Lord s'entretenant avec lui sur cette matière, il le saisit à l'improviste , & le jeta par dessus sa tête. Celui ci un peu froissé de sa chute , se releva en colère. « Milord , lui dit le » Baronet d'un ton grave, il faut que j'aie » bien de l'amitié pour vous ; car vous » êtes le seul à qui j'ai montré ce tour- » là. » Au reste , cette manière de se battre est très-ancienne en Angleterre. Dans la fameuse entrevue de François I. avec Henri VIII , à Boulogne , ce dernier prit un jour le Roi de France au collet & lui proposa de lutter. Le défi accepté , Henri donna deux crocs en jambe à son adver-

faire ; mais François I les esquiva & renversa le Monarque Anglois.

Notre voyageur cite plusieurs traits singuliers & funestes de cette maladie cruelle qui porte un homme à s'ôter la vie. Ces traits ne paroissent peut-être plus communs parmi les Anglois que chez toute autre Nation, que parce qu'on a soin de les recueillir dans les papiers publics. Notre Voyageur rapporte, d'après ces mêmes papiers, cette anecdote qui peut servir de leçon à ceux qui regardent la funeste résolution de sortir de la vie comme un acte de courage. Un pauvre homme ayant été ramasser du bois mort dans la forêt de Hydepark, vit un Gentilhomme bien mis, ayant l'épée à son côté & une cocarde à son chapeau, qui se promenoit d'un air triste & rêveur. Ce pauvre homme, croyant que c'étoit un officier qui venoit là pour se battre en duel, se cache derrière un rocher. Le Gentilhomme s'approcha de cet endroit, ouvrit un papier qu'il lut avec un air fort ému, & qu'il déchira. Il tira ensuite un pistolet de sa poche, regarda l'amorce & battit la pierre avec une clef. Après avoir jeté son chapeau à terre, il appuya le pistolet sur son front; l'amorce prit; le coup ne

36 MERCURE DE FRANCE.

partit point. L'homme qui s'étoit caché, s'élança sur l'officier, & lui arracha son pistolet; mais celui-ci mit l'épée à la main, & voulut en percer son libérateur, qui lui dit tranquillement : « Frappez; je » crains aussi peu la mort que vous; mais » j'ai plus de courage. Il y a plus de vingt » ans que je vis dans les peines & dans » l'indigence; & j'ai laissé à Dieu le soin » de mettre fin à mes maux. » Le Gentilhomme, touché de cette réponse, resta un moment immobile, répandit un torrent de larmes, embrassa cet honnête vieillard, lui fit accepter sa bourse, & se retira persuadé que cet infortuné étoit plus courageux que lui & plus raisonnable.

Chaque Nation se forme une idée particulière de la beauté des femmes. Une peau fine & très-blanche, des couleurs tendres & légères, de la fraîcheur dans le teint, un embonpoint seulement de santé, un visage plus ovale que rond, un nez un peu allongé, mais d'une belle forme, assez comme l'antique, des yeux grands, moins vifs que touchans, plus intéressans que spirituels, une bouche gracieuse sans sourire, d'un tour même un peu boudeur, qui lui donne à la fois de la dignité & un air voluptueux, des cheveux propres,

mais sans poudre, une taille avantageuse & droite, le cou long & dégagé, les épaules quarrées & un peu plates, la gorge faillante, des mains presque toujours un peu maigres : voilà ce qu'on trouve de beau dans les Angloises. On peut dire, en général, qu'elles ont peu de physionomie ; & presque toutes ont paru à notre voyageur avoir la même coupe de visage. Les Angloises n'ont pas encore appris des Françoises l'art de déguiser la nature au point de la rendre méconnoissable par le fard & le vermillon. Adiflon leur reprochoit d'avoir emprunté de nos Dames la coutume de s'habiller en homme. Il est vrai que dans la belle saison elles renoncent aux parures de leur sexe, & ne conservent de leur vêtement naturel que ce qu'elles croient ne pouvoir abandonner sans renoncer à la modestie. L'habit d'homme leur paroît plus commode pour la campagne & moins embarrassant. Elles savent d'ailleurs que pour peu qu'une femme soit bien faite, elle a, sous cet habillement, quelque chose de piquant qu'elles ne veulent pas négliger.

L'esprit de liberté qui règne en Angleterre doit contribuer à montrer les caractères plus à découvert. Plusieurs traits

C v

58. MERCURE DE FRANCE.

cependant que l'on a cités comme originaux, n'ont dû paroître tels que par la manière seule dont ils ont été présentés. Un habitant de Londres, qui n'avoit point d'enfans, donna aux pauvres tout son bien par son testament; & cette action, qui, quoique très-louable en elle-même, n'avoit cependant rien de bien rare, fut célébrée pendant plusieurs mois dans tous les papiers publics, uniquement à cause de cette tournure singulière : « J'institue pour mes héritiers, ceux qui » ont faim, ceux qui ont soif, ceux qui » sont nuds, &c. »

Notre Voyageur s'est principalement arrêté à nous faire connoître les mœurs, les usages, & le génie particulier de la Nation qui fait l'objet de son voyage. Comme cet écrivain n'a point négligé de consulter les écrits les plus instructifs sur le commerce des Anglois, sur les sciences & les arts qu'ils cultivent avec le plus de succès, sur les loix & la forme de leur gouvernement, ces deux nouveaux volumes pourront tenir lieu de plusieurs ouvrages composés sur ces différens objets. Ils présentent, ainsi que les volumes précédens, un cours d'instructions, de connoissances & d'amusemens très-utile à la jeunesse.

Ouvres de Molière, avec des remarques grammaticales, des avertissemens & des observations sur chaque pièce, par M. Bret; 6 vol. in 8°. avec figures, broch. en carton; prix, 34 liv. A Paris, chez le Cletc, quai des Augustins, & chez les libraires associés.

Nous n'avons donné jusqu'ici qu'une simple notice de cet ouvrage intéressant pour la littérature, & qui nous paroît réunir les suffrages des gens de goût. Nous comptons y revenir avec un plus grand détail; mais la difficulté de faire un ensemble de mille traits épars dans une production du genre de celle de M. Bret, nous détermine à prendre le parti de donner une idée de son travail, par l'examen de celui qu'il a fait sur le *Tartuffe* & sur le *Malade imaginaire* seulement, en prévenant nos lecteurs que dans presque toutes les autres pièces, & sur-tout dans celles qui font le plus grand honneur à Molière, nous trouverions également de quoi faire un extrait qui piqueroit leur curiosité.

Les trois premiers actes de la comédie inestimable du *Tartuffe*, dit M. B. avoient paru à la sixième journée des plaisirs de l'Isle enchantée, en 1664.

60 MERCURE DE FRANCE.

L'auteur pusillanime de la description de cette fête, vendu au parti qui redoutoit la publicité de cette pièce, écrivit que Louis XIV *eut de la peine à souffrir* dans cette Comédie, *trop de ressemblance du vice & de la vertu*, & qu'il la défendit par cette raison. Louis, dit le Commentateur, ne fit point cette injure aux vrais dévots. Tartuffe, plein du désir criminel de séduire la femme de son bienfaiteur, ne put pas se confondre un moment dans l'esprit de ce Prince, avec un homme de bien; mais le manège, les criailleries des imposteurs qui s'étoient reconnus, arrachèrent cette défense que Louis XIV dut se reprocher plus d'une fois.

Un torrent de libelles se déchaîna contre Molière. On écrivit que les deux augustes Reines de ce tems étoient à la tête de ses ennemis : fait démenti par la représentation des trois mêmes actes, trois mois après à Villers-cotterets, en présence des deux mêmes Princesses.

Une nouvelle pension accordée à Molière, prouve encore mieux que ses Maîtres ne grossissoient pas la foule de ses persécuteurs.

Trois ans après, Louis XIV, dans la confiance que le tems avoit dû calmer

le saint effroi de 1664, donna à Molière une permission verbale de faire représenter sa Comédie : on fait ce qui en arriva ; mais ce qu'on ne trouve point par-tout , c'est que Louis avoit eu la circonspection d'exiger qu'elle ne parût point sous le titre de Tartuffe qui avoit été le signal des premières fureurs ; que l'acteur qui joueroit le personnage de l'imposteur eût un habit chargé de dentelles, & l'épée au côté comme un laïque. En a ce propos M. B... demande pourquoi les Comédiens ont préféré depuis, de montrer Tartuffe sous une décoration qui le rapproche trop d'une application qui avoit été si sagement évitée, & qui contredit même le plan de Molière, puisque en le présentant comme un homme qui devoit épouser la fille d'Orgon, cette idée exclut toute idée d'un état incompatible avec ce mariage.. Il observe qu'on fait le même contresens dans les Femmes sçavantes en donnant à Trissotin la décoration d'un abbé.

Le Commentateur observe que M. Gigli, dans la traduction de cette pièce sous le titre de *D. Pilone ovvero il Baccetone falso* en 1711, avoit dit expressément qu'il ne falloit pas croire que le personnage du faux dévot fût de

l'état ecclésiastique. Non deversî credere che in soggetto sia persona ecclesiastica.

Le déchaînement contre Molière ne devint que plus fort après l'Arrêt du Parlement : on le traita de *scélérat*, d'*assée à brûler*; - on composa des écrits séditieux dont on chercha à le faire passer pour Auteur, & les chaires de Paris ressentirent de sa diffamation.

M. B... a trouvé les raisons sur lesquelles s'appuyoit le parti redoutable des hypocrites, dans les jugemens du pesant Baillet. Molière, dit-il, *avoit eu la présomption de croire que Dieu vouloit bien se servir de lui pour corriger un vice répandu par toute l'Eglise, & donc la réformation n'est peut-être pas même réservée à des conciles entiers, &c. hac serid quemquam dixisse, summa hominum contemptio est*, dit le Commentateur d'après Pline.

M. B... tire à cette occasion un morceau du Sermon du septième Dimanche d'après Pâques, du célèbre Bourdaloue, dans lequel on voit que ce sublime orateur proscrivoit une pièce qu'il n'avoit pas vue, mais sans doute sur des mémoires que lui avoit fournis une cabale qui faisoit servir ses talens à

défendre publiquement une charlatanerie qu'il n'avoit pas.

Une lettre, qui parut quinze jours après l'unique représentation de l'Imposteur, fut sa seule apologie. Bien des raisons conduisent à croire que, malgré les éloges qu'on y donne à Molière, cette lettre est de lui, & l'on est fâché de ne pas la voir dans cette nouvelle édition.

Le Grand Condé fait lui seul tête à l'orage, & fait jouer plusieurs fois la pièce à Chantilly. Enfin en 1669, Louis XIV se lasse d'être également obsédé & par les ennemis, & par les amis de Molière; il donne ordre de la jouer sous son ancien nom de Tarruffe.

Trois mois du plus grand succès attirèrent à Molière de nouveaux ennemis aussi incommodes, mais moins redoutables que les premiers. On l'accable d'injures grossières & plates sur d'autres théâtres que le sien. Ce tableau des persécutions littéraires qu'éprouva Molière, est intéressant pour l'histoire des sortites humaines.

M. B. . . s'attache ensuite à justifier par les raisons les plus convaincantes & toujours puisées dans le véritable art de la Comédie, le dénouement du Tar-

64 MERCURE DE FRANCE.

tuffe toujours trop légèrement critiqué. Il défend aussi la fameuse scène cinquième du quatrième acte, peu ménagée dans une de nos poétiques modernes; mais nous observerons que lorsqu'il s'est vu dans la nécessité de repousser les attaques de quelques-uns de ses contemporains, ce qui lui est arrivé plus d'une fois dans son édition, il a su joindre au courage que demandoit la défense de Molière, l'honnêteté que se doivent mutuellement les gens de lettres. Il s'est rappelé sans doute l'utile exemple de ces deux Romains dont la diversité des opinions ne bleffoit point l'amitié. *Cùm aliud M. Catoni, aliud L. Lentulo videretur, nulla inter eos concertatio umquam fuit.* Cicero. Tuscul. lib. 3.

Ce dont M. B. . . paroît avec raison se savoir plus de gré dans son travail sur le Tartuffe, c'est d'avoir le premier détruit une opinion répandue par tout, qu'une farce intitulée *il dottor Bacchetone*, par *Buonvicin Gioanelli*, étoit l'original de la pièce de Molière, & qu'il y avoit cent ans que cette pièce se jouoit en Italie, lorsque le Tartuffe parut. Or il prouve que la dramaturgie de *Leo Alati*, augmentée de notre tems par

NOVEMBRE. 1773. 65

Cerdoni & Apostolozeno, ne fait pas même mention de cette farce, & qu'au contraire on y trouve à l'article du *Buonvicin Gioanelli*, plusieurs pièces de sa façon composées long-tems après la mort de Molière, dont il imita encore le Malade imaginaire sous le titre d'*ammalato imaginario sotto la cura del dottor purgon*. Il faut voir dans l'avertissement de M. B... tout le détail curieux de cette justification.

M. B... avoit un plus grand ennemi du Tartuffe à repousser; c'étoit le célèbre *la Bruyere*, qui, dans son chap. de *la Mode*, avoit fait la plus vive censure de cette Comédie. Le Commentateur prouve que la critique artificieuse & jalouse de la Bruyere ne démontre qu'une chose; c'est que, propre à faire un excellent livre de morale, il ne fût parvenu qu'à faire un drame triste & froid.

Une anecdote inconnue sur M. Piron à l'occasion du Tartuffe, termine l'avertissement de M. B... qui, dans le cahier de ses observations sur la même pièce, a répandu plusieurs autres faits curieux, & des remarques utiles à l'art de la Comédie, aujourd'hui si éloigné de ses premiers & de ses vrais principes.

Nous passerons au Malade imaginaire dont nous avons promis d'esquisser aussi le Commentaire, en nous resserrant le plus qu'il nous sera possible.

Les conquêtes de Louis XIV en Hollande, dit M. B. . . où ce Prince avoit pris trente-six Villes presque toutes fortifiées, excitoient tous les talens, animoient tous les arts à célébrer leur auguste protecteur; & c'est à ce sentiment que nous devons le prologue qui précède le Malade imaginaire.

Il étoit consacré à la louange de Louis le Grand; mais il n'en étoit pas meilleur, parce que ce n'étoit pas le genre de Molière, & qu'il fut toujours médiocre dans le lyrique: mais en donnant un nouveau chef-d'œuvre comique, il faisoit bien plus pour la gloire du règne de ce Monarque, que s'il l'eût loué avec plus d'art & de délicatesse.

Les excursions qu'il avoit faites jusqu'à sur les Médecins, n'étoient rien en comparaison du combat qu'il parut livrer ici au Corps entier. M. Perrault parla de cette dernière attaque, comme si sa plume avoit été guidée par l'humeur d'un Médecin subalterne. Molière, à la vérité, semble passer le but; mais dans l'art

de Thalie sur-tout , il faut souvent le passer pour l'atteindre.

Dailleurs quoique Molière dans cette pièce ait paru confondre l'art même avec les Praticiens , il est aisé de voir par les portraits qu'il a dessinés, qu'ils ne devoient point alarmer les gens honnêtes de cette profession. La pédante stupidité de Messieurs Diafoirus père & fils , la demande de M. Purgon ne sont pas faites dit M. B. . . pour blesser des gens qui ne peuvent leur ressembler. Il y a un art de la Médecine a dit M. de Voltaire , mais dans tout art il y a des Virgiles & des Mœvius. Les portraits de Vadius & de Trissotin, ne rendirent pas les gens de lettres ridicules, & la censure qu'on feroit aujourd'hui de l'écrivaillerie de notre tems, n'atteindroient ni Buffon, ni Voltaire, ni d'Alembert, ni beaucoup d'autres.

Si Montaigne avoit fourni à Molière des traits contre la Médecine, il avoit pu lui inspirer même le caractère du Malade imaginaire: j'en ai vu, dit ce philosophe aimable, que lisoit Molière, comme Ménandre lisoit Platon: *j'en ai vu prendre la chèvre de ce qu'on leur trouvoit le visage frais, & le poulx posé,*

68 MERCURE DE FRANCE.

contraindre leur ris , parce qu'il trahissoit leur guérison , & haïr la santé de ce qu'elle n'étoit pas regrettable.

M. B. . . n'oublie pas de comparer à cette pièce le Malade imaginaire de Dufresny. C'est le bel-esprit aux prises avec le génie , dit-il , & c'est à cet auteur, (qu'apparemment M. B. . . est bien éloigné de ne pas estimer aussi ,) que commence dit-il , le déclin de l'art comique. Pour le précipiter , il ne devoit manquer à ses imitateurs que le degré de finesse & d'esprit qu'il avoit , & cela n'est arrivé que trop aisément & trop fréquemment. Mais le Commentateur observe qu'un objet plus important encore qu'avoit Molière dans le dernier de ses ouvrages , étoit de tracer à nos yeux le portrait d'une marâtre avare , intéressée & cruelle. Ce portrait dessiné de main de maître , dit-il , n'est qu'un accessoire du sujet principal c'est ici qu'il faut apprendre à ne pas détruire l'unité de son ouvrage , en doublant avec art son utilité par les effets différens qu'on lui fait produire . . . TERENCE avoit présenté une belle-mère , mais honnête , douce , & raisonnable , & le comique résulte moins d'un exemple à suivre , que

NOVEMBRE. 1773. 69

de celui qu'on propose à fuir. De-là vient le peu de succès de tant d'instructions purement morales, que l'on divise par scènes, au lieu de les donner par chapitres dans un ouvrage d'un autre genre.

M. B. . . observe aussi que les éditions antérieures à celle 1682, que suivent nos auteurs, & à laquelle l'édition *in 4°* s'est conformée, ont entre-elles de grandes différences dont il fait remarquer quelques-unes, où une moins étrangère, se laisse aisément appercevoir. C'est ce qui a fait souhaiter à un journaliste qui vient de rendre compte de l'édition de M. B. . . , qu'on réimprimât par supplément le texte ancien, & qu'on y ajoutât la lettre sur le Tartuffe qu'on soupçonne être de Molière.

Il ne pouvoit pas se faire en s'occupant de cette dernière Comédie de Molière, que M. B. . . ne se rappelât point quelle fut l'époque de sa mort. A cette occasion il peint les hommages centennaires qu'on a rendus dans cette année à ce grand homme. . . . si M. de Saint-Foy, dit il, réimprime ses ingénieux essais sur Paris, il ne s'écriera plus *ou est la statue de Molière?* Elle est décernée dans un moment de transport &

d'amour , par un acte public qui la rend digne de ce grand homme. Ce qui tombe sur l'engagement que prirent nos acteurs , d'élever un monument au fondateur de leur art.

Les observations de l'éditeur sur cette pièce, ont, comme toutes les autres, le triple mérite d'être utiles à la science des mœurs , à celle de la langue , & à l'art de la Comédie , dont l'auteur , dans son discours préliminaire & dans beaucoup d'autres endroits , s'est toujours fait un devoir de saisir les principes par la pratique qu'en a fait Molière.

Nous terminerons cet extrait par un post-scriptum qui est à la fin des observations de M. B... , sur le Malade imaginaire.

Post - scriptum.

» Chargés du Commentaire du plus
 » grand auteur comique qui ait existé
 » dans tous les temps, nous avons eu
 » pour objet de le rendre utile au vé-
 » ritable art de la Comédie , à nos jeu-
 » nes artistes , & aux étrangers aussi
 » idolâtres de cet auteur que nous mê-
 » mes , parce qu'il n'y a que le talent
 » qui soit national ; & que le génie est

» commun à tous les lieux où l'on pense.
 » Heureux si nos efforts ont répondu à
 » nos intentions!

» Nous nous rappelons que dans le
 » cours de nos remarques nous avons
 » été forcés de défendre Molière contre
 » des opinions modernes qui nous ont
 » paru hasardées. Si le zèle dont nous
 » étions remplis pour notre auteur nous
 » avoit portés au de-là des égards dont
 » les gens de lettres devoient rougir de
 » s'écarter les uns envers les autres ,
 » nous en désavouerions la chaleur :
 » mais nous croyons nous être tenus
 » à cet égard dans les bornes d'une
 » défense permise, & qui entroit dans
 » les obligations que nous avoit fait
 » contracter notre qualité de Commene-
 » tateur. »

*Nouveaux éclaircissemens sur la vie & les
 ouvrages de Guillaume Postel ; par le
 Père Des Billons, de la Compagnie de
 Jesus ; vol. in-12. A Liège, chez Tu-
 tot, imprimeur-libraire ; & à Paris,
 chez la V^e. Babuty, libraire, rue de
 la Huchette.*

Guillaume Postel, professeur des ma-
 thématiques & des langues au collège

royal de Paris, naquit de parens pauvres & obscurs, le 25 Mars 1510 à Dolerie, village proche Barenton en Normandie. Il ajouta lui-même à son nom celui de *Dolerienfis* dans le titre de sa seconde production, imprimée *in-4°*. à Paris en 1538. Tous les auteurs contemporains, qui parlent de son âge, comme l'observe le P. Des Billons, le font naître dans le siècle précédent : mais le témoignage de son testament, qui se trouve écrit de sa propre main dans la bibliothèque du Roi, réfute celui de ces auteurs ; & c'est le seul que le P. D. a cru digne d'être suivi. Il ne répète point le récit qu'on a déjà fait tant de fois des aventures de Guillaume Postel & de ses malheurs qui traversèrent son amour pour les sciences, sans pouvoir le ralentir. Il ne parle point de ceux de ses ouvrages qui n'ont rien de curieux, ou dont divers écrivains ont donné des notions suffisantes. Les observations du P. D. n'ont pour objet que des choses peu connues, ou mal éclaircies. On ne doit donc pas s'attendre à trouver ici une histoire liée & méthodique de la vie & des ouvrages de Postel, mais seulement quelques remarques détachées.

Postel avoit beaucoup de vivacité &
une

une mémoire prodigieuse. Il connoissoit parfaitement les langues orientales , une partie des langues mortes , & presque toutes les langues vivantes. On pourroit dire de lui *qu'il étoit le plus savant, mais non le mieux savant de son siècle*. La lecture des écrits des Rabbins & des livres orientaux lui avoit si fort échauffé l'imagination , qu'il étoit parvenu à prendre ses rêves pour des visions. Il s'étoit mis dans la tête que le règne évangélique de Jesus-Christ, établi par les Apôtres, ne pouvoit plus ni se soutenir parmi les Chrétiens, ni se propager parmi les Infidèles que par les lumières de la raison. Il se crut destiné pour l'exécution de ce grand ouvrage : c'est pour y disposer les esprits, qu'il fit ses quatre livres de la Concorde de l'Univers, *de orbis Terræ Concordiâ*. A cette idée qui le regardoit personnellement, il en joignit une autre qui consistoit dans la destination d'un Roi de France à la monarchie universelle. Il falloit lui préparer les voies par la conquête des cœurs, & la conviction des esprits, afin qu'il n'y eût plus dans le monde qu'une seule croyance, & que Jesus-Christ y règât par un seul Roi; une seule loi & une seule foi. Postel, pour en imposer aux

D

simples, & donner quelque poids à son système par l'apparence d'une économie divine & d'une conduite surnaturelle, s'étoit associé une Vénitienne, connue sous le nom de la mère Jeanne, de laquelle il raconte bien des merveilles dans un ouvrage intitulé : *Revelationes Matris Mundi*, sive *Eve novæ* ; les Révélationes de la Mère du Monde ou de l'Eve nouvelle. Postel nous dit dans une de ses lettres « que cette Eve nouvelle étoit âgée de » cinquante ans lorsqu'il eut le bonheur » de la connoître : que la plénitude de la » substance de Jesus - Christ habite en » elle, ainsi que la substance de la Divi- » nité habite en Jesus - Christ ; que le » Mystère de l'éternité, c'est à dire de la » restitution parfaite, doit être consom- » mé en elle : que tout le monde à Ve- » nise se moque de lui, mais qu'il s'en » console, parce qu'il fait bien ce qu'il a » vu & entendu. Il nous apprend, dans » une autre lettre, que cette fille, après sa » mort, lui tint la promesse qu'elle lui » avoit faite, de l'assister quand elle seroit » au Ciel : qu'elle vint en effet le trouver à » Paris ; & que ce fut alors qu'elle lui com- » muniqua sa substance, qu'elle l'établit » dans tous les droits de premier né de la

» régénération ; qu'elle lui fit comprendre
 » par la lumière de la raison tous les
 » mystères de la Religion chrétienne, &
 » le chargea de les faire comprendre à
 » tous les habitans de la terre, en leur
 » communiquant cette même lumière. »

Parmi les écrits dont Postel surchargea le monde littéraire, les Bibliomanes recherchent principalement ceux où il traite de ce qui regarde sa Mère Jeanne. Le premier qu'il donna sur ce sujet, est intitulé : *les très-merveilleuses victoires des femmes du nouveau Monde* (c'est à dire du Monde renouvelé) & comment elles doivent à tout le monde par raison commander, & même à ceux qui auront la monarchie du Monde vieil. *A la fin est ajoutée la doctrine du Siècle doré, ou de l'évangélique règne de Jesus, Roi des Rois.* Paris, Jean Ruelle, 1553. in-16. petites lettres. 51 feuillets pour le premier traité, & 16 pour le second. Un exemplaire de cette édition, relié en maroquin rouge, fut acheté 220 liv. en 1767, à la vente des livres de M. le D. de la V***. Il y en a une autre édition de la même année, qui parut dans la même ville chez Jean Gueullart : elle est du même format, mais d'un caractère plus gros, & contient

76 MERCURE DE FRANCE.

81 feuillets. L'édition de Ruelle a été contrefaite à Paris dans ces derniers tems sous la même date, mais dans un format un peu différent. Voilà trois éditions de cet ouvrage : il n'est donc pas aussi rare que bien des gens se l'imaginent. Cette contrefaçon ne se vend pas cher, quoiqu'elle contienne toutes les extravagances qui font rechercher les deux autres avec tant d'empressement.

Postel dit de sa *Vergine Venetiana*, que quoique sa béate eût cinquante ans, elle paroissoit n'en avoir que quinze, parce que ses longues méditations la rajeunissoient, ce qui lui arrivoit sur-tout les jours de communion. Ce livre de la *Vergine Venetiana* n'a que 39 feuillets. Il est regardé comme le plus rare & le plus cher de tous les ouvrages de Postel. Le Père D. B. ne le connoît que par l'extrait qu'en a donné le père Nicéron, & ce n'est que sur le rapport d'autrui qu'il parle de quelques exemplaires qui existoient ou qui existent encore dans la république des lettres. Il y en avoit un dans la bibliothèque royale de Dresde : on fait mention d'un autre dans le catalogue d'Uffenbach, où il est taxé vingt thalers. M. le Président de Cotte en possède un troisième. Un qua-

trième relié avec *in libro della divina ordinatione* ; *dové si tratta delle cose miraculose , lequale jono stato , & fino al fine hanno da essere in Venetia , & principalmente la causa , par laquale iddio fin qui habbi havuto piu cura di Venetia , che di tutto il mondo insienne* ; per Gullelmo Postello, Padoua, 1556, in 8°, de vingt-huit feuillets, fut acheté à la vente des livres de feu M. Gaignat, 901 liv. ; & feu M. de Boze en possédoit un cinquième , qui est passé dans la bibliothéque du Roi de France, moyennant, dit-on, les œuvres latines de Morlinus, données en échange. Le père D. B. nous donne en note le titre de ces œuvres : *Hieronymi Morlini novellæ fabulæ & comædia*, Neapoli, 1520, in-4°. de 110 feuillets en tout ; livre très-mal écrit, plein de solécismes, & qui n'est singulier que par les obscénités qu'il contient. Cette misérable production fut donnée en 1701, à la vente des livres du Sr Witt, Hollandois, pour un florin dix sols. Elle fut vendue 60 liv. en 1725 à la vente de Dufay : 880, en 1754, à celle de M. de Boze : enfin 1121 liv. en 1769, à celle de M. Gaignat.

Quelques autres notices pareilles sont

78 MERCURE DE FRANCE.

connoître la rareté de plusieurs écrits, & le prix qu'y mettent les bibliomanes, toujours moins empressés à se procurer les bons livres que les livres rares. Le P. D. B. a aussi fait voir l'esprit dans lequel Postel a composé la plupart de ses ouvrages. On pourra se convaincre, en lisant ces éclaircissmens, que les erreurs de ce visionnaire étoient encore plus ridicules que dangereuses. Ces éclaircissmens sont suivis d'un catalogue des ouvrages imprimés de Postel.

Dictionnaire des Voyages, contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile & de mieux avéré dans les pays où les voyageurs ont pénétré : touchant leur situation, leur étendue, leurs limites, leur climat, leur territoire, leurs productions; leurs principales villes, &c. avec les mœurs & les usages des habitans; leur religion, leur gouvernement, leurs arts, leurs sciences & leur commerce, &c. Tome premier & tome second *in* 12. A Paris, chez Coffard fils, & compagnie, rue St Jean-de-Beauvais.

L'utilité d'un dictionnaire où l'on peut trouver commodément & sans recherches

ce que les voyageurs nous ont appris de plus curieux d'une Nation ou d'une contrée concernant sa situation , son commerce , ses mœurs & usages, sera sur-tout bien sentie de ceux qui n'ont ni le tems, ni la commodité de lire les relations des voyageurs. Ces relations sont même aujourd'hui si fort multipliées , elles sont pour la plupart si diffuses & entrent dans tant de détails , que celui qui les auroit rassemblées pourroit encore trouver un dictionnaire très - commode pour se rappeler quelques traits particuliers ou piquants. Peut-être le lecteur sera-t'il fâché de ne pas voir de suite l'histoire naturelle du pays dont on lui décrit la situation , le commerce, les usages, &c. Mais l'auteur de ce dictionnaire a pensé que pour faciliter les recherches, objet principal de son recueil , il valoit mieux placer sous leurs noms propres , la description des arbres, des plantes , des animaux & des poissons qui peuvent avoir quelque singularité par rapport à nous.

Les deux volumes de ce dictionnaire, qui viennent de paroître, comprennent les deux premières lettres & une partie de la lettre C, dont le dernier mot est *Chepeys*, monument chinois avec diverses inscrip-

Div

30 MERCURE DE FRANCE.

tions , qu'on rencontre dans les grandes routes , vis-à-vis les temples. Ce sont de gros blocs de marbre , sur des bases de la même matière , où , par le moyen d'une mortoise & de quelques tenons , le bloc est aisément fixé. On en voit de la hauteur de huit pieds , larges & épais de deux. Mais leur hauteur commune n'est que de quatre ou cinq pieds , & leurs autres dimensions sont proportionnées. Les plus grands sont élevés sur une voûte de pierre. Quelques-uns sont environnés de grandes salles. D'autres n'ont pour enclos qu'un petit bâtiment de brique , mais sont couverts d'un toit fort propre. Leur forme seroit un carré régulier , s'ils n'étoient un peu arrondis vers le sommet , & couverts de quelques figures grotesques d'une autre pierre. Les habitans des villes voisines érigent ces monumens en l'honneur des Mandarins, lorsqu'ils ont été satisfaits de leur gouvernement. Ces officiers en élèvent aussi , pour immortaliser quelques honneurs extraordinaires qu'ils ont reçus de l'Empereur , ou par d'autres motifs. Mais lorsqu'il est question d'une faveur impériale , on y joint deux figures de dragons diversement entrelacées.

Les articles des Royaumes présen-

tant nécessairement beaucoup de détails, sont aussi les plus étendus de ce dictionnaire. Benin, grand royaume d'Afrique, nous est dépeint comme rempli d'établissmens qui respirent la douceur & l'humanité. Le Roi, les grands & les gouverneurs de Provinces font subsister les pauvres dans les Villes de leur demeure, employent à divers exercices, ceux que leur âge & leur santé rendent propres au travail, & nourrissent gratuitement les vieillards & les malades : aussi ne voit-on pas de mendiens dans le Pays. Mais cette humanité se trouve dans le même Pays, en contradiction avec la plus étrange des barbaries ; ce qui peut servir à prouver combien peu les hommes sont dirigés dans leur conduite par des principes philosophiques. Il est d'usage à Benin, lorsqu'une personne de distinction est morte, de massacrer trente ou quarante esclaves. Cette boucherie est beaucoup plus sanglante à la mort des Rois. Un Roi de Benin n'a pas plutôt rendu le dernier soupir, qu'on ouvre, près du Palais, une très - grande fosse, & si profonde que les ouvriers sont quelquefois en danger d'y périr, par la quantité d'eau qui s'y amasse. Cette espèce

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

de puits n'a de largeur que par le fond, & l'entrée au contraire est assez étroite pour être bouchée facilement d'une grande pierre. On y jette d'abord le corps du Roi ; ensuite on fait faire le même saut à quantité de ses domestiques de l'un & de l'autre sexe , qui sont choisis pour cet honneur. Après cette première exécution , on bouche l'ouverture du puits à la vue d'une foule de Peuple que la curiosité retient nuit & jour dans le même lieu. Le jour suivant on leve la pierre , & quelques officiers destinés à cet emploi , baissent la tête vers le fond du trou pour demander à ceux qu'on y a précipités , s'ils ont rencontré le Roi. Au moindre cris que ces malheureux peuvent faire entendre , on rebouche le puits , & le lendemain on recommence la même cérémonie , qui se renouvelle encore tous les jours suivants , jusqu'à ce que le bruit cessant dans la fosse , on ne doute plus que toutes ces victimes ne soient mortes. Après cette affreuse exécution , le premier ministre d'État en va rendre compte au successeur du Roi mort , qui se transporte aussitôt sur le bord du puits , & , l'ayant fait fermer en sa présence , fait apporter sur la pierre toutes sortes de viandes &

de liqueurs , pour traiter le Peuple. Chacun boit & mange abondamment jusqu'à la nuit ; ensuite cette multitude de gens échauffés par le vin , parcourt toutes les rues de la Ville en commettant les derniers désordres. Elle tue tout ce quelle rencontre , hommes , & bêtes , elle leur coupe la tête , & porte le corps au puits sépulcral , où elle les précipite comme une nouvelle offrande que la nation fait à son Roi.

Lorsque l'on examine les différentes opinions des Peuples , sur ce qui constitue la beauté dans les hommes ou dans les femmes , on est porté à croire que cette beauté est une chose purement arbitraire , du moins pour ce qui regarde la couleur & la forme ; car l'expression des passions douces & la grâce plaisent à tout le monde. Les habitans d'Arrakan , royaume maritime des Indes orientales , estime un front large & plat ; & , pour lui donner cette forme , ils appliquent aux enfans , dès le moment de leur naissance , une plaque de plomb sur le front.

Les Azanaghis , nation d'Afrique , qui habite plusieurs endroits de la côte au de-là du cap-blanc , font consister la

94 MERCURE DE FRANCE.

principale beauté des femmes dans la grosseur & la longueur de leur mamelles. Dans cette idée , à peine les femmes ont-elles atteint l'âge de seize ou dix-sept ans , qu'elles se serrent les mamelles avec des cordes , pour les faire descendre quelquefois jusqu'à leurs genoux.

La plupart des femmes Baniânes ont le tour du visage bien fait , & beaucoup d'agrémens. Leurs cheveux noirs & lustrés forment une ou deux boucles sur le derrière du cou ; ils sont attachés d'un nœud de ruban. Ces femmes ont des anneaux d'or passés dans le nez ou dans les oreilles. Elles en ont aux doigts , aux bras , aux jambes , & aux gros doigts du pied. Celles du commun les ont d'argent , de laque , d'ivoire , de verre ou d'étain. Comme l'usage du betel leur noircit les dents , elles sont parvenues à se persuader que c'est une beauté de les avoir de cette couleur.

Les habitans de l'isle Célèbes ou Macassar , sont très-curieux d'avoir les dents peintes en verd ou en rouge. Cette opération ne se fait point sans douleur ; mais l'empire de la mode n'est pas moins respecté à Célèbes qu'en Europe.

Certains défauts très-répandus ont aussi contribué à altérer le goût naturel ; & l'on voit des nations qui exigent qu'un bel homme soit gros & gras, qu'il ait un front large & de petits yeux. Si l'on consultoit les habitans des Alpes sur la beauté, ils pourroient demander pour première condition qu'un homme ait un goëtre, parce qu'il est assez ordinaire parmi eux d'avoir ce défaut.

On auroit désiré que l'auteur de ce dictionnaire des voyages eût cité les sources où il a puisé, sur-tout lorsqu'il nous rapporte des coutumes singulières, & un peu éloignées des mœurs ordinaires. Il nous dit, par exemple, que la principale femme du Royaume d'Ardra porte le titre de Reine, avec l'étrange prérogative de pouvoir vendre les compagnes de son sort, pour suppléer à ses besoins, lorsque leur mari commun refuse d'y satisfaire. Mais le voyageur qui a rapporté cette prétendue coutume, n'auroit-il pas pris un fait arrivé de son temps, comme un usage établi ? On sait qu'il n'est que trop ordinaire au commun des voyageurs, la plupart commerçans, & qui n'ont fait que passer dans les différentes

86 MERCURE DE FRANCE.

contrées, d'ériger en coutume l'exemple peut être unique d'une action.

Les Soirées de Paphos, avec cette épigraphe

O Venus, Regina Cnidi, Paphique.

Horat. lib. od. xxv.

deux parties in-12. A Paris, chez Jacques-François Quillau, Libraire, rue Christine, au Magasin Littéraire, pour la lecture par abonnement.

Paphos retentissoit des louanges de la mère des amours ; les habitans de ce pays fortuné s'empressoient à l'envi d'offrir leur reconnoissance & leur hommage à une divinité bienfaisante, qui caufoit tout le bonheur de leur vie ; & la déesse, sensible au culte d'une nation si chère, l'autorisoit encore par sa présence enchanteresse. Les Paphiens éprouvoient-ils quelques disgrâces, ils s'adrescoient à leur souveraine, & ils étoient heureux. Un berger refusoit sa sœur à un autre, parce que ses troupeaux n'étoient pas assez nombreux ; la déesse ordonne qu'on ouvre les lieux où sont renfermés les animaux qu'on lui sacrifie ; on en tire deux cens, on

les donne au berger malheureux ; elle aura des sacrifices de moins, mais elle fera deux heureux de plus. Une Paphienne se plaignoit d'avoir été trahie par un amant : la déesse, loin de lui rendre un berger parjure & méprisable, la blesse pour un amant plus digne de son choix, qui, rebuté jusqu'alors, avoit dévoré sa douleur, sans songer à être infidèle.

Souvent la déesse, au milieu des sœurs qui se célébroient en son honneur, se retiroit sur le soir dans l'intérieur de son temple, & se faisoit chanter sur la lyre, les aventures des Dieux & des Héros qui avoient le plus accredité son empire. Ces aventures sont empruntées de la poésie ancienne, dont l'auteur a cherché à faire passer dans son style les principaux ornemens. Ces soirées, au nombre de quatre, nous offrent les histoires de Pâris & d'Hélène, de Pyrame & Thisbé, d'Ariane & Thésée, de Sapho & Phaon. Les poètes Alcée & Archiloque répandirent par leurs vers satyriques de l'amertume sur les jours de Sapho qui avoit dédaigné leurs hommages. Ce n'est pas qu'elle fût insensible à l'amour : personne au contraire n'a ressenti plus vivement ses transports, & n'a mieux su les décrire. Elle aimait le

88 MERCURE DE FRANCE.

jeune Phaon , mais elle ne put l'enflammer. En vain cette amante malheureuse adressa-t-elle à Vénus cette hymne qui nous est parvenue , où elle demande si ardemment la faveur de cette déesse : ses prières ne furent point exaucées. Les vers passionnés qu'elle composa si souvent sur le même sujet , furent également inutiles ; enfin ne pouvant contenir le feu qui la dévorait , elle alla l'éteindre dans les eaux de la mer. « Il » y avoit à Leucade un promontoir » du haut duquel les amans désespérés » avoient coutume de se jeter , après » la précaution souvent inutile de s'attacher des aîles aux épaules. Ce saut » devoit les guérir d'un amour malheureux ; mais la mort qu'il leur procuroit » étoit communément l'unique remède » à leurs maux. Cet acte de désespoir se » faisoit avec beaucoup de pompe ; il » étoit annoncé quelque tems auparavant , & honoré d'un grand concours » de spectateurs. Sapho choisit ce genre » de mort ; car c'étoit la mort qu'elle » cherchoit ; elle n'avoit pas assez de » crédulité pour s'imaginer qu'un saut guérissait une passion que la raison ne » pouvoit vaincre. On publia son dessein dans la Grèce : une foule innom-

» brable d'étrangers avoit devancé son
 » arrivée à Leucade. Elle parut couron-
 » née de fleurs dans l'habillement d'une
 » victime qu'on va immoler. Son teint
 » paroissoit plombé, ses yeux éteints,
 » mais elle étoit un peu soutenue par
 » la solennité de ses derniers momens.
 » On égorga un nombre infini de vic-
 » times dont on fit couler le sang au
 » fond du gouffre où elle alloit se pré-
 » cipiter. On y jeta des fleurs. On lui
 » attacha des aîles avec plusieurs céré-
 » monies superstitieuses, on adressa aux
 » Dieux des prières qui ne l'étoient pas
 » moins ; Sapho s'avança sur le bord
 » du précipice, en levant au Ciel les
 » yeux & les mains. O Dieux, dit-
 » elle, dont mille adulateurs me di-
 » soient la rivale, ô Vénus ! à qui j'ai
 » consacré toute ma vie, ô sexe impé-
 » rieux à qui je ne devois chercher
 » qu'à plaire, & que j'ai osé adorer,
 » & toi, poète affreux, cœur pètri de
 » fiel, dans lequel remuent les serpens
 » des Euménides, fixez tous les yeux
 » sur moi. Peuple stupide qui me con-
 » temples, foule bornée pour qui ma
 » rage n'est qu'un spectacle, goûte ton
 » bonheur. Jamais les flammes de l'a-

90 MERCURE DE FRANCE.

» mour n'ont échauffé ton cœur engourdi,
» jamais de noirs tableaux n'ont effrayé
» ton ame grossière. Ah ! pourquoi la
» mienne s'est elle élevée au dessus de
» ton froid instinct ? Pourquoi ne rai-je
» pas ressemblé ? Je vivrois encore com-
» me la plante qui végète , je m'avan-
» cerois d'un pas égal vers la mort que
» je ne prévoyois pas , je ne sentirois
» pas l'atteinte de sa faux , je n'aurais
» pas frémi long-tems d'avance en la
» voyant étinceler , & le désespoir ne
» m'auroit pas à la fin précipitée sous ses
» coups. Puisse ma mort effrayer toutes
» celles que l'amour viendra séduire !
» Puisse-elles fermer leurs cœurs à
» ses cruelles amorces ! Puisse mon sang
» enlever une seule victime à l'amour !
» Il sera trop payé ! En prononçant ces
» mots , elle se précipita du haut du
» roc , aux yeux de ce Peuple imbé-
» cile qui auroit dû sauver , malgré
» elle, ses jours précieux , au lieu d'at-
» tendre sa guérison d'une chute qui
» devoit lui donner la mort. On fut
» étonné de voir ses aîles inutiles ; sa tête
» & ses membres se brisèrent sur la
» pierre qui fut rougie de son sang. »
Toute la Cour de Vénus plaignit la

triste fin de Sapho, mais la déesse déclara qu'elle la méritoit en partie, pour avoir passé les bornes de la décence qui devoient être sacrées, sur-tout pour son sexe. Mon culte, ajoutoit Vénus, n'admet que des cœurs naïfs & purs. Elle fit sentir par la punition des poètes Alcée & Archiloque, dont il est fait mention dans cette histoire, le danger d'abuser de ses talens. Elle commençoit à exhorter les poètes à concevoir une idée assez élevée de la poésie pour ne pas la prostituer à leurs querelles particulières, lorsqu'elle reçut avis qu'une nymphe venue des bords de la Seine faisoit grand bruit dans l'Olympe. « Cette divinité nouvelle » étoit plus jolie que belle; elle avoit » des grâces, mais c'étoient des agrémens » de caprices; il ne falloit pas y regarder de bien près, pour s'appercevoir » de l'incarnat de ses joues; & le contour » rail de ses lèvres avoit un éclat étranger à la nature. Pleine de vivacité, » elle n'étoit pas assez tendre pour qu'on » la nommât la déesse de l'amour; mais » tous les Dieux, séduits par ses charmes singuliers, l'appeloient la déesse » des plaisirs. Vénus se hâta de voler » vers l'Olympe pour en chasser la su-

» perbe ennemie qui lui disputoit l'em-
 » pire des cœurs » C'est ainsi que se
 termine cette fiction, où l'auteur s'est
 plu à peindre d'après les poètes, les
 désordres que cause souvent la plus
 impérieuse des passions, dans un cœur
 qui s'en est rendu l'esclave.

La Génération, ou exposition des phéno-
 mènes relatifs à cette fonction naturel-
 le; de leur mécanisme, de leurs causes
 respectives, & des effets immédiats
 qui en résultent. Traduite de la phy-
 siologie de M. de Haller, augmentée
 de quelques notes, & d'une dissertation
 sur l'origine des eaux de l'Amnios; 1
 vol. in-8°. A Paris, chez Des Ventes de
 la Doué, libraire, rue St Jacques, vis-
 à-vis le collège de Louis-le-Grand.

Le docteur Haller, qui a répandu beau-
 coup de lumières sur la botanique & l'a-
 natomie, n'a pas moins contribué par ses
 travaux aux progrès de la physiologie ou
 de cette partie de la médecine qui s'occu-
 pe de l'économie animale. Les écrits de
 ce savant médecin méritent d'autant plus
 d'être consultés que l'auteur, toujours en
 garde contre l'erreur, n'a emprunté aucune
 découverte de ses prédécesseurs, qu'il ne

l'aït vérifiée par l'expérience. Sa physiologie, science qu'il a traitée en grand, présente beaucoup d'observations neuves & intéressantes. On n'y trouve aucune proposition théorique qui ne soit le résultat de faits bien constatés, & des recherches que l'auteur a faites dans une suite considérable de dissections de cadavres tant d'hommes que d'animaux. Les opinions qu'il est impossible de vérifier par l'expérience, ne sont offertes dans cette physiologie que comme des conjectures; mais une conjecture donnée par un homme aussi éclairé que le docteur Haller, peut paroître au moins très-probable. La partie de sa physiologie qui concerne la génération, mérite particulièrement l'attention des gens de l'art. Le mécanisme de la reproduction des êtres animés est, comme l'observe le traducteur dans un avant-propos, un mystère impénétrable à l'œil du physicien; cependant elle est le résultat d'un nombre de causes de détail, qui ne nous sont pas entièrement cachées; elle donne lieu aussi à beaucoup de phénomènes qui sont soumis à nos sens. Mais nous n'avons, avant M. Haller, sur ces objets, que des observations éparpillées & sans ordre; la plupart

94 MERCURE DE FRANCE.

étoient contradictoires ; toutes man-
quoient de précision , & beaucoup d'entre
elles étoient totalement fausses. Il en
étoit de même des raisonnemens qu'on
avoit faits d'après ces observations : puis-
que les choses étoient mal vues , il étoit
impossible que les conséquences qu'on en
 tiroit fussent conformes à la vérité. Le
docteur Haller , infatigable dans ses tra-
vaux , a poursuivi la nature dans ses der-
niers retranchemens ; il a fait & répété à
l'infini des observations sur des cadavres,
sur des embrions , sur des fœtus , sur des
animaux vivans , sur des œufs soumis à
l'incubation , &c. enfin il est parvenu à
répandre autant de clarté & de certitude
qu'il étoit possible, dans une matière aussi
obscurc que l'est la génération.

Le traducteur a éclairci par des notes
les obscurités qui pouvoient se trouver
dans le texte , quelquefois même il a
ajouté de nouvelles observations à celles
du physiologiste Anglois. M. Haller ob-
serve que dans les accouchemens difficiles
la tête du fœtus peut changer de forme ,
qu'elle peut être comprimée sur les cotés
& s'allonger , & que le coronal peut che-
vaucher sur les pariétaux , ou les parié-
taux sur le coronal ; par ce moyen le

diamètre de la tête , qui par son étendue rendoit son passage difficile , peut être diminué ; il faut quelquefois , ajoute M. Haller , remettre ces os en place , après l'accouchement. Le traducteur fait à ce sujet dans une note , cette observation de pratique que la plupart des sages-femmes semblent encore ignorer. « On étoit au-
 » trefois , dit - il , dans l'usage , quand la
 » tête de l'enfant avoit été déformée pen-
 » dant le travail de l'accouchement , de la
 » mouler & de la pêtrir , pour ainsi dire ,
 » pour lui rendre sa première figure ; mais
 » on a senti combien ces manipulations
 » peuvent être préjudiciables à l'enfant ,
 » & d'un autre côté on a observé que la
 » nature se suffisoit à elle - même pour
 » réparer ces petits désordres ; c'est pour-
 » quoi les accoucheurs modernes dé-
 » fendent très-expressément d'agir sur la
 » tête de l'enfant , si déformée qu'elle ait
 » été ; dans l'espace de vingt-quatre heu-
 » res , le plus souvent elle reprend d'elle-
 » même sa forme naturelle. »

Le traducteur donne à la suite de ses notes la solution d'un problème intéressant de physiologie. Cette solution & les notes qui accompagnent la traduction dé-
 cèlent un homme instruit de toutes les par-

96 MERCURE DE FRANCE.

ties de la physiologie , & qui a su applaudir à son lecteur les difficultés que présente non seulement la langue étrangère dans laquelle le traité est écrit , mais encore la langue de la science qui est l'objet de ce traité.

* *Fables, Contes & Epîtres* , par M. l'Abbé le Monnier. A Paris, rue Dauphine , chez Jombert, père & fils , & Cellot, imprimeur-libraires.

On trouve, à l'ouverture du volume, un discours sur la fable. L'auteur se demande qu'est-ce que la fable ou l'apologue ? Il rejette plusieurs définitions qu'on en a données , & paroît même croire qu'on ne sauroit en donner une bonne. Pourquoi ? En définissant la fable une narration allégorique & morale, il me semble qu'on exprimeroit assez bien les caractères principaux , & les différences spécifiques de ce genre de composition. Quand on citeroit quelques fables de Phèdre ou de la Fontaine , qui ne contiennent ni allégorie, ni morale, on ne renverseroit pas cette définition , parce qu'on peut répondre

* *Article de M. de la Harpe.*

premièrement

premièrement , que ce ne sont pas des fables dans la rigueur du terme , mais des morceaux analogues à ce genre , très-bien placés dans un recueil de fables. En effet , le mot de Socrate sur la maison qu'il bâtit , n'est point une fable , mais un mot philosophique , qui contient une instruction. Simonide préservé par les Dieux , le chat-huaut qui coupe les pieds aux souris , le testament expliqué par Esope , sont du même genre. Mais de ce qu'on les a joints à un recueil de fables , il n'en faut pas conclure qu'on ne peut assigner avec précision les limites de ce genre d'écrire. D'ailleurs il n'est pas nécessaire pour qu'une définition soit bonne en matière littéraire , qu'elle ait la justesse rigoureuse d'une définition métaphysique. Il suffit qu'elle convienne en général au plus grand nombre d'ouvrages du genre dont il s'agit , & qu'elle en exprime heureusement les qualités essentielles. Il y a toujours des exceptions dont s'empare le génie , & qu'on ne soupçonne pas , avant qu'il les fasse connaître. Mais , dans ces exceptions mêmes , il suit toujours un certain nombre de règles générales fondées sur la nature ;

E

parce qu'il n'est pas en lui de ne les pas suivre , & qu'il n'existe rien , ni dans la nature , ni dans les arts qui l'imitent, qui n'ait ses principes nécessaires. Et c'est la réponse à ceux qui prétendent qu'il n'y a point de règles , parce qu'on a réussi à en violer quelques-unes , pour en remplir éminemment de plus essentielles.

M. l'Abbé le Monnier, renouvelant les objections de la Motte contre l'observation des règles , ne conçoit pas pourquoi *le genre dramatique veut exposition, nœud & dénouement*. Où a-t-on pris cette règle ? (dit-il). Ce n'est certainement pas dans la nature. Certainement on n'a pu la prendre autre part , & M. l'Abbé le Monnier n'y a pas réfléchi. Je le défie de mettre sur la scène des personnages & une action, sans qu'il y ait exposition , nœud & dénouement , soit qu'il veuille faire une tragédie ou une parade. Car, certainement , les acteurs de la scène française ou des treteaux des boulevards me diront ce qu'ils font & de quoi il s'agit ; & voilà l'exposition. Certainement il s'agira de quelque chose ; & voilà le nœud. Certainement , ce dont il s'agissoit aura lieu ou n'aura pas lieu ; & voilà le dénouement.

M. l'Abbé le Monier veut donner un exemple d'un spectacle, d'un drame où il n'y auroit ni exposition ni aucune trace de cette disposition que l'on croit nécessaire. « Vous entendez du bruit » dans la rue : vous mettez la tête à la » fenêtre. Vous voyez deux hommes qui » se querellent. La dispute s'échauffe. Arrive une femme toute troublée ; à son » trouble , à l'intérêt qu'elle prend à » l'un des contestans , vous jugez qu'elle » est sa femme. Après beaucoup d'incidens que je supprime pour ne pas » faire ici le plan d'un drame , un des » querelleurs poignarde son adversaire. » La garde arrive, veut saisir l'assassin ; » il se défend. Se voyant prêt d'être » arrêté , il se tue , & vous fermez votre » fenêtre.

Je ne crois pas que cet exemple prouve rien pour Monsieur l'Abbé le Monier. Il faut supposer sans doute que la rue c'est le théâtre , & la fenêtre c'est le parterre. Au parterre ou à ma fenêtre, j'entendrai la querelle de ces deux hommes , je saurai de quoi il est question ; & voilà l'exposition. Le fonds de la querelle & l'intérêt que je mettrai à savoir lequel des deux aura tort ou

raison & l'emportera sur l'autre, ou lui cédera, sera le nœud. Les meurtres sont le dénouement. Si l'on suppose que je n'entends pas les acteurs, c'est une pantomime, & leurs gestes me parleront. Mais il y aura toujours dans une action un commencement, un milieu & une fin, & ce n'est pas trop la peine de disputer là-dessus.

M. l'Abbé le Monnier parle aussi du style de la fable. On veut, dit-il, *qu'un fabuliste ressemble à la Fontaine*. Non : il y a des ressemblances qu'on n'attrape pas. Mais, quand nous avons vu une physionomie charmante, nous aimons à trouver quelque chose qui nous la rappelle. C'est un desir fort naturel qui pourtant n'empêche pas qu'on ne goûte beaucoup les jolis visages qui plaisent d'une manière différente. Pour parler sans figure, il est certain que les hommes sont portés à juger par comparaison. Comme il faut réfléchir beaucoup pour se faire des principes qui soient la règle de nos jugemens; comme il est beaucoup plus facile d'écouter ses sensations que de se rendre compte de ses idées, & qu'on est bien plus sûr des unes que des autres, le commun des

hommes n'embrasse vivement un objet que pour rejeter tout ce qui n'y ressemble pas. Mais les esprits d'une meilleure trempe savent dans chaque chose saisir le degré de mérite qu'elles ont , & trouver le degré de plaisir qu'elles offrent. En admirant , en adorant la Fontaine , près duquel il ne faut rien mettre , ils goûtent les fables ingénieuses & élégantes qu'on remarque dans la Motte. D'autres écrivains de nos jours ont produit quelques morceaux du même genre que les amateurs ont distingués.

Exigez-vous que j'imité le style de cet auteur inimitable , dit M. l'Abbé le Monier en parlant de la Fontaine? Non , répondra-t on. Oubliez que la Fontaine a écrit ; mais souvenez-vous que quand même il n'auroit pas écrit , il faudroit toujours , pour réussir dans la fable , joindre le naturel de la diction à la finesse des idées , donner à son style cette sorte d'élégance qui n'exclut pas les grâces de la simplicité , & faire apercevoir de temps en temps le poëte , sans perdre le ton de narrateur. Voilà ce qu'on doit trouver dans tout fabuliste ; & quiconque aura cette qualité dont la réunion ne suppose pas encore

E iij

le charme particulier qui caractérise la Fontaine , sera sûr d'obtenir des suffrages & du succès.

Mais qu'arrive-t-il ! L'un, persuadé que dès qu'on écrit en vers, il ne faut rien dire comme un autre, entassera des mots figurés, & épuîsera le dictionnaire des métaphores usées. Il fatiguera les lecteurs. L'autre, voulant être simple, débitera des platitudes ; il dégoûtera. *In vitium ducit culpæ fuga* D'ailleurs la plupart oublieront l'essentiel, c'est à-dire, un fonds de morale attachant & vraiment instructif. Il faut un très-bon esprit pour imaginer des apologues, & un très-bon goût pour les écrire. L'un & l'autre est rare. L'auteur finit par avertir « que ces fables veulent » être lues comme de la prose toute » simple. Il faut oublier qu'il s'y trouve » des rimes. On ne doit point les dé- » clamer ; il faut les *causer* bonnement.

Pourquoi cet avertissement ? Personne n'est tenté de *déclamer* des fables. *Il faut les lire comme de la prose.* Pourquoi, si ce sont des vers ? *il faut oublier qu'il s'y trouve des rimes.* Pourquoi en mettre ? *Il faut les causer bonnement.* Quest-ce que *causer* des fables ? On est fâché, puisqu'il

faut le dire , qu'un homme du mérite de M. l'Abbé le Monnier affecte ce néologisme dont quelques législateurs modernes ont couvert des idées fausses ou bizarres. Tout ce discours préliminaire ne se sent que trop de ce goût hétérodoxe , de ces principes erronés que l'on peut appeler les axiomes de l'impuissance , & que les vrais talens ne peuvent jamais adopter. Dans quelque genre que ce soit, dès qu'on écrit en vers, il faut que le poëte se retrouve & se fasse sentir même en se cachant. Quoi ! n'est-ce donc plus un art que cet accord heureux qui doit se trouver entre la pensée & le mouvement du vers , entre le sentiment & le son ? N'y a-t'il pas quelque mérite à varier la mesure des vers & la chute des rimes de manière à produire des effets ? N'y a-t'il pas une harmonie pour tous les genres ? Les fables de la Fontaine en sont pleines. Il n'a point averti son lecteur de les *causer*. Un homme très-connu , à qui l'on parlait d'une pièce de théâtre qu'il était impossible de lire , répondit magistralement : *si elle n'est pas bien écrite , elle est bien parlée*. Je ne fais trop ce qu'il voulait dire. Mais les pièces de Molière sont bien écrites , & sont assez bien *parlées* ,

puisque'il faut se servir des barbarismes qui expriment les nouveaux principes.

Si vous ne pensez pas, créez de nouveaux mots.

VOLT.

Dans cette pièce bien parlée , il n'y avait pas une phrase finie ; mais, en récompense , il y avait une quantité prodigieuse de points. C'est apparemment là ce qu'on appelle *bien parler*. Les auteurs du siècle passé , le *versificateur Boileau* , le *petit bel esprit Racine* finissaient leurs phrases & mettaient bonnement un point. Mais ces gens-là ne *parlaient* pas bien leurs pièces , & se contentaient de parler français. Ils ne connaissaient pas l'interpunctuation , *cette partie de génie qu'on n'a pas assez approfondie* , dit un auteur de nos jours. Nos drames modernes sont chargés de points qui veulent dire : ici je suis sublime , ici je suis profond ; redoublez ici votre admiration ; ici devinez-moi. Toutes ces grandes découvertes sont de notre siècle , ainsi que les préfaces où l'on dit au lecteur précisément ce qu'il doit penser de l'ouvrage qu'on lui présente , & même sur quel ton il doit le lire ou le chanter.

Au reste j'espère que M. l'Abbé le

Monnier pardonnera cette légère excursion dont il n'est tout au plus que l'occasion, & dont il n'est point l'objet, au zèle qui doit animer tous les vrais littérateurs, & lui tout le premier. à la défense du bon goût. L'intérêt que l'on a mis à combattre ses principes était proportionné à l'estime qu'inspirent ses talens, & que ses nouvelles fables doivent augmenter à plusieurs égards. Presque toutes lui appartiennent en propre. La morale en est saine, & la diction facile. Il y a des traits de naturel. Plusieurs sont agréablement narrées; celle-ci, par exemple, intitulée *la Foire de Briquebec*.

Le bourg de Briquebec est un assez gros bourg,
Peu distant de Vallogne, un peu plus de Chet-
bourg.

Dans ce bourg tous les ans, à la foire Ste Anne,
Il se tient une foire où filles & garçons,
Le bouquer au côté, viennent des environs
Se louer pour un an. On y voit sur son âne
Arriver le Fermier, les Nobles à cheval,
Et les Curés aussi. Chacun vient le moins mal
Qu'il peut. Tous ont dessein de faire bonne em-
plette.

L'un d'un maître-valet, l'autre d'une fillette.

Il s'y teneontre encore, & ce n'est pas tant
mieux,

E v

Nombre de freluquets faisant les petits-maîtres,
Comme on l'est au pays, en frac, en fines guê-
tres

De coutil blanc. Leur canne est un bâton noneux.
Boire, mentir, jurer, lorgner toutes les filles,
Baiser en ricannant celles qui sont gentilles ;
Si l'oncle ou le cousin en semblent mécontents,
Les assommer : voilà les plus doux passe-tems
De ces petits Messieurs. Avec de telles gens
Un homme un peu sensé jamais ne se faufile.

Aussi je leur tournai le dos ,

Et je trouvai plus à propos.

D'aller me fourer dans la file

Des Curés & des bons Fermiers.

Ils vont de rang en rang pour chercher leur af-
faire;

Combien le bouquet ? Tant. Vous me paraîsez
chère.

Mais aussi je suis forte. Et que savez-vous faire ?

Je fais traire une vache ; épandre les fumiers ,

Bêcher, faner, gerber & tout le gros ouvrage

D'une ferme. Quel âge !

J'aurai, viennent les Rois,

Vingt ans, pas davantage.

D'autres disaient dix - huit, ou vingt - deux, ou
vingt-trois ,

Plus ou moins, c'est selon. Etes vous fille sage ?

Demandez à ma tante. Elle ? c'est un démon.

Malheur à tout pauvre garçon

Qui pour la chiffonner s'approche
 Il est plus sûr d'une taloche
 Que d'un baiser. C'est bon. Voyons les mains.
 Tentez ,

Voyez , tâtez , examinez.
 On les tâte , on les examine ,
 Avec plus de soin que la mine.

Quelques jeunes Curés y regardaient pourtant,
 Mais très-modestement , & sans faire semblant
 D'y regarder. La main est le point important ;
 C'est à celui-là qu'on s'attache.

A part moi je me dis : il faudra que je sache
 La cause de ce fait qui me semble étonnant.
 A l'un des vieux fermiers en riant je demande

Si parmi la race Normande
 Le mérite est au bout des doigts.
 A ce discours le villageois
 D'un ton malignement sournois ,

Me répond : vous venez , comme je puis com-
 prendre ,

Du bon Paris en Badaudois.

C'est-là qu'on est savant ! mais je vais vous ap-
 prendre

Ce qu'à Paris jamais vous ne pourriez savoir.

Quand je viens louer une fille ,

C'est afin qu'elle m'aide à bien faire valoir.

Belle , laide ou gentille ,

A votre avis , Monsieur , que cela me fait-il ?

E vj

La beauté n'est pas un outil
Nécessaire dans mon ménage.
Ce sont les mains qui font l'ouvrage ;
Aussi je regarde à la main.
Quand elle est dure & bien calleuse ,
C'est un signe certain

Que celle qui la porte est bonne travailleuse.
Si jamais vous prenez ou servante ou garçon
Souvenez-vous de la leçon.

Grand merci , mais jamais je n'aurai domestique
Aucun : je me sers seul. Tant mieux , c'est un
bonheur.

Avez-vous des amis ? beaucoup & je m'en pique.
Eh ! bien pour les connaître employez ma rubrique.

Quoi ! leur tâter les mains ? oh ! que non. C'est le
cœur

Qu'il faut examiner pour savoir si la pâte
En est bonne. Fort bien. Mais dites - moi comment.

Confiez un secret , empruntez de l'argent.
C'est par ces endroits qu'on les tâte.

La morale de cette fable est un peu détournée , & le récit est un peu long. La fable suivante n'est pas exempte de ce dernier défaut qui est celui de presque toutes les fables du même auteur.

LE FERMIER & SON CHEVAL.

Un Fermier avoit un Cheval

Qu'il nourrisait tant bien que mal.

Mais en revanche il doublait son ouvrage.

Au marché sous le bât, sous la selle en voyage

A la charrue, au bois, au moulin, au pressoir :

Cadet portait, tirait du matin jusqu'au soir.

Il faisait maigre chère, il avait de la peine

Plus que son faoul le long de la semaine,

Depuis l'aurore du lundi

Jusqu'à la nuit du samedi.

Mais au moins le dimanche en repos dans l'herbage ?

Oui, dà ! chaque dimanche un saint pèlerinage,

Vous fait trotter Cadet. Trotter ? oh non. J'ai tort.

Il ne va que le pas. C'est encore assez fort,

Quand on a sur le dos une grosse fermière,

Son fils Pierrot en croupe, & puis dans deux papiers

Deux pouparts qu'on n'a pas sevrés ces jours derniers,

Mais de trois & quatre ans. Le mari vient derrière.

A pied ? Trouvez-lui place. Eh ! mais, sur la crinière.

Paix : ne badinez point, railleur ; n'en dites rien :

Je connais le manana ; il y monterait bien, O

110 MERCURE DE FRANCE!

Tant il a de pitié du pauvre roffinant!
De Monsieur St Hubert en cheminant il chante
Le cantique, d'un ton rudement enroué.
Hu, dià, Cadet, va donc; est-ce qu'on t'a cloué
Sur le pavé? Clic, clac, on le fouette, on le pi-
que.

Mon cœur, Jeannot est lourd; il emporte Angeli-
que.

Je le vois. Un gros grès vous remet au niveau
Les paniers inégaux. Cadet d'un poids nouveau
Sent encore augmenter son trop pesant fardeau.
Nous n'arriverons pas. J'entends sonner la messe.
On saccade la bride, on le claque, on le presse;
Tant fut chargé Cadet, Cadet fut tant rofflé,
Que Cadet débarda dans un bourbeux fossé,
Où Lucifer n'aurait pas voulu boire,
Fermière, enfans, paniers, bât, cheval, jusqu'au
grès.

D'aucuns ont prétendu qu'il le fit tout exprès,
Pour finir de ses maux la déplorable histoire.
Mais *chrétiennement* on ne doit pas le croire;
Rarement un cheval se livre au désespoir.
Il supporte, & fait bien, sa vie & sa misère.
Quand on eut retiré les enfans & la mère,
Crottés, boueux, il fallait voir;
On voulut se mettre en devoir
De retirer la pauvre bête,
Qui ne montrait plus que la tête.
On fit de vains efforts. Il enfonça toujours;

Avant que le boubier lui bouchât la parole,

Il fait entendre ce discours

A son maître qui se désole:

Adieu ; mes malheurs vont finir.

Soyez moins dur à l'avenir.

Ne chargez plus outre mesure

Cheval que vous voudrez qui dure.

Ce conseil ne doit pas vous fâcher contre moi :

Ce que je vous dis là , je le dirais . . . Tais-toi.

L'auteur s'est trompé en faisant *chrétien* nement de cinq syllabes. Il n'est que de quatre , comme le mot *chrétien* n'est que de deux. Du reste il y a de jolis détails dans cette fable.

Fermière , enfans , paniers , bât , cheval , jusqu'au grès , &c.

Ce dernier mot est un trait heureux & qui est bien dans le ton du genre. *hu* , *dia* tombe un peu dans le bas. Cette sorte d'imitation est trop facile & n'est pas de bon goût.

L'équipage suait , soufflait , était rendu ,

dit la Fontaine. Il peint très-bien la fatigue des chevaux sans répéter les mots techniques du cocher. M. l'Abbé le Monnier, en plus d'un endroit de ses fables, ne

112 MERCURE DE FRANCE.

distingue pas assez le familier du trivial & prend le ton grivois pour le ton naïf. Voyez, par exemple, comme il peint la lune éclipcée.

Elle a trouvé le pot au noir.

Va te cacher, qu'on ne te voye,

Belle enseigne de chaudronnier.

Ho ! la femme du charbonnier,

Combien le vendez-vous la voye ?

C'est là parfaitement le style du déjeuné de la Rapée, mais ce n'est pas celui de la fable.

Tiens, commère, le grand glaçon !

Soutenez-vous, mon beau garçon.

Soutenez donc votre jeunesse.

Si tu prétends qu'il se redresse,

Voisine, de ton poing donne-lui sans façon

Un haussecol sous le menton.

Ne t'en avise pas, commère.

Vois-tu qu'il porte une rapière ?

Que cela me fait-il, à moi ?

Sais-tu qu'il a servi le Roi ?

Pardi, je le vois à sa mine.

N'était-ce pas dans la Marine ?

Certainement depuis feu Vadé on n'a pas mieux répété les dictons populaires. Mais M. l'Abbé le Moitiéier doit conce-

voir sans peine qu'il n'y a aucun sel , aucun agrément à rimer le jargon des halles , & que quand on marche dans la carrière de la Fontaine, ce n'est pas Vadé qu'il faut se proposer pour modèle.

Ce n'est pas qu'on veuille faire entendre que toutes les fables de M. l'Abbé le Monnier sont dans ce goût. Si cela était, il ne faudrait pas le critiquer. En voici une qui roule sur un mot connu , mais dont l'auteur a tiré une excellente morale.

Dans son pays Monsieur Ficquet
Est un assez bon Gentilhomme
Que pour sa douceur on renomme.
Un de ses vieux amis l'an passé lui disait :
Vos valets ne vous craignent guère.
Monsieur Ficquet , d'un ton tout-à-fait débon-
naire ,
Répondit : Et moi donc est-ce que je les crains ?
J'ai vu blâmer cette réponse
Par des gens qui se croyaient fins.
On *est* peu réfléchi , quand ainsi l'on prononce.
Pour moi , si j'avais des enfans ,
Si du plus puissant des Sultans
Je possédais le vaste empire ,
De mes enfans , de mes sujets
Je voudrais pouvoir dire
Ce que Monsieur Ficquet disait de ses valets.

114 MERCURE DE FRANCE.

On a peu réfléchi serait plus juste que *l'on est peu réfléchi*. Un autre défaut dont il faut que l'auteur se garantisse, c'est d'accumuler de suite un trop grand nombre de vers qui ne sont que de la prose commune, comme, par exemple, tout ce commencement de la fable troisième.

Mon Dieu, que les Badauts
Me semblent de grands sots!

Pour eux tout est spectacle.

Le moindre charlatan, par ses grossiers propos,
Ses tours platement fins & ses mauvais bons
mots,

Leur fait crier miracle.

Pendant une débacle

Je passais sur un pont.

Auprès du parapet je vois grossir la foule.

Comme à Paris on fait ce que les autres font,

Pour voir ce qu'on voit là j'approche & je me
coule,

Puis je pousse & je presse. A force de pousser

J'eus une bonne place,

Et je vis à mon aise arriver & passer

De grands morceaux de glace

Que les eaux entraînaient, &c.

Rien de tout cela ne ressemble à des vers. On se permet de dire la vérité à l'auteur, parce qu'on fait qu'il la voulait, &

l'on desiré de l'entendre , lorsqu'on a tout ce qu'il faut pour en profiter.

M. l'Abbé le Monnier n'ignore pas qu'il est très-aisé de se faire louer , mais il doit prétendre à se faire lire , ce qui est beaucoup plus difficile. Il ne donne ses premières fables que comme un essai ; il demande l'avis des gens de lettres. On n'a pas dû le lui cacher. En abrégeant beaucoup sa narration , qui , en général , est trop verbeuse , en travaillant davantage ses vers qui sont trop prosaïques , il donnera sans doute des productions estimables dans un genre qui a des rapports avec sa tournure d'esprit , & dans lequel c'est beaucoup d'être quelque chose après la Fontaine.

Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques , Grecs & Latins , tant sacrés que profanes , contenant la géographie , l'histoire , la Fable & les antiquités , dédié à monseigneur le duc de Choiseul , par M. Sabbathier , professeur au collège de Châlons-sur-Marne , & secrétaire perpétuel de l'académie de la même ville. Tome XV^e , in-8°. A Paris , chez Delalain , libraire , rue de la comédie Française.

116 MERCURE DE FRANCE.

Ce nouveau volume comprend les deux tiers de la lettre *E. M. Sabbathier*, par l'étendue qu'il a donnée à son dictionnaire, n'en a pas seulement fait un répertoire utile, mais encore une bibliothèque instructive. L'article des Egyptiens que nous offre ce quinzième volume, est assez détaillé pour donner une connoissance satisfaisante de l'histoire de ce peuple. *M. Sabbathier* porte particulièrement son attention sur tout ce qui peut intéresser l'éducation des jeunes gens. Il y a même ici un article sur l'éducation, où il est traité de ses principaux objets. Quoique l'auteur ne se soit permis que quelques réflexions générales, ces réflexions cependant pourront mettre sur la voie la plupart des instituteurs. *M. Sabbathier* conseille, avec raison, comme une pratique utile, après que l'on a appris aux jeunes gens les différentes sortes de gouvernemens, de leur faire lire les gazettes, avec des cartes de géographie & des dictionnaires, qui expliquent certains mots que souvent le maître même n'entend pas. Cette pratique est d'abord désagréable aux jeunes gens, parce qu'ils ne sont pas encore au fait de rien, & que ce qu'ils lisent ne trouve pas à

se lier dans leur esprit avec des idées acquises ; mais peu à peu cette lecture les intéresse , sur-tout lorsque leur petite vanité en est flattée , par les louanges que des personnes avancées en âge leur donnent à propos sur ce point. Il y a des instituteurs judicieux qui font lire aux jeunes gens , & leur expliquent l'état de la France & l'almanach royal , & cette méthode est encore très-utile pour leur procurer de bonne heure ces connoissances - pratiques dont ils ne peuvent manquer d'avoir un jour besoin.

Recherches critiques , historiques & topographiques sur la ville de Paris , depuis les commencemens connus , jusqu'à présent , avec le plan de chaque quartier , par le sieur Jaillot , géographe ordinaire du Roi , de l'académie royale des sciences & belles-lettres d'Angers ,

Quid verum.. curo & rogo , & omnis in hoc sum.

HOR. lib. 1 , ep. 1.

xij cahier , in 8°. A Paris , chez l'auteur , rue & à côté des grands Augustins ; & chez Lottin , aîné , imprimeur-libraire , rue Saint-Jacques.

Ce dernier cahier comprend le XII^e. quartier, qui est celui de Saint-Paul ou de la Mortellerie, borné à l'Orient par les remparts inclusivement, depuis la rivière jusqu'à la porte Saint-Antoine ; au Septentrion, par la rue Saint-Antoine exclusivement ; à l'Occident, par la rue Geoffroi-l'Asnier inclusivement ; & au Midi, par les quais inclusivement, depuis le coin de la rue Geoffroi-l'Asnier, jusqu'à l'extrémité du mail. On y compte vingt-quatre rues : quatre cul-de-sacs, une église paroissiale, deux commuautés d'hommes, une de filles, trois quais, &c.

Epreuves du Sentiment par M. d'Arnaud ;
3 vol. in-12. A Paris, chez le Jay,
libraire, rue St Jacques, au-dessus de
celle des Mathurins.

Cette édition, d'un format très-commode, que l'on peut se procurer à peu de frais & qui est imprimé avec beaucoup de soin & d'exactitude sous les yeux de l'auteur, sera sans doute préférée à toutes les éditions contrefaites que plusieurs libraires & spécialement Marc-Michel Rey, d'Amsterdam, se sont empressés de répandre. Ces pirates de la Typographie,

sans aucun égard pour cette bonne foi que des commerçans honnêtes gardent toujours entre eux , sans même aucun respect pour le Public qu'ils abusent par leur brigandage , ont toujours soin d'annoncer comme de nouvelles éditions des copies informes de premières éditions. Comme ces copies sont toujours faites à la hâte , elles sont remplies de fautes typographiques , de contre-sens , d'absurdités qui ne nuisent pas moins à l'auteur de ces ouvrages , qu'à l'acheteur qui croit avoir les œuvres d'un écrivain qu'il estime , & n'en a qu'une copie toute défigurée. On peut mettre au nombre de ces copies l'édition en trois volumes des œuvres de M. d'Arnaud, que Marc Michel Rey a publiée sous ce titre : « Œuvres » complètes de M. d'Arnaud , nouvelle » édition , contenant tous ses ouvrages , » & plus ample que celles qui ont paru » jusqu'à présent. A Amsterdam , chez » Marc Michel Rey, M. DCC. LXXIII. » Non-seulement il manque à cette édition furtive beaucoup d'ouvrages de M. d'Arnaud ; mais ceux qui y sont rassemblés sont totalement défigurés , sur-tout les pièces de théâtre. D'ailleurs comme le typographe n'a songé qu'à se procurer

promptement quelque argent de son larcin, il n'a pas seulement daigné prendre la peine de consulter les éditions nouvelles; ce sont les premières qui ont été mises à contribution. Pour arrêter autant qu'il est en nous ces sortes de brigandages qui deviennent funestes à la librairie par les éditions informes dont on la surcharge tous les jours, nous croyons devoir engager le Public à s'adresser directement aux libraires dont les noms & les demeures sont annoncés dans des Journaux connus. Nous prévenons en conséquence nos lecteurs que M. d'Arnaud vient de mettre sous presse une nouvelle édition de ses pièces de théâtre, de ses poésies & autres ouvrages. Cette édition, qui fera suite à celle in-12. de ses *Epreuves du Sentiment*, se trouvera chez le Jay, ci-dessus nommé.

Ces *Epreuves de Sentiment* ont eu l'approbation des gens de lettres, des moralistes & des pères de famille qui se sont empressés de les mettre entre les mains de leurs enfans. Ils ont bien senti que pour leur inspirer de bonne heure la vertu & le goût des actions honnêtes, il valoit mieux parler à leur imagination & à leur cœur qu'à leur esprit; leur donner plutôt des exemples que
des

des préceptes ; cherche sur tout à exciter en eux cette sensibilité que la Divinité a donnée à l'homme pour qu'elle vînt à l'appui de sa raison « Le raisonnement, nous » dit M. d'Arnaud dans son éloquente » préface, ne suffit pas pour nous distinguer de la foule immense des êtres : » nous devons encore éprouver cette sensation si chère & si touchante qui nous » approprie les malheurs de nos semblables. La pitié étend nos relations : l'inhumanité nous isole. Aussi les Anciens, » qui connoissoient si profondément la » nature, n'ont ils pas manqué de nous » présenter leurs héros faciles à s'attendrir : Achille verse des pleurs lorsqu'on » lui apprend la mort de son ami Patrocle : Enée a presque toujours les yeux » mouillés de larmes, ce qu'ont reproché » à Virgile plusieurs de nos beaux esprits. » Il est vrai qu'il y a une très-grande distance d'un bel-esprit à un homme de » génie, & il n'appartient qu'à ce dernier » de prononcer sur le mérite de l'antiquité : elle doit être sentie, & beaucoup de » nos modernes *raisonnent* : Bagoas (un » des Eunuques favoris de Darius) eût » mal jugé Alexandre. Mon dessein, continue le même écrivain, a été de faire

» résulter l'instruction d'une sorte d'ac-
 » tion dramatique. Les hommes restent
 » toujours enfans ; il leur faut nécessai-
 » rement des contes ; appliquons - nous
 » donc à rendre ces contes profitables à
 » la vérité & aux mœurs. Dire à nos Sy-
 » barites que c'est un crime affreux d'a-
 » buser de l'innocence & de la crédulité
 » d'une jeune personne , leur paroîtra une
 » froide leçon qu'ils n'écouteront pas , ou
 » qu'ils tourneront en dérision : mais attra-
 » cher leur curiosité en faveur d'une fille
 » charmante qui réunit la beauté & la
 » vertu ; représenter Fanny , la malheu-
 » reuse victime des artifices d'un Lord
 » dénaturé par l'esprit du monde & l'es-
 » prit des pervers ; ramener sous les yeux
 » ce même Lord rendu à la vérité du sen-
 » timent , & déchiré par le repentir ; prou-
 » ver enfin que l'honnêteté a ses plaisirs ,
 » bien au dessus de ceux de la corruption
 » & du libertinage ; de semblables ta-
 » bleaux pourront alors retirer ces gens
 » efféminés de leur indifférence léthargi-
 » que , & les engager à prêter l'oreille au
 » précepte animé de l'intérêt de la fic-
 » tion ; par ce moyen , peut-être , l'amour
 » de l'ordre & la saine morale rentre-
 » ront-ils dans leurs ames , sans qu'ils

» s'en apperçoivent. Traitons la plupart
 » des hommes comme nos amis ; la re-
 » montrance tient de la supériorité , & si
 » le conseil n'est insinué avec cette heu-
 » reuse adresse que le sentiment inspire ,
 » rarement sera-t'on disposé à l'enten-
 » dre. »

*LETTRE de M. Luneau de Boisjermain
 à M. Lacombe , libraire.*

Vous avez inséré , Monsieur , dans l'*Avant-
 Courreur* du 16 Août dernier, la note suivante.

« Les personnes de la Province pourront se
 » procurer par la poste & port franc , les œuvres
 » de M. Francklin , au prix auquel elles se ven-
 » dent à Paris , en s'adressant à M. Luneau de Bois-
 » jermain , rue & à côté de la Comédie Française ,
 » qui seul a traité avec la Ferme générale des
 » Postes , pour le port franc de tous les livres im-
 » primés avec permission. Elles affranchiront le
 » port de leurs lettres & de l'argent. »

Cette note est conçue de manière à faire croire
 que M. Barbeau du Bourg s'est reposé sur moi, du
 débit de son ouvrage. Je n'y prends aucune part.
 Je ne me suis jamais chargé du débit même des li-
 vres que j'ai composés ; j'en ai toujours indiqué la
 vente chez des libraires de Paris ou de la provin-
 ce ; jamais l'idée ne me viendra de prendre le soin
 de vendre les livres des autres.

Ce qu'il falloit simplement annoncer , Mon-

F ij

ſieur, c'eſt qu'ayant traité avec la Ferme générale des Poſtes, pour le port franc des livres partout le royaume, j'ai accordé à M. Barbeu du Bourg, pour le transport des œuvres de Franklin, un abonnement à-peu-près pareil à celui qu'ont obtenu de moi MM. Watin, Mauclerc & autres pour le transport des livres de leur compoſition, qu'ils ont fait annoncer port franc.

Les perſonnes de province peuvent bien ſ'adreſſer à moi pour recevoir, par la poſte & port franc, cet ouvrage, & tous les livres de la librairie de Paris, au prix auquel ils ont été annoncés ; mais elles peuvent également ſ'adreſſer à M. Barbeu du Bourg pour les œuvres de M. Francklin, & à tous autres propriétaires de chaque ouvrage. La ſeule opération qui me concerne, c'eſt qu'en me faiſant paſſer l'argent deſtiné à payer un livre, je prélève ſur la totalité du prix ce qui doit ſervir à en payer le port, & qu'en ſ'adreſſant à M. Barbeu du Bourg pour les œuvres de Francklin & à tous autres propriétaires de livres, ce ſont eux qui me remettent la ſomme convenue pour l'affranchir.

Vous annoncez ſouvent, dans les journaux dont vous êtes poſſeſſeur, des livres d'un très-petit volume, dont le port ſeroit très-dispendieux, & encore plus coûteux par la poſte. Mon intention a été d'en faciliter le transport, ſans que l'acquéreur ait rien à débouſer que le prix du livre qui tente ſa curioſité ; je crois avoir réuſſi.

J'eſpère, Monſieur, que vous voudrez bien insérer dans le Mercure prochain, la lettre que j'ai l'honneur de vous adreſſer. Il s'agit d'expliquer une annonce de vos Journaux, qui n'eſt

point telle qu'elle auroit dû être ; il s'agit d'empêcher les particuliers de Paris de venir demander chez moi les œuvres de Francklin. Elles se trouvent chez l'auteur, rue Copeau ; Quillau, libraire, rue Christine, & l'Esprit, libraire, au Palais royal.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LUNEAU DE BOISIERMAIN.

LETTRE de M. Poinfines de Sivry, à M. Lacombe, auteur du Mercure de France ; ou Apologie de la conjecture qui donne une même cause à la disgrâce d'Agrippa Posthume, adopté par Auguste, & à l'exil d'Ovide : en réponse à la critique que les auteurs du Journal encyclopédique viennent de publier, en Octobre 1773, contre cette même conjecture, qui a paru dans le Mercure d'Avril, pag. 181.

MONSIEUR,

L'auteur de la critique de ma conjecture sur la vraie cause de l'exil d'Ovide, n'appuie sa *Réfutation*, (car c'est le terme qu'il ne craint pas d'employer,) que sur deux ou trois raisonnemens captieux, dont il m'est facile de faire connoître tout le faux.

En premier lieu, ce critique prétend qu'on

F iij

savoit avant moi qu'Ovide avoit été Avocat & qu'il avoit exercé des emplois de judicature ; & cependant , ajoute-t-il , personne encore ne s'étoit avisé de chercher les causes de sa disgrâce dans l'exercice de ces emplois. A cela je réponds que tout le monde s'est accordé jusqu'ici à dire & à répéter qu'Ovide avoit été Avocat , mais qu'avant moi on ignoroit qu'il eût exercé des emplois de judicature civile & criminelle. Il n'est donc pas étonnant que personne ne se soit avisé de chercher la cause de la disgrâce d'Ovide dans l'exercice d'un emploi qu'on ignoroit qu'il eût exercé. Tous les auteurs de sa vie , & cela , sans exception , avoient entendu dans un sens très-incomplet & très-fautif les vers où ce Poëte nous apprend qu'il a été Magistrat.

*Nec malè commissâ est nobis fortuna reorum ,
Usque decemdecies inspicienda viris :
Res quoque privatas statui, sine crimine , judex ,
Deque meâ fassa est pars quoque victa fide.*

On avoit jusqu'ici , par je ne sais quelle inadvertence , interprété ce *judex* dans le sens d'*arbitre choisi volontairement par deux parties en contestation*. Ce qui avoit donné lieu à cette erreur , c'est l'expression de *res privatas* qu'on avoit mal entendue , & dont on n'avoit point vu l'opposition directe avec *fortuna reorum inspicienda* qui précède : opposition d'où il résulte qu'Ovide a jugé des affaires criminelles ,

Nec malè commissâ est nobis fortuna reorum ,

& aussi des affaires civiles ou procès entre particuliers ,

Res quoque privatas statui , sine crimine, judex.

Si le critique convient qu'Ovide a exercé des emplois de judicature , & s'il n'en a rien su ni lui ni personne que d'après la publication que j'ai faite de cette découverte , est-il raisonnable qu'il me fasse l'argument suivant : *on savoit comme vous qu'Ovide avoit été Magistrat , & cependant cette connoissance n'a jamais donné lieu que chez vous seul , à la conjecture que vous avez proposée. Donc votre conjecture est sans vraisemblance , puisque sans cela d'autres s'en seroient avisés avant vous.*

Telle est pourtant la nature du premier raisonnement que le critique emploie contre moi. On me dispensera très-volontiers , je pense , de lui opposer ici d'autre défense que la foiblesse même & le défaut de justesse d'une telle objection.

Quoi qu'il en soit , ce censeur m'accorde qu'Ovide a été Magistrat : il articule même qu'il a été *centumvir* , & cela résulte clairement , selon lui , du passage formel d'Ovide.

*Nec male commissa est nobis fortuna reorum ,
Usque decem decies inspicienda viris.*

Sur quoi il s'étonne que j'aye inféré de ce même passage qu'Ovide eût été *Decemvir* ; car *decem decies* signifient *cent* & non pas *dix*. Mais le critique ne prend pas garde que , dans le vers en question , *decies* appartient à *usque* , & que l'un & l'autre appartiennent à *inspicienda* ; tellement

F iv

que le sens & la construction seroient telles, si Ovide eût écrit en prose : *nec nobis malè commissæ est reorum fortuna, decies usque inspicienda decem viris*. Le critique ne réfléchit pas qu'on ne sauroit dire *decem decies vir*, pour exprimer un *centumvir*, non plus que *bis quinque vir*, pour exprimer un *decemvir*, ni *bis decemvir* pour exprimer un *vigintivir*, &c. toutes ces dénominations étant strictement absolues, incommutables, & sans aucun équivalent qui puisse en représenter la valeur, à leur défaut : car *decem-decies viri*, (comme construit le critique) signifieroit bien *dix fois dix hommes*, ou, ce qui revient au même, *cent hommes* ; mais on conçoit qu'il y a loin d'une expression qui désigne vaguement *cent hommes*, à celle qui désigne expressément les *centum-virs*. Et si l'on considère que dans le vers en question, il y a encore le mot *usque*, qu'il est embarrassant de faire cadrer avec l'interprétation du censeur, parce qu'on est forcé de le joindre à son *decem decies viri*, en cette sorte, *decem decies usque viri* ; on conviendra qu'il n'y a nul moyen de lui accorder qu'Ovide ait employé une circonlocution aussi verbeuse, aussi incorrecte & aussi insuffisante, pour exprimer les *centumvirs*. Si au contraire on interprète ce passage comme je fais, il se trouvera qu'Ovide s'est exprimé en termes très-convenables & très-latins, & qu'il n'a usé d'aucune circonlocution diffuse & incorrecte ; qu'en un mot, il a exprimé d'une façon très-claire ce qu'il vouloit dire, savoir qu'il s'est toujours conduit en rapporteur irréprochable dans les affaires criminelles d'où dépend le sort de l'accusé, & qui doivent être examinées jusqu'à dix fois, (*decies usque*) par

les decemvirs. On fait par Dion, L. 54, que les *decemvirs* étoient les Présidens du Tribunal des *centumvirs*. Ils avoient donc la première inspection des affaires qui passoient à ce Tribunal ; d'où je conclus, contre la prétention du critique, qu'il n'est pas indifférent à la question présente, qu'Ovide ait été *centumvir* ou *decemvir*. Tout le monde avouera qu'en qualité de *decemvir* il a pu donner le premier mouvement à une procédure qu'il étoit libre d'arrêter ou de ne pas entamer ; au lieu qu'en qualité de simple *centumvir*, il n'eût gueres pu connoître que d'un crime déjà divulgué parmi tous les autres membres du même Tribunal. Il y a donc quelque sujet de penser que c'est par précipitation de jugement que le critique s'est permis de traiter de *bévue* l'interprétation très-fondée en raison que j'ai donnée de l'un des plus curieux passages de notre Poëte.

Venons au point le plus important : est-ce pour avoir informé de quelque atrocité du jeune Agrippa qu'Ovide a encouru la disgrâce d'Auguste, comme je le prétends ? On ne peut réfuter ma prétention que de quatre manières ; 1°. *En prouvant qu'Ovide n'étoit point Magistrat pour le criminel* : j'ai fait voir qu'il l'étoit. 2°. *En prouvant que l'époque de la disgrâce d'Agrippa ne se rapporte point avec celle de la disgrâce d'Ovide* : le critique-lui même est le premier à confesser que ces deux époques se conviennent, & que cette convenance donne un degré sensible de vraisemblance à mon système. 3°. *En prouvant que l'exil d'Ovide appartient à telle ou telle autre cause, & non à celle que j'ai indiquée* : le critique convient qu'avant moi & depuis moi, personne,

sans excepter lui-même, n'a proposé à cet égard de conjectures raisonnables. 4°. *En prouvant que le caractère donné par l'histoire au jeune Agrippa, ne permet pas de croire qu'il ait donné lieu à un des decenvirs de Rome d'informer contre lui d'un crime commis par lui : voici le seul point capital sur lequel le critique n'est point d'accord avec moi. Examinons qui des deux est dans l'erreur, & s'est fait à soi-même illusion.*

Le critique m'oppose le témoignage de Tacite qu'il prétend avoir été, parmi les historiens Romains, le plus instruit de tous sur le caractère des personnages qui composoient la Cour d'Auguste. Cet écrivain, à jamais célèbre, crayonne ainsi le caractère d'Agrippa : *rudem sanè bonarum artium & robore corporis stolidè ferocem : nullius tamen flagitii compertum*, c'est-à-dire, *un esprit grossier & sans lettres, un jeune homme qui faisoit stupidement parade de la force de son corps ; mais qui au surplus n'étoit convaincu d'aucun crime.*

Or Tacite n'en juge ainsi que parce que la notoriété des crimes d'Agrippa n'étoit point venue à sa connoissance ; d'autant qu'on ne lui fit jamais de procès en forme, & que Tacite qui, selon juste Lipse, ne mourut que sous l'Empire d'Adrien, étoit trop éloigné de l'époque d'Agrippa pour juger des causes de sa disgrâce, autrement que par conjecture. Ajoutons que cet historien, qui paroît s'être proposé de peindre Tibère des couleurs les plus noires & les plus odieuses, n'y pouvoit mieux réussir qu'en lui faisant ouvrir son règne par le meurtre d'un innocent ; & de là le soin qu'il prend de mettre en doute qu'Agrippa fût coupable. Mais si l'on y prend garde de plus près, on trouvera que Tacite convient expresse-

ment de la cruauté du jeune Agrippa. Car, lorsqu'il nous dépeint Auguste près de mourir, il représente les Romains s'entretenant entre eux de son successeur, & rejetant de leurs vœux ce même Agrippa, à cause de son caractère cruel : *trucem Agrippam & ignominiâ accensum*, &c. Au reste quelle que soit l'autorité de Tacite, historien très-postérieur au tems dont il s'agit, elle ne sauroit en aucun cas, prévaloir ici sur celle des écrivains contemporains d'Agrippa même. Or Velleius Patercule, qui est de ce nombre, puisqu'il vivoit sous Auguste & sous Tibere, approuve le meurtre d'Agrippa, & proteste qu'une telle fin étoit due à la perversité inouïe du naturel de ce jeune Prince, & à l'accroissement journalier des vices de son esprit & de son cœur, ne trouvant d'autre terme que celui de *fureur* pour en exprimer la dépravation. *Agrippa qui jam ante biennium, qualis esset apparere caperat, mirâ pravitate animi atque ingenii in precipitia conversus, patris atque ejusdem avi sui animum alienavit sibi; moxque, crescentibus in dies vitiis, dignum furore suo habuit exitum.* Comment donc le critique ose-t-il invoquer l'autorité de Patercule contre mon hypothèse? Mais voici une autre difficulté qu'il me cherche. Citons ses propres paroles :

« Y a-t-il ici (s'écrie-t-il) la moindre apparence qu'Ovide soit entré pour quelque chose dans la disgrâce d'Agrippa? Supposons qu'il eût instruit son procès; Auguste qui fit lui-même homologuer par un Sénatus-consulte l'exil de son petit-fils, pouvoit-il après cela s'en prendre au premier juge, sans la plus absurde incon-
séquence? N'étoit-ce pas joindre une injustice

« affreuse à l'éclat de la justice qu'il faisoit d'A-
 « grippa ? Etoit-ce enfin le moyen de faire ou-
 « blier son crime ? Non , dira M. de Sivry ; mais
 « c'étoit se venger en Souverain. Nous laissons
 « réfléchir sur l'idée d'une pareille vengeance.

Le critique cherche , je ne fais trop pourquoi ,
 à me bruiiler avec les Souverains. Je n'ai dit
 nulle part qu'Auguste se fût *vengé en Souverain* ,
 en punissant Ovide. J'ai dit en propres termes :
 « il est probable qu'Ovide fit informer de quel-
 « que grand délit dont il ne connoissoit pas
 « l'auteur , & que cette information juridique
 « ayant donné lieu à la découverte du coupable ,
 « il le trouva que le criminel n'étoit autre que le
 « Prince Agrippa , petit-fils & successeur désigné
 « d'Auguste , & que l'Empereur ne pût par-
 « donner à Ovide cette faute involontaire , le
 « regardant comme la cause (innocente à la vé-
 « rité) de l'opprobre de sa maison. » Voilà uni-
 quement ce que j'ai écrit , sans me permettre à
 cette occasion aucune réflexion critique contre
 Auguste , & moins encore contre l'Ordre entier
 des Souverains , qui ne pourront sans doute que
 savoir un gré infini au critique de les défendre
 avec ce zèle , même quand personne ne songe à
 les offenser.

Je soutiens , en outre , qu'Auguste a pu sans
inconséquence punir Ovide d'avoir ébruité la honte
 de sa maison , & cependant punir Agrippa du
 crime ébruité par Ovide. Il est vrai qu'il ne faut
 pas supposer , comme le critique , qu'Auguste
 commença par faire homologuer au sénat l'exil
 de son petit-fils , & qu'ensuite il s'avisa de son-
 ger à punir Ovide ; tenons-nous-en à l'ordre
 naturel des circonstances du fait , tel que je l'ai

exposé. Ovide donne par ses informations une certaine publicité à un délit d'Agrippa : Auguste arrête toute procédure, punit Ovide d'avoir divulgué l'opprobre de sa famille, mais se trouve bientôt forcé par le scandale même du délit, d'exiler Agrippa ; enfin, les vices de celui-ci croissant de plus en plus, l'Empereur fait homologuer cet exil par le sénat ; & cependant Auguste ne rappelle point alors Ovide, parce qu'en le reléguant, il avoit motivé sa disgrâce sur un prétexte apparent, je veux dire sur ses poësies amoureuses, qui fournissoient un grief toujours subsistant. Auguste se proposant la réforme des mœurs, ne pouvoit gueres, en effet, rappeler d'exil celui à qui il avoit affecté d'en attribuer la corruption.

Le critique cite un passage d'Ovide qu'il a tort de m'opposer, puisque ce passage convient, on ne peut mieux, à mon système ; le voici.

Causa mea cunctis nimium quoque nota ruinæ :

Indicio non est testificanda meo.

*Quid referam comitum que nefas, famulosque
nocentes ?*

Assurément, il est très-facile d'expliquer ce dernier vers, dans mon hypothèse. Ce *comitum nefas* s'entendra de la faute qu'Ovide fit partager aux autres décevans, en rapportant dans leur comité le délit en question ; & le *famulos nocentes* s'expliquera très-naturellement en supposant que les domestiques d'Ovide avoient figuré comme témoins dans cette affaire si délicate.

En un mot, Monsieur, j'ai l'assurance de croire que le censeur anonyme, loin d'avoir ruiné mon système, n'a fait que l'affermir davantage par une attaque dont tout conspire à faire voir l'impuissance. Quant à moi qui n'ai eu & n'ai encore dans tout ceci d'autre intérêt que mon zèle pour la recherche d'une vérité historique, je suis prêt à sacrifier toutes mes prétentions au premier critique qui se présentera avec des conjectures plus vraisemblables & plus fondées en raison que les miennes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A C A D É M I E.

*Discours prononcé à la séance publique de
l'Académie royale de Chirurgie, le jeudi
22 Avril 1773.*

L'ACADÉMIE royale de chirurgie avoit proposé, pour le prix de cette année, la question suivante :

Quelle est, dans le traitement des maladies chirurgicales, l'influence des choses nommées non naturelles ?

Parmi les mémoires qui nous ont été adressés en petit nombre, sur cette matière, il y en a dont les auteurs n'ont pas du tout saisi la question : ils se sont éga-

rés dans des spéculations métaphysiques, sur les causes premières de l'organisation, sur les loix du mouvement appliquées à l'économie animale, sur le mécanisme de l'électricité regardée comme le principe qui anime & vivifie les corps, sur la formation & la distribution des matières nutritives, sur l'influence réciproque de l'ame sur le corps, & du corps sur l'ame, &c. &c.

Des mémoires hypothétiques sur des objets qui ont si peu de trait à la proposition de l'Académie, ne pouvoient fixer son attention. Il est évident qu'on demandoit que les auteurs travaillassent à la perfection de la pratique de la Chirurgie, en appliquant au traitement des maladies chirurgicales les règles de l'hygiène, en montrant quels secours on pouvoit tirer de l'administration judicieuse des choses non naturelles, pour obtenir méthodiquement la guérison des maladies qui sont du ressort de la Chirurgie.

Le mémoire N°. 4. qui a pour devise ce passage d'Hippocrate, au livre I^r des Epidémies, *circa morbos duo exerceto, ut juves, aut non noceas*, fait honneur à son auteur. Il a senti l'importance du sujet, & son début promettoit une dissertation satisfaisante sur la question pro-

136 MERCURE DE FRANCE.

posée. « La Chirurgie moderne se glorifie
« moins, dit - il , des opérations qu'elle
« est indispensablement obligée de faire,
« que de celles qu'elle fait éviter par un
« traitement méthodique. C'est dans ce
« principe que l'Académie royale de Chi-
« rurgie a travaillé utilement à perfec-
« tionner la matière médicale externe en
« proposant successivement pour le sujet
« des prix qu'elle a distribués pendant
« plusieurs années, quelle étoit la natu-
« re, la manière d'agir & l'usage des re-
« mèdes répercussifs , résolutifs , émol-
« liens , anodins , suppuratifs , détersifs ,
« dessicatifs & caustiques. Par le code mé-
« dicamentaire chirurgical que les mémoi-
« res couronnés ont produit , l'art s'est en-
« richi de connoissances utiles , & est de-
« venu plus doux & moins redoutable. »

Si la matière des médicamens trop né-
gligée paroïssoit fournir un juste sujet de
reproche contre nos prédécesseurs , nous
ne voulons pas encourir celui que nos
successeurs pourroient nous faire de n'a-
voir pas examiné avec assez d'attention
quelle est l'influence des choses non na-
turelles dans le traitement des maladies
chirurgicales. Peut - on entreprendre la
guérison d'un malade sans connoître les
six choses indispensablement nécessaires

à la conservation de la vie, & dont le bon ou le mauvais usage contribuent si essentiellement à maintenir ou à détruire l'état de santé, & dont la direction doit par conséquent beaucoup servir à la rétablir lorsqu'elle a été dérangée par quelque cause que ce soit?

Il a paru à quelques personnes, que le sujet étoit trop vaste pour être traité convenablement dans un seul mémoire. Elles ne disconviennent pas qu'une hygiène chirurgicale bien faite ne fût un travail utile, & qu'il manque à l'instruction des élèves. Mais comment espérer que l'on comprenne dans un mémoire tout ce qui regarde l'air, les alimens & la boisson; l'exercice & le repos, le sommeil & la veille, les excréments évacués ou retenus, les passions & les affections de l'ame?

Tels sont, à la vérité, les objets de l'hygiène; mais ce ne sont pas tous les principes de cette science & les détails qu'ils comportent, dont on demandoit l'exposition; c'est l'application des règles générales au traitement particulier des maladies chirurgicales: sous ce point de vue, le sujet ne passe point les bornes d'un mémoire académique, & plus l'auteur qui voudra s'en occuper sera instruit, moins

138 MERCURE DE FRANCE.

il trouvera de difficulté à circonscrire sa matière. Une Société savante qui auroit proposé , il y a trente ans , pour le sujet d'un prix , de déterminer *quelle est la structure du cœur & son action ?* auroit-elle mérité le reproche d'avoir montré un champ trop étendu , ou une carrière dont les limites auroient paru posées à des distances trop éloignées ? Non sans doute. Mais en remontant aux premiers principes , en exposant les recherches , les progrès & les erreurs de ceux qui ont traité cette question ; en faisant l'histoire exacte des découvertes ; en discutant les différentes opinions , M. Senac a pu faire de ce sujet un traité en deux vol. *in 4°*.

On pourroit de même , sur les choses non naturelles , étendre la matière & faire de très-longues dissertations. Ce n'est pas la question proposée par l'Académie qui donnera lieu à cette diffusion. Par l'énoncé même on voit que si elle demande une théorie , elle l'assujettit à être la lumière de la pratique. La vraie théorie sera toujours réduite aux seules conséquences tirées des faits : c'est une loi que l'Académie s'est prescrite dans tous ses ouvrages ; & , quand on connoît son esprit , il est difficile de prendre le change à cet

égard. « En suivant les traces de la nature
 » à la lumière des expériences & des ob-
 » servations, on arrive bientôt à des bar-
 » rières que les esprits solides ne fran-
 » chissent point : au-delà de ces bornes
 » on ne peut saisir que des conjectures,
 » & l'égarément est inévitable. »

L'hygiène peut fournir des détails infinis. Les alimens seuls donneroient la matière de plusieurs volumes. Après tant de traités que nous avons sur l'air, M. l'Abbé Richard vient d'en publier l'histoire naturelle en huit volumes. Il y a environ 60 ans que le célèbre docteur Arbuthnot, membre du collège royal des Médecins de Londres, donna au Public, sur ce sujet, un excellent traité qui a pour titre : *Essai concernant l'influence de l'air sur le corps humain*. Pour remplir son objet il a parlé en différens chapitres, des ingrédiens de l'air ; de ses propriétés ; de ses qualités ; de la nature de l'air dans les situations, les régions & les saisons différentes ; des usages & des effets de l'air dans la respiration : Il donne des remarques sur la peste & les fièvres pestilentiellles, en tant que l'air influe dans ces maladies ; il parle des différens effets des explosions naturelles de l'air sur le corps humain. Ce traité est curieux & instructif ; mais il n'y a de re-

latif à la pratique que le chapitre VI concernant l'influence de l'air dans les maladies & sur les constitutions différentes des hommes; les connoissances qu'il renferme sont restreintes à l'ætiologie. L'air n'y est considéré que comme cause de maladies; ce sont les mauvais & pernicieux effets qu'on calcule suivant la variété des climats & des saisons. La question proposée par l'Académie sur l'influence des choses non naturelles les considère sous un autre point de vue, en demandant quels effets elles produisent dans le traitement des maladies chirurgicales; cette question est purement thérapeutique.

Le docteur Arbuthnot se plaint en plusieurs endroits de son ouvrage, que le sujet de l'influence de l'air sur les constitutions & les maladies du corps humain, n'a point été traité par les Médecins modernes avec l'exactitude qu'il mérite, que les observations de cette espèce sont en très-petit nombre, & que dans cette disette de faits, tout ce qu'on peut faire de mieux est de déduire des loix de la mécanique, des propriétés & qualités connues de l'air, quels doivent être les effets naturels de ce fluide. Ses qualités chaudes ou froides, sèches ou humides produisent des effets différens auxquels on ne peut re-

médier efficacement qu'en en combattant la cause. Les Chirurgiens, dit-il, ont dans l'exercice de leur art des occasions plus fréquentes d'observer les effets de l'air ; les fibres doivent être plus souples & plus flexibles dans un tems doux que pendant le froid qui les contracte ; & la constitution de l'air, capable de corrompre naturellement la chair crue , doit exposer les plaies au danger de la mortification. C'est ce qui a déterminé, dit-il, le choix des saisons pour certaines opérations qu'on peut différer ; & il n'est pas douteux que les qualités de l'air ne rendent certaines maladies plus aisées ou plus difficiles à guérir en différens pays. Arbuthnot avoit appris d'un habile Chirurgien de l'Armée Britannique en Allemagne, deux choses remarquables : la première, qu'après la bataille d'Hochster, en 1704, les blessés de l'hôpital de Norlingue furent attaqués de tumeurs œdémateuses , dont plusieurs moururent ; mais qu'ayant été transférés dans un autre air, cet accident disparut. La seconde est qu'au siège de Lille, il y eut une grande disposition dans toutes les plaies à devenir gangreneuses, & principalement dans celles de la tête. Il n'y a point d'état vicié des solides ou des fluides.

des qui ne puisse être causé par les propriétés & les qualités de cet élément , & par leurs changemens & combinaisons différentes. L'air des hôpitaux est sur tout très-nuisible ; M. Pringle , qui a donné un excellent traité sur la Médecine des Armées , démontre clairement qu'il y a une fièvre propre aux hôpitaux , dont les blessés sont attaqués consécutivement par leur séjour dans ces lieux ; ce qui leur est commun avec les personnes qui les y soignent. Hippocrate , dans son traité des Vents , dans celui de l'usage des choses humides ; dans celui qui est intitulé , *de l'air , de l'eau & des lieux* , donne des préceptes admirables , dont on pourroit faire une heureuse application à la théorie & à la pratique de la chirurgie. Il vouloit qu'on eût égard à la constitution de l'air dans les opérations chirurgicales ; il savoit prédire les symptômes & les accidens par le tems. Dans un été sec, les maladies finissent plutôt que dans un humide , où elles sont opiniâtres & disposées aux suppurations. Il remarque que la chaleur & l'humidité , lorsqu'elles se rencontrent ensemble , produisent la putréfaction.

Les livres qui traitent des choses non naturelles sont très - multipliés depuis

quelque tems. On y répète tout ce que les philosophes & les médecins de l'Antiquité ont dit sur les règles de la santé. Les législateurs mêmes se sont occupés de cet objet important : Moïse ne détermine r'il pas les espèces d'animaux dont il étoit permis aux Israélites de manger , & les parties de ceux-ci qu'on devoit regarder comme immondes ? Mais les règles de Pythagore , de Porphyre , les préceptes de l'école de Salerne & tous ceux qu'on trouve dans les ouvrages modernes ont pour but la conservation de la santé ; ils sont donnés dans des vues de prophylactique ou de préservation. Hippocrate avoit tourné les siennes un peu plus du côté pratique. Comment ceux qui ont essayé de traiter la question proposée par l'Académie, paroissent-ils avoir ignoré qu'*André de la Croix* & *Ambroise Paré* ont fait une hygiène curative , à l'occasion des plaies de tête ? L'examen & la comparaison de leur doctrine auroit donné lieu à quelques discussions utiles au progrès de l'Art : la méthode qu'ils ont adoptée pour ce genre de maladies auroit pu être appliquée à d'autres cas , & servir de modèle dans ceux mêmes où la diversité des indications exigeroit qu'on donnât d'autres préceptes.

Ambroise Paré, au chap. XIV du 10^e livre, des plaies en particulier, prescrit le régime convenable aux plaies & aux fractures du crâne. « Lorsque tu panseras le
 » malade, te faut avoir, dit-il, une bas-
 » sinoire pleine de braise, ou une pelle
 » de fer, laquelle sera tant échauffée,
 » qu'elle devienne rouge, & qu'elle soit
 » tenue au dessus de la tête du malade à
 » une telle hauteur qu'il en sente la chaleur;
 » afin que par la réverbération d'icelle,
 » l'air ambient, c'est à dire qui est à l'en-
 » tour, soit corrigé. Car le froid, comme
 » dit Hippocrate, est ennemi du cerveau,
 » des os & de tous les nerfs, & générale-
 » ment de toute notre nature. »

André de la Croix s'appuye aussi sur l'autorité d'Hippocrate pour recomman-
 der une chaleur fort tempérée dans le
 pansement des plaies de tête. Les Chi-
 rurgiens s'abusent & se trompent beau-
 coup, dit-il, lorsque par des briques rou-
 gies au feu, ou par d'autres moyens, ils
 excitent une chaleur à laquelle la tête
 n'est point habituée. C'est une cause de
 fluxions, de douleurs gravatives, d'in-
 flammation & de pourriture. Cette obser-
 vation paroît fort judicieuse. La pelle
 rougie, ou le réchaud allumé, tenu avec
 tant de soin sous les rideaux du lit, rare-
 fie

tie l'air , & met , pour ainsi dire , la tête du blessé sous une ventouse. Je suis persuadé que les expansions putrides de cerveau , qu'on ne peut réprimer qu'avec l'huile de térébenthine ou le baume du Commandeur , sont souvent venues de cet excès de chaleur que la raison réproouve , & dont l'expérience n'a pas désabusé , parce qu'elle a pris pour symptôme du mal , l'accident qui venoit de l'usage nuisible & dangereux des moyens qu'elle croyoit salutaires. André de la Croix porte l'attention jusque sur la position du lit du malade , lequel doit être à contre jour : il parle de la direction & du degré de la lumière par laquelle la chambre peut être éclairée , pour que le malade n'en soit pas incommodé. C'est d'après les connoissances de l'hygiène qu'il a dicté ces préceptes salutaires.

Les alimens dont les blessés peuvent user sont déterminés , par nos deux auteurs , suivant l'âge & le tempérament du malade , la saison de l'année , le tems de la maladie , & son état actuel , soit dans la naissance & le progrès des symptômes & accidens , soit dans le déclin. Ils n'entrent pas dans de grands détails ; mais les règles générales sont établies d'après la nature des alimens & les effets relatifs

qu'ils peuvent produire. Le choix des substances alimentaires doit être fait de manière qu'elles concourent à remplir les indications curatives. Dans les maladies où il y a de la putridité, les alimens qui ont une vertu antiseptique & qui empêchent la décomposition des humeurs sont préférables; ceux qui sont atténuans & incisifs conviennent dans les maladies où la coagulation des fluides se manifeste. Il y a des substances lénitives qui entretiennent la liberté du ventre: d'autres dont la vertu aromatique ou astringente corrobore les fibres, & semble raffermir les tuyaux excrétoires: quelquefois il faut rafraîchir; dans d'autres cas il faut augmenter la chaleur, & l'on obtient utilement & sûrement, par la voie des alimens appropriés, ce que les autres moyens ne procureroient peut-être pas sans leur aide. La connoissance des tempéramens est du ressort de l'Hygiène, & il n'est pas douteux que les moyens de guérison se règlent différemment dans les constitutions pléthoriques, sanguines ou pituiteuses; dans les sujets qui abondent en alkali-spontané, dans les personnes dont le sang est vicié par quelque hétérogène; & dans ces cas, l'usage des alimens & de la boisson, tant dans la quantité que dans

la qualité, doit être varié & déterminé suivant la nature des circonstances.

Les règles diététiques qu'Hippocrate a prescrites sont encore le guide le plus assuré qu'on puisse suivre ; mais leur application aux cas particuliers, qui sont sans nombre, demande de la sagacité. C'est ordinairement au commencement des maladies, dans le tems de l'orgasme, que la diète se borne à des boissons délayantes, à la ptisane & au bouillon. Mais le bouillon étant chargé de suc^s animaux, est putrescible & ne convient pas dans une infinité de cas, où l'on n'a garde de l'accuser des accidens qu'il produit, ou de la persévérance des symptômes qui céderoient aux autres remèdes, si l'usage indiscret des décoctions de viandes ne donnoit de l'aliment à la maladie, au détriment du malade qu'on prétend nourrir. Il y a plus : on trouve des cas où la diète la plus rigoureuse, l'abstinence absolue est un moyen de guérison auquel nul autre remède ne pourroit suppléer : c'est ainsi qu'on parvient à cicatrifier certains ulcères aux corps dont la fibre est relâchée par la surabondance des humidités qui l'abreuvent. Hippocrate en a fait un précepte positif. *Corporibus humidâ carne præditis,*

148. MERCURE DE FRANCE.

imperanda fames ; fames enim corpora exsiccant.

L'habitude d'user de certains alimens, quoique nuisibles en eux-mêmes, est une raison de ne pas les défendre sévèrement aux malades à qui l'indulgence à cet égard devient nécessaire : des exemples très singuliers ont confirmé la doctrine d'Hippocrate sur ce point.

Il paroît, au premier aspect, bien inutile d'établir des règles particulières concernant l'exercice & le repos dans le traitement des maladies chirurgicales ; cependant on peut procurer le plus grand bien en prescrivant l'un & l'autre à propos. La promenade à pied ou en voiture, l'action de chanter ou de lire à haute voix, l'exercice du cheval, ont des utilités particulières en différens cas. On peut même trouver l'occasion de faire servir un exercice forcé à la guérison de certaines maladies : nous avons des exemples de maladies vénériennes très-compiquées qui ont cédé à l'usage de la décoction de gayac, dont la boisson, à une certaine mesure, étoit suivie d'une promenade fatigante pendant l'espace de deux heures, afin de procurer la sueur. Cet exercice répété deux fois par jour pendant six se-

maines, a dissipé des exostoses, & guéri radicalement plusieurs personnes qui y ont eu recours.

On supplée au défaut de cet exercice, qui seroit nécessaire, par des frictions douces avec des linges molets, un morceau de flanelle ou des éponges fines. Ces frictions ont parfaitement réussi à Ambroise Paré, dans le traitement du Marquis d'Avrey, frère du Duc d'Ascot, à qui le Roi Charles IX envoya son premier Chirurgien. Ce Seigneur étoit réduit à la dernière extrémité, à la suite d'un coup de feu, reçu sept mois auparavant, & qui avoit fracturé l'os de la cuisse. Dans cette cure, l'une des plus belles qu'on ait faites en ce genre, Ambroise Paré prescrivit des frictions avec des linges chauds sur la partie, pour favoriser l'opération des remèdes capables d'atténuer & de résoudre l'engorgement du membre blessé; & il en faisoit faire le matin d'universelles, de tout le corps, « qui étoit, dit-il, grandement exténué » & amaigri par les douleurs & accidens, » & aussi par faute d'exercice. »

Les malades reçoivent un très-grand soulagement en bien des cas lorsqu'on les tire de leur lit le matin. Plus leur complexion est délicate, plus ils sont affoiblis

150 MERCURE DE FRANCE.

par la maladie; moins le séjour dans le lit, hors le tems du sommeil, leur est profitable. Le repos énerve les solides & fait stagner les humeurs; les forces, l'action vitale, si nécessaire à la guérison, ne peuvent se rétablir par l'inaction. Le renouvellement de l'air de la chambre où l'on a dormi seroit d'un foible secours, si on laissoit le corps entre les draps & sous les couvertures imprégnées de l'humidité de la sueur & de la transpiration. Les influences douces de l'air du matin donnent du ressort aux fibres, & préparent aux grandes évacuations, lesquelles sont plus promptes & plus faciles quand le corps a changé de lieu & s'est procuré une atmosphère nouvelle.

Ce changement, que nous regardons comme une espèce d'exercice salutaire, n'exclut pas le plus grand repos de la part des choses extérieures. Ambroise Paré remarque, à l'occasion des plaies de tête, qu'il faut mettre le blessé en un lieu de repos & hors du bruit, autant qu'il est possible; comme loin des cloches & de l'habitation des ouvriers dont le métier est bruyant, tels que les maréchaux, les tonneliers, &c. & les garantir du bruit des charrettes. Le bruit augmente la douleur, la fièvre & autres accidens. Je me souviens, c'est le

père de la chirurgie françoise qui parle,
 « je me souviens, qu'étant au château de
 » Hesdin, à l'heure qu'on faisoit la bat-
 » terie, le bruit & retentissement de l'ar-
 » tillerie caufoit aux malades une extrême
 » douleur, & principalement à ceux qui
 » étoient blessés à la tête; car ils disoient
 » qu'il leur sembloit qu'autant de coups
 » de canon qu'on tiroit, qu'on leur don-
 » noit autant de coups de bâtons sur leurs
 » plaies: elles rendoient quelquefois du
 » sang: la douleur, la fièvre & autres ac-
 » cidens étoient, par telle véhémence,
 » grandement augmentés, & la mort accé-
 » lérée.»

Le fruit d'une direction raisonnée & relative au besoin de chaque individu, touchant le sommeil & la veille, ne peut pas plus être un sujet de doute, que ce qui vient d'être dit sur le mouvement & le repos. Quels détails instructifs ne devoit-on pas exposer sur les évacuations de différens genres à procurer ou à réprimer suivant la nature & la différence des maladies, relativement à l'âge, au sexe, au climat & à la saison; dans les maladies chirurgicales, aussi bien que dans celles qui sont du ressort de la médecine interne.

Enfin les affections & les passions de

152 MERCURE DE FRANCE.

l'ame influent si fort sur la santé & sur la maladie ; qu'on ne peut trop y avoir égard.

« Le Chirurgien, dit encore Ambroise
» Paré, ne doit mépriser les affections
» de l'ame, pour ce qu'elles causent grands
» mouvemens & mutations au corps, à
» cause qu'elles dilatent ou compriment
» le cœur, & en ce faisant les esprits se
» résolvent ou astreignent & suffoquent.
» Ces passions sont joie, amour, espérance, ire, tristesse, crainte & autres,
» toutes lesquelles doivent être corrigées
» par leurs contraires. »

On voit, par cet exposé sommaire, la nécessité & l'utilité d'une hygiène chirurgicale. Les auteurs qui ont travaillé sur cette matière n'ayant pas satisfait l'Académie, elle propose de nouveau, pour le prix de l'année 1775, la même question avec promesse d'un prix double, savoir ;

Quelle est, dans le traitement des maladies chirurgicales, l'influence des choses nommées non-naturelles ?

L'Académie a accordé le prix d'émulation à M. Bajon, chirurgien à Cayenne, auteur d'un bon mémoire sur la méthode de traiter les plaies, dans les pays chauds.

Les cinq petites médailles ont été méritées par

M. Aubray, maître-ès-arts & en chi-

NOVEMBRE. 1773. 153
rurgie , & membre de l'académie des
belles-lettres à *Caën*.

M. Raymondon , ancien chirurgien-
major des vaisseaux du Roi & du régi-
ment de Bourbon cavalerie , maître en
chirurgie à *Castres*.

M. Didelot , maître-ès-arts & en chi-
rurgie , à *Bruyères* en Lorraine.

M. Pietsch , démonstrateur d'anatomie
& correspondant de l'Académie à *Hu-
ningue* , & docteur en médecine.

M. Mestivier , maître-ès-arts & en chi-
rurgie à *Bordeaux*.

*Signé, Louis , Secrétaire perpétuel de
l'Académie royale de Chirurgie.*

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique conti-
nue avec succès les représentations de
l'*Union de l'Amour & des Arts* , ballet
héroïque en trois entrées , composé des
actes de *Bathile & Chloé* , de *Théodore &
de la Cour d'Amour*.

Mlle Rosalie joue , en l'absence de

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

Mlle Duplant, le rôle de Théodore. Son jeu noble, intéressant & plein d'expressions ; sa voix brillante ; son chant agréable & animé lui concilient les suffrages de tous les spectateurs. M. Durant est aussi applaudi dans le rôle de Théophile qu'il remplit en l'absence de M. l'Arrivée.

On voit avec le plus grand plaisir que Mde l'Arrivée & M. le Gros quittent rarement les rôles qu'ils jouent & chantent avec tant de supériorité & d'agrément dans le premier & dans le troisième acte.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LA continuation des représentations de la tragédie d'*Orphanis*, par M. Blin de St Mor, a été remise après le voyage de Fontainebleau.

D É B U T.

Mlle St Gervais, qui n'avoit encore paru que sur quelques théâtres particuliers, a débuté, le 13 Octobre, dans le rôle d'*Alzire* ; & le 20, dans le rôle d'*Hy-*

permenestre. Cette jeune actrice a été fort applaudie.

Une figure aimable & théâtrale, beaucoup d'intelligence & de sensibilité, un jeu noble, intéressant & expressif, de la précision dans ses gestes, de la justesse dans ses tons, un organe agréable, mais foible; tous ces avantages ont fait accueillir son talent, & doivent l'encourager.

Elève de M. Belcourt, comédien du Roi, elle a d'excellens principes; & lorsque l'habitude de la scène, le travail & l'exercice auront fortifié sa voix, & donné plus de développement à ses moyens, elle sera un sujet très-essentiel à ce théâtre.

L'HYMEN, L'AMOUR & LE PLAISIR.

Fable allégorique, insérée dans le Médecin par occasion, comédie de Boissy, représentée à Fontainebleau, devant Sa Majesté, le 14 Octobre 1773.

(ACTE IV^e., scène IV^e.)

TROIS fois les fleurs fraîches écloses
Avaient couronné le Printemps,

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

Flore trois fois avait semé de roses
Nos jardins enrichis de ses trésors charmans,
Depuis que du séjour où l'on vit d'ambroisie,
Un beau matin, & sans en avertir,
L'Hymen, l'Amour & le Plaisir
S'étaient enfuis de compagnie.

On conçoit aisément que la céleste Cour
Était dans des peines cruelles:

Ce n'était pas l'Hymen qu'on pleurait, mais l'A-
mour,

Le Plaisir, & l'Amour si cher aux immortelles:
Momus & la Folie ont perdu leur gaieté;

Hébé s'endort en présentant la coupe
À Jupin qui maudit son immortalité:

Et l'Ennui communique à la divine Troupe
Ces tristes bâillemens, fruits de l'oïiveté.

« Il faut, dit Jupiter, réparer ce dommage;

» Pour ton propre intérêt, quitte les Cieux, va,
» pars,

» Iris; & dans ces lieux ramène les fuyards. »

Au séjour de nos Rois, sur un léger nuage,

Iris descend, cachée aux profanes regards.

Mais à peine elle arrive. . . « Eh ! les voilà, dit-
» elle ! »

Voilà nos petits vagabonds :

C'était eux en effet, qui par sauts & par bonds
Se jouaient, folâtraient sur l'herbette nouvelle.

« Que faites-vous ici, Messieurs les étourdis ?

» Jupiter contre vous est dans une colère ! . . . »

NOVEMBRE. 1773. 157

C'est toi, brillante Iris, répond l'Amour sur-
pris ?

Bon jour, aimable Messagère.

Tu viens donc nous chercher... ? Nous sommes
bien ici ;

Nous y restons.... Mais le Dieu du tonnerre !..

Bagatelle ; à présent l'Olympe est sur la terre ;

Qu'il y vienne habiter aussi.

Sous les auspices d'un bon Père,

Dont le sang est celui des Dieux,

Quatre jeunes Epoux, Famille auguste & chère ;

Chaque jour croissent à nos yeux,

Pour le bien de la France entière.

Nous voilà fixés avec eux.

Fixés ! reprend Iris ; toi, l'Amour ! bon ! tu rail-
les !...

Non, je ne raille point ; &, dans vingt ans, je
veux

Qu'on-vienne encor me chercher à Versailles.

Mais, continue Iris, le fait est fabuleux ;

J'ai peine à revenir de ma surprise extrême.

A la Cour, quatre Epoux enchaînés par toi ;
même !

Quoi ! deux Mariages heureux !

Bon ! dit l'Amour, je t'attends au troisième.

*Par M. Montvesi, Comédien Français,
Pensionnaire du Roi.*

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont remis après le voyage de Fontainebleau les représentations du *Stratagème découvert*. Ils doivent donner aussi incessamment la *Rosière de Salency*, comédie nouvelle en quatre actes, en vers, dont la musique est de M. Gretry.

A R T S.**G R A V U R E.****I.**

PORTRAITS en médaillons de Colbert & de J. Bénigne Bossuet, tous deux gravés avec beaucoup de soin & de talent, par M. Savart, & se trouvent chez lui, à la barrière de Fontarabie, & chez les marchands d'estampes. Ils font suite des portraits des grands hommes, gravés par MM. Fiquet & Savart. Ces médaillons sont ornés des attributs qui caractérisent leur génie.

I I.

M. Lebas, graveur du Roi, rue de la Harpe, à Paris, vient de mettre au jour les estampes suivantes :

Un paysage, d'après Pinaker, no. 17, du cabinet de M. le Duc de Praslin; prix. . . . 2 livres.

Un paysage, d'après Ruissdal, no. 18, du même cabinet. . . . 2 liv.

Le point du jour, du cabinet de M. le duc de Coëssé. . . . 2 liv.

Une septième fête Flamande, du même cabinet. . . 1 10 sols.

Deux paysages, d'après Vernet; prix chaque. . . 1 10

Deux autres Vernet; prix chaque. . . . 1 10

Le chasseur Hollandais, d'après Metsu, gravé par David; prix. . . . 1 10

Le taureau, d'après Potter, du cabinet du prince d'Orange; prix. . . . 1 10

Toutes ces estampes ajoutent à la richesse de l'œuvre de M. Lebas, dont les

talens , le génie & l'intelligence sont très-distingués.

Le portrait de Sa Majesté l'Impératrice de Russie , gravé par le sieur David , connu si avantageusement par la force & les grâces de son burin, semble ajouter à la vérité que mademoiselle Rameau a mise dans son tableau. Sa Majesté Impériale en a agréé la dédicace ; prix. 3 liv.

Le sieur David est toujours occupé à terminer le marché aux herbes d'Amsterdam d'après Mersu.

I I I.

Costume des anciens peuples , par M. d'André Bardon , professeur de l'académie royale de peinture & de sculpture , treizième cahier in-4°. A Paris , rue Dauphine , chez R. Antoine Jombert , père , Louis Cellot , imprimeur , & Jombert , fils aîné.

Ce nouveau cahier , composé , ainsi que les précédens , de douze planches avec des explications , nous entretient des usages militaires des Grecs & des Romains. On y voit des modèles de catapultes , balistes , corbeaux , chars armés de faulx , tours roulantes , & d'au-

NOVEMBRE. 1773. 161
tres machines de guerre, dont les Anciens se servoient pour l'attaque & la défense des places.

I V.

Huit sujets de pastorale, gravés dans la manière du dessin, au crayon noir, d'après Boucher. A Paris, chez Bonnet, graveur, rue Saint-Jacques, au coin de celle du Plâtre; & à Lille, chez Agnès.

Ces sujets de pastorale sont traités avec toute la grâce que François Boucher, mort premier peintre du Roi, favoit répandre dans toutes sortes de compositions. Ces estampes ont environ 10 pouces de haut sur 8 de large; prix, 15 sols chaque estampe.

V.

Iconologie historique & généalogique des Rois de France & des autres souverains de l'Europe, avec leurs portraits gravés d'après les dessins de M. Fossier, dessinateur de l'académie royale des sciences. A Paris, chez Desnos, libraire, rue Saint-Jacques.

Cette iconologie, dont les planches

162 MERCURE DE FRANCE.

sont d'un petit format *in-12*, pourra être utile à la jeunesse, pour lui rappeler, soit en estampes, soit par des notes placées à la suite de ces estampes, la naissance des souverains, leur avènement au trône, & les principaux faits de chaque règne. La première partie, en 30 planches, contenant la première race de nos Rois, depuis Pharamond jusqu'à Childeric III, paroît actuellement; prix, 9 liv. pour ceux qui se feront inscrire; on n'exige aucune avance pour cette inscription, dont l'objet est d'assurer les premières épreuves aux souscripteurs par ordre d'enregistrement.

La seconde & la troisième partie de cette iconologie, comprenant la seconde & la troisième race de nos Rois, seront publiées successivement.

Le sieur Desnos a séparé plusieurs suites d'estampes, du récit qui les accompagnent, en faveur de ceux qui voudroient insérer ces estampes dans différentes histoires de France, ou en former une suite chronologique. Chaque suite se vendra en feuilles, grand papier, 9 liv. Sous la forme d'almanach, relié en veau, 8 liv. Relié en maroquin, sous cette même forme, 9 liv.

G É O G R A P H I E.

Tableaux géographiques.

LE Sieur Rohard a formé des tableaux géographiques qui ont mérité l'approbation des personnes éclairées.

Voici en quoi ces tableaux consistent.

1°. Le tableau de l'Ancien Monde ; depuis le partage qui fut fait entre les enfans de Noé, jusqu'à la décadence de l'Empire Romain. Ce tableau contient toutes les divisions & subdivisions convenables au sujet, & est fait de manière à saisir l'imagination, s'inculquer dans la mémoire, alimenter l'esprit & inspirer à la jeunesse le goût, si rare, de l'ordre & de la distribution. Il remplit une feuille de Chapelier.

2°. Le tableau des royaumes célèbres avant J. C. en huit colonnes, avec remarques ; ouvrage analogue au précédent, & très-utile pour l'intelligence de l'Histoire ancienne ; en une demi-feuille de Chapelier.

3°. Quatre tableaux, c'est-à-dire, un tableau de chacune des quatre parties du

164 MERCURE DE FRANCE.

Monde, dans l'état actuel, en neuf colonnes, avec remarques. Tous ces tableaux ne laissent rien à désirer : ceux de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique, sont de pareille grandeur que le précédent ; mais celui de l'Amérique, attendu sa grande étendue, est sur une feuille entière de Chapelier.

Non-seulement ces tableaux facilitent la prompte instruction de la jeunesse ; mais ils seront encore utiles aux personnes qui cherchent un délassement agréable & utile.

Il paroît six cartes, dont le prix est de 12 liv. A Paris, chez le Sr Rohard, rue St Martin, vis-à-vis la rue de Montmorency, dans la maison du bureau des Evantaillistes.

On travaille à la gravure des subdivisions.

M U S I Q U E.

I.

Trois sonates pour le clavecin ou le forte piano, avec accompagnement de flûte ou violon & basse, composées par G. Mathielli, œuvre premier ; prix,

NOVEMBRE. 1773. 165

4 liv. 4 s. A Paris, chez M. Taillart, l'aîné, rue de la Monnoie, la première porte cochère à gauche, en descendant du Pont-Neuf, maison de M. Fabre ; & aux adresses ordinaires de musique.

Ces sonates, d'une exécution facile & d'un chant agréable & bien dialogué, plairont aux amateurs de la musique instrumentale, & feront connoître avantageusement les talens de M. Mathielli, élève du célèbre Waghenfai.

II.

Seconde partie du traité de composition musicale, par le célèbre Fux.

On peut, en étudiant avec attention, parvenir à bien composer en très peu de tems. Ce traité fut entrepris par ordre & aux dépens de l'Empereur pour les élèves de musique en Allemagne. Depuis, il a été adopté par M. Caffro, maître de musique du Roi & de la Reine de Naples & du conservatoire royal : il l'a traduit en Italien, & c'est aujourd'hui le seul livre élémentaire de composition que l'on mette entre les mains des élè-

ves de ce conservatoire ; c'est ce même traité , traduit en Français par le sieur Pierre Denis , qui est présenté au public. A Paris , chez l'auteur , rue Saint-Honoré , demeurant chez M. Diodet , marchand bijoutier , vis-à-vis l'Oratoire ; & chez M. Garnier , basson de l'opéra , même rue , demeurant chez M. Cadet , apothicaire , & aux adresses ordinaires ; prix , 7 liv. 4 sols.

Etrences utiles & agréables.

LE Sieur Lattré , graveur ordinaire de Monseigneur le Dauphin , de Monseigneur le Duc d'Orléans , & de la Ville , rue S. Jacques , vis-à-vis la rue de la Parcheminerie , renouvelle au Public l'annonce de six beaux écrans de la partrie de chasse d'Henry IV , dessinés par M. Gravelot , & exécutés par nos meilleurs artistes ; sur le revers sont les extraits de la pièce ; prix 3 liv. pièce , prix ordinaire.

Comme il n'a fini cet ouvrage que trop avant en saison , l'hiver dernier , beaucoup de personnes l'ont ignoré : d'ailleurs la mémoire de ce grand Roi

NOVEMBRE. 1773. 167.

est si chère à tous les François, que le
Sieur Lattre croit plaire à la nation, en
lui rappelant le souvenir de ce Prince.

Ces six morceaux sont aussi sous verres,
en bordures dorées, montées comme des
dessins. Les six 27 l.

On les a aussi tous réunis dans un
ornement fait exprès, par M. Choffard,
avec une bordure dorée. 21 l.

Six beaux écrans de sujets Chinois,
& six de sujets François, dessinés par
F. Boucher, & très proprement gravés,
à 40 f. pièce, & à 1 liv. 10 f.

Plusieurs suites sur des sujets histo-
riques & allégoriques, propres à in-
struire en s'amusant, à 12 f. pièce.

Douze écrans géographiques & élé-
mentaires, avec la méthode sur le revers,
à 1 liv. 4 f. pièce.

Six écrans sur l'Histoire de France,
avec l'abrégé historique sur le revers,
à 2 liv. 10 f. pièce.

Six écrans ornés des plus belles fables
de M. l'Abbé Aubert, avec la fable
sur le revers, à 2 liv. pièce.

Six écrans moraux, d'après le traité
du vrai mérite, très propres à inspirer
l'amour du bien & l'horreur du vice,
à 1 liv. 4 f.

168 MERCURE DE FRANCE.

D'autres en fleurs, paysages, &c. &c.
&c. à 12 f. pièce.

On donnera au quinze Décembre prochain la dixième suite de l'icologie, par M. Cochin, ainsi que les explications, au prix ordinaire. Le goût du Public pour cet ouvrage, ayant encouragé le Sieur Lattré à le continuer, il n'a rien à en dire. Il est connu pour réunir l'utile & l'agréable. Prix ordinaires.

Plusieurs petits volumes d'étrennes géographiques pour la poche, très-commodes & généralement tout cequ'on peut désirer en géographie.

On trouve toujours chez lui l'atlas moderne suivant la géographie moderne de M. l'Abbé Nicole de la Croix.

Cours de Mathématiques & de Dessin.

LE Sieur *Panferon* tient actuellement son Bureau rue Boubrie, près Saint Severin, maison de M. *Wyl* peintre en portrait, où il enseigne le *dessin* & les *mathématiques*. Il démontre les principes de l'*architecture* d'après de bons *dessins originaux* & des *modèles* en bois correctement exécutés : ce qui facilite singulièrement

gulièrement l'intelligence des *ombres* & des *reflets*; il prend 12 liv. par mois en hiver, & dans les autres mois de l'année, 10 liv.

Ceux qui désireront apprendre l'*arithmétique*, la *géométrie* & le *dessin*, tous les soirs pendant l'hiver depuis huit heures jusqu'à dix heures, ne payeront que 2 liv. par mois.

Le Sieur *Panferon* fera des arrangements convenables avec les personnes qui voudront avoir des leçons particulières.

Son Bureau sera ouvert les Fêtes & les Dimanches depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, pour les ouvriers en bâtiment qui voudront apprendre les sciences & arts ci-dessus indiqués; ils ne payeront que 2 liv. par mois.

On donnera dans le même Bureau des leçons sur le *trait*, pour la coupe des pierres & pour la menuiserie.

Tous les Dimanches on fera gratuitement des leçons de *mathématique* & d'*architecture*: la leçon de *mathématique* commencera à neuf heures du matin, & finira à dix heures. Celle d'*architecture* à dix heures trois quart, & finira à onze heures trois quart.

Ces cours commenceront le premier Dimanche après la Saint Martin.

H

Plan d'Education Nationale & Militaire.

DEPUIS plus de trente années, le Sieur Bruneteau n'a cessé de consacrer ses soins & son zèle à l'Education de la jeune Noblesse. Après plusieurs éducations particulières, il s'est mis à la tête d'une maison, qu'il dirige depuis environ quatorze ans, & dans laquelle il a élevé & continue d'élever un petit nombre d'enfans de la première condition. On ne peut douter qu'après un si long exercice, il n'ait acquis l'art aussi important que difficile, de former le cœur & l'esprit des jeunes gens, & de donner à la jeune Noblesse des principes qui ne peuvent convenir qu'à cette classe de citoyens.

En faisant une étude profonde de son état, le Sr Bruneteau s'est appliqué à découvrir les inconvéniens qui résultent de la forme d'éducation reçue, & sa longue expérience lui a appris qu'il est possible d'y remédier, du moins en grande partie.

Pour démontrer les avantages qu'un instituteur zélé peut tirer de ses peines & soins, le Sr Bruneteau a cru devoir faire

part au Public de son plan , destiné singulièrement à la jeune Noblesse ; il y a même ajouté quelques réflexions sur l'éducation. Il espère que l'idée succincte qu'il donne de ses principes fera voir , par le détail des objets qu'il embrasse , le fruit qu'on en doit attendre.

Ce plan est divisé en trois âges , & chaque âge en différentes classes. Les enfans , depuis l'âge de cinq à six ans jusqu'à huit , forment la première division , ceux de huit à douze forment la seconde , & ceux de douze à seize composent la troisième.

Les enfans du premier âge apprennent les prières , le Catéchisme à la lettre , à lire , à écrire , l'orthographe , les premiers élémens des langues latine , françoise & allemande. Pendant ces premières années , on les exerce sur beaucoup de mots latins & allemands , pour les disposer à ces deux langues.

On donne aux enfans du second âge la continuation des instructions sur la Religion , & de l'étude élémentaire des langues , en faisant usage principalement de la traduction ; les premiers élémens d'histoire , de géographie , de calcul , de géométrie ; le dessin , à douze ans.

Les jeunes gens du troisième âge suivent des cours d'histoire, de géographie, de calcul & de géométrie, de fortification, & de littérature française.

Il y a quatre exercices publics par an ; le premier sur les langues latine, française & Allemande ; le second sur l'histoire & la géographie, le troisième sur la géométrie & la fortification ; & le quatrième sur les armes, le maniement du fusil, les évolutions militaires & la danse. On fait ensuite la distribution des prix.

L'étude de l'histoire de la Nature & des Arts paroissant tout-à-fait propre à donner de l'élévation à l'ame, on tâche d'en faire naître le goût aux enfans. M. de Buffon, informé des vues du Sieur Bruneteau, a bien voulu s'y prêter, & lui a envoyé, il y a quelques années, un nombre considérable d'objets concernant l'histoire naturelle, dont il a formé un petit cabinet très-agréable & encore plus utile, dans lequel se trouvent aussi les principaux systèmes de fortification en relief & de la plus belle exécution. On n'a rien épargné pour se procurer des instrumens de physique & de mathématique. Il y a une bibliothèque assez considérable & très-bien composée, où les Elèves vont passer quelques heures les jours de congé.

NOVEMBRE. 1773. 173

La nourriture ne sçauroit être trop saine. On a de grandes attentions sur la propreté en général, principalement sur celle du corps, qui contribue beaucoup à la santé. Les Elèves sont en uniforme.

Ce n'est point ici un objet de simple spéculation, dont le succès pourroit être équivoque; il y a plus de quatorze ans que cet établissement se soutient, à la satisfaction des personnes respectables qui ont daigné honorer le Sr Bruneteau de leur confiance, & les exercices particuliers qu'il fait faire à ses élèves à la première réquisition de MM. leurs parens, constatent les progrès dans chacune des parties d'éducation énoncées dans ce *Prospectus*.

Quant aux conditions le Sr Bruneteau se charge toujours d'entretenir les élèves qui lui sont confiés, & de leur donner les maîtres pour toutes les parties énoncées dans ce *Prospectus*, se réservant de traiter pour le prix, avec les Parens.

Le Sr Bruneteau, loin de quitter son état ainsi que l'ont publié des gens mal intentionnés, avertit le Public qu'il vient de louer une maison dans un bon air, très-agréable & très-commode; elle est située rue St Sebastien; le Sr Bruneteau espère donner au Public de nouvelles preuves de son zèle.

H iij

Avis de M. l'Abbé Jacquin, aux Architectes, aux Entrepreneurs de bâtimens & aux Propriétaires qui se proposent de faire bâtir, sur la manière de procurer aux appartemens l'air le plus salubre.

CONSULTÉ plusieurs fois depuis quelque tems, sur la salubrité de l'air des appartemens, je prends le parti de donner dans le *Mercure de France*, de la manière la plus simple & la plus claire qu'il me sera possible, quelques règles essentielles, dont il ne faut pas s'écarter dans la construction ou la réparation des bâtimens, pour pouvoir communiquer aux appartemens un air nouveau & pur, si nécessaire à la santé.

C'est une vérité fondée sur une expérience invariable, que l'air des appartemens devient mal sain & contagieux, 1°. Lorsqu'il est trop long-tems sans mouvement; 2°. Lorsqu'il est émoussé par une trop grande chaleur; 3°. Lorsqu'il est chargé de vapeurs humides ou d'exhalaisons putrides.

Il n'est pas moins constant que l'air le plus mal sain s'élève continuellement au haut des appartemens, où il établit son siège, & d'où il répand ses malignes influences.

D'après ces principes incontestables établis & démontrés dans le second chapitre de mon traité *de la Santé*, il résulte que pour procurer aux appartemens un air sain, il suffit de les ouvrir de façon que l'on puisse aisément y renouveler cet élément si essentiel pour entretenir le souffle de notre vie. Pour y parvenir,

1°. Il faut donner aux croisées la plus grande élévation possible : pour cet effet on doit avoir soin que les plates-bandes ou sommets du ceintre des croisées ne soient éloignés du plancher que de l'épaisseur de la corniche, afin que l'air extérieur puisse balayer facilement celui qui, s'élevant vers le plafond, y entretient un foyer de corruption & de contagion. Telles sont les croisées de l'hôtel de Madame la Comtesse de Martainville, construit, rue de l'Oseille, sur les dessins de M. Touvenot : les plate-bandes des croisées ne sont descendues que d'environ 6 pouces du plafond. Cet architecte a suivi la même méthode pour l'ouverture des croisées de la grande maison qu'il vient de bâtir, rue de la Monnoie, pour MM. Sauvages.

A cette règle on doit nécessairement joindre celle de donner aux appartemens une élévation convenable ; celle des salles à manger, des salons de compagnie & des chambres à coucher, doit être de 12 à 15 pieds. Rien de plus mal sain que les entresols : le peu d'air qu'ils peuvent contenir y perd promptement son ressort par l'action de la respiration, & se trouve bientôt chargé de corpuscules putrides exhalés par la voie de la transpiration ; ce qui forme un atmosphère empesté, dans laquelle végètent avec peine ceux qui ont le malheur d'habiter ces cages mesquines.

2°. Dans les grands appartemens, comme galeries, salles à manger & salons de grands hôtels, salles d'hôpitaux, &c. il faut avoir soin de placer les croisées vis-à-vis les unes des autres : c'est le seul moyen d'y pouvoir entretenir plus facilement & plus promptement cette libre circulation de l'air si essentielle à la santé.

3°. Quand on est obligé, par l'élévation &

pour la décoration de certains grands appartemens de parade, tels qu'il doit s'en trouver dans les palais des Rois & des Princes, dans les hôtels-de-ville, &c. de faire des voussures au-dessus des corniches, il ne faut pas manquer d'y pratiquer des œils-de-bœuf disposés de façon à pouvoir s'ouvrir & se fermer à volonté, afin de laisser de tems en tems un air nouveau propre à chasser les vapeurs & les exhalaisons malignes qui s'y amassent continuellement.

4°. Les dômes, si majestueux dans les vastes édifices, ne seroient que des réceptacles de corruption, si on oublioit d'en faire ouvrir le sommet par des lucarnes habilement distribuées. Un Architecte intelligent masquera agréablement ces sortes d'ouvertures, & en tirera même parti pour l'ornement.

5°. Il faut supprimer totalement les chassis à coulisses : comme ils ne peuvent s'ouvrir que dans la partie la plus basse, il est impossible que l'air du dehors puisse chasser, & par conséquent purifier celui qui, chargé de vapeurs humides & d'exhalaisons putrides, s'est élevé vers le plafond, d'où il répandra dans tout l'appartement ses influences malignes, en se mêlant avec l'air d'enbas aussi-tôt qu'on aura fermé les fenêtres.

Je sais que dans les maisons dont les murailles à pans de bois ont peu d'épaisseur, les chassis à deux vantoux seroient incommodes, sur-tout dans les petits cabinets & dans les petits boudoirs si multipliés de nos jours : où placer la toilette, la chiffonniere & le sofa de Madame ? Où loger le petit secrétaire & la grande ottomane de Monsieur ? Pour ne pas alarmer nos agréables de toutes espèces, accordons leur des chassis à coulisses, à condition cependant qu'ils ne s'ouvriront pas

de bas en haut, mais de côté & dans toute la hauteur de la croisée : pour cet effet on posera au haut & au bas de la croisée une tringle de deux rainures, dans lesquelles les châssis pourront se croiser l'un sur l'autre, & laisser, quand on le jugera à-propos, passer l'air du dehors par la moitié de la croisée, & dans toute sa hauteur. Bien entendu sans doute que l'on bornera cette nouvelle invention, que l'envie d'être plus généralement utile vient de me faire imaginer, aux seules petites pièces, comme petits cabinets, petits boudoirs, petites garde-robes, &c.

6°. Il faut mettre aux croisées des châssis à deux vantoux, même dans les maisons dont les murailles sont à pans de bois, sur-tout à celles des grands appartemens, comme salles à manger, salons de compagnie & chambres à coucher.

Si l'on se trouve forcé, par la hauteur considérable des croisées, de mettre des impostes au-dessus des châssis à vantoux, il faut avoir soigné qu'on puisse les ouvrir à volonté : par ce moyen on jouira de l'avantage infiniment précieux de pouvoir renouveler promptement & facilement l'air de ces sortes d'appartemens, même en hiver, sans être incommodé sensiblement par un trop grand froid ; car en n'ouvrant seulement que les impostes une ou deux fois le jour, on balayera en cinq à six minutes, sur tout dans les appartemens dont les croisées se trouvent vis-à-vis les unes des autres, l'air corrompu & malsain élevé vers le plafond, sans, pour ainsi dire, que l'assemblée s'en aperçoive.

Voilà les règles les plus essentielles à suivre dans la construction des croisées & des châssis, pour procurer aux appartemens un air nouveau

H v

& salubre. J'invite les artistes & les propriétaires de maisons à bâtir, à me proposer leurs difficultés : ils me trouveront toujours disposé à leur communiquer mes foibles observations sur tout ce qui peut intéresser la santé, ce bien si précieux, & en même tems si fragile.

*AVIS du même sur la construction des
nouveaux bâtimens de l'Hôtel-Dieu de
Paris.*

L'Abbé Jacquin prie MM. les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris, & sur-tout l'Architecte dont ils feront choix, de vouloir bien, avant d'arrêter leur plan, consulter la méthode qu'il indique, page 80 & suivantes de la quatrième édition de son traité *de la Santé*, pour la construction des salles des hôpitaux, afin de pouvoir en renouveler facilement & promptement l'air. Si ces Messieurs croient pouvoir tirer quelque utilité de ses foibles connoissances, il les leur communiquera avec ce plaisir que tout citoyen goûte en concourant au soulagement de l'humanité souffrante.

*RÉPONSE de M. le Comte de Schowalow,
Chambellan de l'Impératrice de Russie,
aux vers de M. de la Harpe, insérés
dans le Mercure d'Août.*

TOUJOURS l'aimable Modestie
Fut la compagne des Talens;

Plus votre Muse s'humilie ,
 Plus à travers sa courtoisie
 On remarque ses agrémens.
 De votre lyre enchanteresse
 Peut-on ne pas chérir les sons ?
 Favori du Dieu du Permesse ,
 Vous égalez votre richesse
 En préludant sur tous les tons ;
 Et j'ai vu sur votre jeunesse
 La Gloire étendre ses rayons.
 Né sous un astre favorable ,
 Remplissez vos brillans destins ;
 Vengez la Raison qu'on accable ,
 Prêchez d'exemple aux Ecrivains ;
 Que Melpomène vous soit chère ,
 Passez du Portique à Cythère ,
 Variez vos heureux travaux ;
 On admire les grands poètes ,
 On admire les chansonnettes
 Du vieillard badin de Téos.
 L'esprit s'élève & se ranime
 Par des chants mâles & nerveux ,
 Il se délasse du sublime
 Par quelques riens ingénieux.
 Soyez semblable à votre maître : *
 Tour-à-tour on le voit paraître
 Tendre , imposant & gracieux.

* M. de Voltaire.

180 MERCURE DE FRANCE.

Hélas ! un excellent artiste
Est bien préférable à ces Grands
Dont un Roi peut grossir la liste,
Sans ajouter à leurs talens.
On ne saurait faire un Virgile ;
Mais rien ne paraît plus facile
Que de créer cent chambellans.

Sans doute aux bords de l'Hipocrène
Je voudrais passer mes beaux jours ;
Je voudrais , un peu loin des Cours ,
Entrer dans l'immortelle arène
Où président ces chastes Sœurs
A la voix flatteuse & touchante,
Qui sur nos pas sement des fleurs
Et dont un coup-d'œil nous enchante.
Alors si le Dieu de Délos
Daignait sourire à mon Génie ,
Plus assuré de mes pinceaux ,
Je rendrais avec énergie
Une scène que dans Paphos
L'Amour à haute voix publie ;
Moment pour les Russes si doux
Qu'ils ne parlent plus de conquêtes,
Moment qui fait tourner nos têtes ,
Et nous défend d'être jaloux
De vos plaisirs & de vos fêtes.
Et vous verriez que dans le Nord
(Qu'on taxe d'un peu de rudesse)
Le sentiment prend son essor :

Que le Grand Duc & sa Princesse
 Produisent ces heureux transports,
 Et font naître cette tendresse
 Et cet abandon de l'ivresse
 Et tous ces cris de l'âlégresse
 Qui retentissent sur vos bords.
 Je serais au rang des poëtes ,
 Vous aimeriez mon luth touchant ;
 Enfin , vous auriez le pendant
 Du portrait * charmant que vous faites.

*VERS pour mettre au bas du portrait de
 Madame C., par M. B.*

L'AMOUR la fit pour tout charmer ,
 Et l'Hymen s'est emparé d'elle ;
 Jaloux de sa conquête , il a su l'enflammer.
 Gémis , Amour , d'une chaîne si belle ;
 Mais cesse de la réclamer.

*LETTRE de Mr de Voltaire , sur la défini-
 tion & l'analogie du mot Idiotisme, à
 M. le Jeune de la Croix.*

A Ferney , 1773-

Un vieux malade de quatre - vingts ans a re-
 trouvé dans ses papiers une lettre du 12 Mai ,

* Le portrait de Madame la Dauphine.

dont M. le Jeune de la Croix l'a honoré. Il y parle du mot *Idiotisme*. Puisqu'Idiot signifiait autrefois *Solitaire*, le Vieillard avoue qu'il est un grand Idiot, & comme les organes de l'ame s'affaiblissent avec ceux du corps, il avoue encore qu'il est *Idiot* dans le sens qu'on attache aujourd'hui à ce terme. Il pense qu'*Idiotisme* est l'état d'un Idiot comme le *Pédantisme* est l'état d'un Pédant, le *Jansénisme* l'état d'un Janséniste, le *Fanatisme* celui d'un Fanatique; comme le *Purisme* est le défaut d'un Puriste; comme le *Népotisme* étoit autrefois l'habitude des Neveux de gouverner Rome; comme le *Neutonisme* est la vérité qui a écrasé les fables du *Cartésianisme*.

Le Vieillard n'a pas le fatuisme d'avoir raison: il s'en faut beaucoup; mais, comme il a embrassé depuis long-tems le tolérantisme, il espère qu'en faveur de l'analogisme, M. de la Croix voudra bien, malgré son atticisme, permettre à un homme qui est depuis vingt ans en Suisse un solécisme ou un barbarisme,

*Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus,
Quem penes arbitrium est, & jus & norma lo-
quendi.*

Comme estime est ce qui est dû à un homme estimable, le Vieillard assure M. D. L. C. de sa respectueuse estime.

PROJET UTILE. Vœu d'un Citoyen.

LA grande Galerie du Louvre n'est occupée que par le dépôt des plans en

NOVEMBRE. 1773. 183

relief de toutes les Villes Frontières du Royaume. Il se passe quelquefois des années entières sans que les Princes ou quelques Ambassadeurs jouissent d'un spectacle réservé pour eux seuls, & qui devient inutile au reste de la nation. La vraie place de ce dépôt seroit l'Ecole Militaire, où il serviroit à l'instruction des jeunes élèves, qui, sans sortir de l'enceinte de cet Hôtel, pourroient se transporter, pour ainsi dire, dans toutes les Places fortifiées qu'ils seront peut être un jour dans le cas de défendre; & l'examen qu'ils en feroient sous les yeux de leurs instituteurs leur seroit autant, & peut être plus utile qu'un voyage réel à ces mêmes Places, qui ne pourroient être que très dispendieux. L'usage & l'inspection journalière qu'on feroit de ces mêmes plans, mettroit aussi beaucoup plus à portée de veiller à leur restauration & à l'entretien qu'ils exigent.

D'un autre côté, cette vaste galerie, débarrassée de cet attirail immense, & qui n'est presque d'aucun usage, pourroit être ornée, tant des tableaux du Roi, & des chef-d'œuvres de peinture des plus grands maîtres, qui sont ren-

fermés dans des magasins peu fréquentés, que des statues entassées pêle-mêle dans la salle humide & obscure, dite *salle des antiques* : trésor enfoui, & de la vue duquel le Public est privé. Quantité de meubles précieux oubliés dans les gardes meubles du Roi, vases d'albâtre, de jaspe, de porphyre, tables de marbres rares & de pierres dures de rapport, guéridons, candélabres, torchères, cabinets, & autres ouvrages de l'art enrichis de sculpture & de dorure, serviroient également de décoration à cette galerie, & à la meubler superbement. Elle deviendrait le rendez-vous des connoisseurs, des amateurs, & des curieux; il y auroit place pour les statues & les bustes des Rois, Princes, Généraux, & autres grands hommes de la nation, auxquels le Roi décerneroit cet honneur. Cette galerie pourroit être nommée la *galerie des arts*. Son étendue la rendroit également propre à une promenade : ce seroit les *Tuileries d'hiver*. Les artistes, les antiquaires, les étrangers, les citoyens de tous les ordres s'y rendroient en foule, sur-tout dans la saison où les autres promenades ne sont pas accessi-

NOVEMBRE. 1773. 185
bles. Quelques embrasures de croisées
fourniroient une espace suffisant pour
y préparer du thé, du café, du chocolat,
des rafraîchissemens, & pour placer des
poëles, des tables où l'on pourroit lire
les gazettes, les papiers publics, les
journaux, où l'on trouveroit des tric-
tracs & des échiquiers qui offriroient un
amusement honnête aux gens oisifs ;
le tout sous les yeux de la Police.

Il n'y a rien de semblable en Europe,
& il seroit difficile aux autres Souve-
rains d'imiter un pareil exemple.

La dépense nécessaire pour transpor-
ter les plans, & les placer convenable-
ment à l'Ecole Militaire, est ce semble
le plus grand, & peut être le seul ob-
stacle à l'exécution de ce projet. Cette
difficulté seroit bien-tôt levée si sur le
prix de la démolition projetée des Palais
inhabités, & de la vente des maisons
appartenant à Sa Majesté, on prélevoit
la somme nécessaire pour la construc-
tion d'une nouvelle galerie, qui seroit
certainement le plus bel ornement de
l'Ecole Militaire.

*Ce projet a été présenté, & reçu favo-
rablement.*

USAGES ANCIENS.

Le Maire de Villeau.

VILLEAU est une terre de l'Abbaye de Marmoutier, située dans le Diocèse de Chartres. L'Abbé y tenoit le siège de la justice; sous lui il y avoit une Mairie fief-fée & héréditaire; le Maire avoit le droit de visiter, de marquer, d'ajuster & de mesurer les mesures à grains, telles des boissöns & les aunes des marchands, à la foire de Villeau: il prenoit la dixme pascalle sur les Particuliers, une peinte de vin sur chaque poinçon vendu dans le lieu; il percevoit les gands des ventes sur les héritages de la censive de l'Abbé & des Religieux de Marmoutier, à Villeau, à Bisseau, &c. & ces derniers en avoient les lods & ventes.

Quand on recevoit un Maire, il prêtoit serment devant le juge de Villeau, qui lui donnoit le droit de requérir les sujets de M. l'Abbé, & de faire les exploits de son office. Un certain Jamet Bourdon ayant vendu cette

NOVEMBRE. 1773. 187

Mairie à un Giles Mauclerc, écuyer du Sr de la Barie, il fut installé le onze Décembre 1494, & ce qu'il y a de figulier, c'est que ce nouveau dignitaire donna en bail de ferme au Chapelain de la Cure, les droits de la Mairie, dans l'Eglise de Villeau, consistant dans la faculté de prendre douze deniers sur les offrandes des Fêtes de la Toussaint, de Noël, de Pâque, de la Pentecôte, & de la Nativité de S Jean-Baptiste, ensemble un dîner lesdits jours, payé par Messieurs de Marmontier & le Curé primitif, avec les honneurs, profits & revenus en dépendans, moyennant dix livres tournois, & une paire de chapons.

Les Maires de Villages, dit Loiseau, en plusieurs pays, notamment en Beauce, sont tenus à certains jours de porter la verge, & servir de bedeaux & d'appareilleurs aux Processions des Eglises dont ils relèvent ordinairement, & non pas des seigneurs temporels.

Ils ont plusieurs menus droits en leur village, comme de mener les mariés au Moutier, & à cause de ce, ont un droit, qui est un plat du festin des noces, la première pinte de vin qui se

débite au Village, un jambon de chaque porc qui s'y tue, & plusieurs autres menues coutumes, que les gens de bien qui ont ces mairies ont à bon droit laissé abolir. *Des off. hered. L. 2. Ch. 2.*

*LETTRE de M. l'Abbé Jacquin à
M. Lacombe.*

ACTES DE BIENFAISANCE.

I.

M. vous faites un trop bon usage dans votre journal des traits de bien-faisance que l'on vous communique, pour ne pas m'empresser de vous en envoyer un bien précieux à la Nation Françoisse, & digne de l'admiration de toutes celles qui connoissent les respectables sentimens de l'humanité.

Madame la Dauphine se promenant hier, après son dîner, un peu au de-là de la croix de Souvré, où étoit le rendez-vous de la chasse, entendit dans une vigne, près du village d'Achère, situé à deux lieues de Fontainebleau, les cris perçans d'une femme & d'un petit

garçon qui se désespéroient : aussi - tôt cette Princesse fait arrêter sa voiture, saute, franchit la vigne, & vole au secours de la femme à qui la douleur avoit fait perdre la connoissance : elle lui fait respirer des eaux spiritueuses; &, la voyant revenir à elle-même, elle implore pour la consoler tout ce que le sentiment peut inspirer à une ame tendre : elle lui prend les mains & la caresse, mêlant ses pleurs avec celles de cette infortunée. Elle apprend qu'un cerf forcé par les chiens avoit sauté par dessus la muraille d'un petit jardin, où travailloit son mari ; qu'il lui avoit enfoncé son bois dans le bas ventre, & que ce malheureux venoit d'expirer. A ce récit cruel, Madame la Dauphine lui donna tout ce qu'elle avoit dans sa bourse, & redoubla les tendres expressions de sa sensibilité. Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Comte & Madame la Comtesse de Provence arrivent, &, pénétrés des mêmes sentimens, répandent leur bourse dans le sein de cette infortunée. Alors Madame la Dauphine faisant approcher son carrosse y fit monter la mere, son fils, deux femmes qui se trouvoient présentes,

& le nommé d'Arras , valet-de-pied , avec ordre de reconduire cette pauvre femme chez elle , & de venir lui rendre compte de l'état du mari , qui respiroit encore , suivant le rapport qui venoit d'en être fait à la Princesse. Pendant que Madame la Dauphine attendoit ; en fondant en larmes , cette réponse , le Roi paroît : partageant la douleur de son Auguste Famille , il s'écrie : *quel malheur ! Comment rendre à cette femme son mari , & à cet enfant son père ? Ah ! Papa , reprend la Princesse , en les tirant de la misère , nous pouvons du moins diminuer la cruauté de leur sort.*

Je n'accompagnerai d'aucune réflexion ce récit simple & fidèle : que pourroient-elles ajouter à une scène aussi attendrissante ? Je vous dirai seulement que le pauvre malheureux n'est pas mort ; que les Chirurgiens ont quelque-espérance de lui sauver la vie , & que Sa Majesté a envoyé ce matin dire à la femme qu'elle ne soit point inquiète de son sort , parce qu'Elle aura soin d'elle , & de sa famille,

Je suis, Monsieur , &c.

NOVEMBRE. 1773. 192

II.

*Lettre de M. Messance, Receveur des
Tailles à S. E. en F. à M. L***...*

MONSIEUR,

La publicité des traits de bienfaisance, est peut-être le moyen le plus certain de les multiplier. Sous ce point de vue, taire ceux que l'on connoît, c'est faire un vol à l'humanité; &, pour ne pas me rendre coupable de ce crime, je vais vous faire part d'une anecdote qui l'intéresse, & qui peut trouver place parmi les traits de bienfaisance. Vous y verrez, d'un côté, un homme assez fou pour croire qu'il sera agréable à l'Être suprême, en rompant, dans la force de l'âge, les liens du sang & de la société, pour embrasser un genre de vie où l'on ne peut être utile à personne, & où l'on est à charge à tout le monde; de l'autre, une pauvre femme bienfaisante accorder l'hospitalité à cet homme, faire naître en lui le sentiment de la reconnaissance, & par-là le rappeler à lui-même, & le faire souvenir, après de longues années, qu'il a une famille & de la fortune. O vertu! que ta puissance est grande? Tu te montres;

le faux zèle fuit , & il avoit résisté à tous les maux qui suivent l'extrême misère. Voici le fait.

Un homme riche & d'une famille noble de Franche-Comté , à l'âge de 30 ans , fit le vœu indiscret de mendier toute sa vie , & il l'a exécuté pendant 40 années. Sa course vagabonde le conduisit dans la ville de S. Etienne-en-Forêt. Là , accablé de misère , de vermine & d'ulcères , il se présenta à la porte de l'Hôtel-Dieu ; mais il étoit étranger & n'avoit pas la fièvre ; deux motifs d'exclusion. Dans cet état , il fut accueilli par un compagnon d'infortune , qui lui dit : *ami , ne vous chagrinez pas ; je vais vous mener dans un lieu où vous trouverez de la charité , & il le conduisit chez la veuve Berthon ,* tuillière de profession. Cette femme bienfaisante le nettoya , pansa ses plaies , & le mit dans un lit propre. Tous les jours que cet homme a passés chez elle , elle lui prodigua les mêmes soins. L'ame de ce vieillard en fut pénétrée ; & , dans un de ces momens où le cœur s'ouvre & se dilate , il lui dit : *ma chère Berthon , vous ne savez pas à qui vous faites l'aumône ; vous venez de me réveiller d'un*
lang

long sommeil ; procurez-moi quelqu'un à qui je puisse dicter une lettre. La famille s'adressa au gardien des Capucins , pour s'assurer si l'homme en question étoit bien celui qu'elle avoit cherché inutilement pendant tant d'années. Sa Révérence fit à merveille la commission ; l'homme fut reconnu. Deux jours après , monté sur un âne , & accompagné de sa chère Berthon , il fut faire une visite au Capucin. Ce Père crut devoir lui observer qu'ayant mangé le pain des vrais pauvres , il étoit , en conscience , obligé à de grandes aumônes. Il convint du fait , mais il ajouta : je ne m'attendois point , mon Révérend Père , à vous voir blâmer un vœu que vous avez fait vous même. Peu de tems après il arriva des domestiques , de l'argent & des chevaux. On offrit à la Berthon une somme assez considérable ; elle la refusa , en disant : Monsieur , si j'ai été assez heureuse pour vous être utile , ne détruisez pas ma satisfaction en me payant ; mes bras me suffisoient pour vivre : c'est d'en haut que j'attends ma récompense. Le bon homme partit de la maison de sa chère Berthon , pénétré de reconnoissance & de respect pour cette femme bienfaisante.

A N E C D O T E S.

I.

Au passage du Rhin, le maréchal de Vivonne * montoit un cheval blanc qu'il appeloit Jean. Ce cheval passa des premiers ; & , comme le fleuve étoit un peu rapide , le maréchal adressa ces paroles à son cheval : « Jean Leblanc , ne souffre pas qu'un général des galères soit noyé dans l'eau douce ».

I I.

A Messine , où commandoit le maréchal de Vivonne , un officier vint le réveiller pour lui dire quelque chose , & commença ainsi : « Monseigneur , je vous demande pardon si je viens vous réveiller ; & moi , lui repartit le maréchal en se tournant du côté de la ruelle , je vous demande pardon si je me rendors ».

I I I.

Le jour qu'on mena la Reine Anne de Boulen dans la tour de Londres ,

* On rétablit ici cette anecdote comme elle doit être.

NOVEMBRE. 1773: 195

pour y avoir la tête tranchée, elle appela un des gentilshommes de la chambre, & lui tint ce langage : « Recomman-
» dez moi au Roi, & dites-lui qu'il s'est
» montré grandement constant en l'avancement de ma fortune, où il a pro-
» cédé par degrés; car de simple demoiselle il m'a fait marquise, & de marquise, Reine; de manière que maintenant, qu'il n'y a point de qualité plus
» éminente au monde que cette dernière,
» il veut que je sois martyre ».

*A Son Altesse Sérénissime Monseigneur
le Duc DE VALOIS.*

MONSEIGNEUR,

Je ne crois pas que personne ait encore imaginé d'adresser directement à un prince qui vient de naître, des vœux pour sa prospérité. Comment pourrais-je m'en dispenser, moi qui n'attendais que le moment, Monseigneur, de votre illustre naissance, pour faire éclater ma joie sur cet heureux événement, dont je ne doutais pas, le regardant comme une récompense qui étoit due à son Atesse

I ij

Sérénissime Madame votre mère , de tout ce qu'elle a fait & fait tous les jours pour le soulagement des malheureux ? Je n'ai eu , Monseigneur , qu'une occasion de faire ma très-humble révérence , en présentant une garde de cinquante canonniers que je commandois , à cette illustre & digne princesse , lorsqu'elle a paru à Dieppe , où tout ce qui y respiroit a été enchanté de la voir , & trop tôt privé d'un tel bonheur : ce qui me semble n'être pas suffisant pour que j'ose prendre la liberté de lui adresser , à elle-même , la satisfaction que m'a procuré la nouvelle de son heureux accouchement. Si j'avois eu l'honneur d'en être plus connu , j'ose assurer que j'aurois fait tous les efforts imaginables , pour que l'on eût pu démêler ma voix dans les cris de joie que le Public a dû faire entendre , sur un événement aussi intéressant pour la France.

Ceci part d'un cœur pénétré du plus profond respect pour votre Altesse Sérénissime, Monseigneur, & pour vos illustres père & mère ; sentimens que je conserverai jusqu'à mon dernier soupir.

*Par M. Clerval de Passy , lieut. colonel
attaché à l'Hôtel royal des Invalides.*

*A Monseigneur le Duc de Valois, âgé de
trois semaines, Souscripteur du Mercure
de France, ce 27 Octobre 1773.*

ILLUSTRE Enfant, oûi ta naissance
Annonce la faveur des Dieux :
Du couple dont tu fis les vœux ;
Elle vient combler l'espérance.

Quelle plus noble jouissance ,
Epoux si digne d'être heureux ;
D'unir ce rameau précieux
Aux Lys , à cette tige immense
Que l'on voit, du sein de la France ;
Féconde en rejetons divers ,
S'étendre avec magnificence
Sur les trônes de l'Univers !

Les Grâces de fleurs couronnées ,
Jeune Valois , Astre naissant ,
Près de ton berceau, folâtrant ;
Tiennent le fil de tes années ;
Et t'assurent le cours brillant
Des plus heureuses destinées.

Minerve , Mercure & les Arts ,
Les Dieux du Goût & du Génie ,
Les Talens , la douce Harmonie
Viennent s'offrir à tes regards.

I iij

Ils te retraceront l'histoire
 Des demi-Dieux de ta Maison.
 Ah ! combien les hauts faits , la gloire
 Des Philippes & des Bourbon
 Te feront chérir leur mémoire !
 Tes ayeux , ton père , ton Roi ,
 Ces héros par leur bienfaisance ,
 Que de modèles devant toi !
 Quelles leçons pour ton enfance !
 Mais qui versera dans ton cœur
 Plus de vertus , plus de tendresse ,
 Plus de sentimens , plus d'honneur
 Que cette adorable Déesse
 A qui tu dois le jour , qui te doit le bonheur !

Lacombe , lib. , auteur du Mercure.

Cours d'Histoire naturelle & de Chimie.

M. BUCQUET , docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris , commencera ce cours le lundi 8 Novembre à midi très-précis ; il continuera les lundi , mercredi & vendredi de chaque semaine , à la même heure , dans le laboratoire de M. de la Planche , M^e. apothicaire , rue de la Monnoie.

NOVEMBRE. 1773. 199

On trouve chez Mde la V^e. Hérissant, imprimeur du Cabinet du Roi, rue St Jacq. près celle de la Parcheminerie, *Introduction à l'étude des Corps tirés du règne minéral, & Introd. à l'étude des Corps naturels tirés du règne végétal, ouvrages nécessaires pour suivre ce cours.*

Cours d'Anatomie.

M. Bucquet, docteur, &c. commencera le lundi 4 Nov. à midi précis; il continuera les mardi, jeudi & samedi de chaque semaine, à la même heure, dans son amphithéâtre, rue Basse des Ursins, au coin de celle de Glatigni, en la Cité.

Les personnes qui voudront dissequer pourront s'adresser à M. Regnault, à l'amphithéâtre.

A V I S.

L.

Aux armes de Liège, quai de Conti en face du Pont-neuf; l'entrée est par la petite rue de Nevers.

NOUVEAU magasin & dépôt de chaussures pour hommes & bottes de cuir de Liège. On y trouvera de souliers & escarpins en veau à trois liv.

I iv

10 l. ; les talons couverts , 5 sols de plus ; les doubles coutures , 3 liv. 15 s. , talon couvert , 5 s. de plus ; les escarpins chèvre , 4 liv. ; les souliers veau-ciré , 3 liv. 10 s. Ceux à deux semelles pour les ouvriers & gens de travail , 4 liv. ; souliers à l'épreuve de l'eau , vrai cuir de Liège , 5 liv. 5 s. ceux à couture angloise , pour la chasse & mauvais tems , & à l'épreuve de l'eau , 6 liv. 5 s. ; & ceux cirés à l'angloise , 6 liv. 10 sols ; souliers bronzés gris & noir pour deuil & pour la campagne , 4 liv. 10 s. chaque ; avec leurs escarpins en chèvre , 7 liv. 10 s. ; bamboches en maroquin , 3 liv. ; sabots gris fourrés & non fourrés , sabots buif fourrés & non fourrés , bottes de cochers , 12 liv. ; botte collante , 15 liv. ; à couture angloise , 16 liv. ; bottes à la Broglie cirées à l'angloise , 18 liv. ; bottes demi-fortes ou d'officier , 21 liv. ; bottes angloises & demi-angloises , 30 & 36 liv. On y trouve aussi des souliers pour les jeunes gens depuis l'âge de six ans & au-dessus ; gands pour hommes de dain & vrais anglois ; bourses à cheveux ; fouets ordinaires & anglois , épron d'acier , épron couvert en argent , anglois , & autres merceries. On y fournit les Troupes & les Armateurs. Véritables culottes angloises en peau de dain de toute beauté.

I I.

Pommade qui guérit radicalement les *Hémorrhoïdes* internes & externes en peu de jours , sans qu'il y ait rien à craindre du retour de cette maladie ni accidens pour la vie en les guérissant. Prouvé par nombre de certificats authentiques que l'auteur a entre ses mains , & par un nombre infini de personnes dignes de foi de tout âge &

de tout sexe , guéries radicalement depuis plusieurs années , &c. par l'usage qu'elles ont fait de cette pommade , inventée & composée par le sieur C. Levallois , pour sa propre guérison à lui-même , au mois de Mai 1763.

Cette pommade fait son opération avec une douceur & une diligence surprenantes , en ôtant d'abord les douleurs dès ses premières applications. Elle est divisée en deux sortes , pour agir ensemble de concert ; l'une est préparée en suppositoires pour être insinuée & amollir les *Hémorroïdes* internes par une douce transpiration ; l'autre est applicative sur les externes pour fondre & dissoudre avec la même douceur les gros-seurs externes , & recevoir au-dehors la transpiration qui se fait intérieurement.

L'on distribue cette pommade avec approbation & permission , chez l'auteur , vieille rue du Temple , la porte cochère à côté du Parfumeur , près la rue de la Perle ; ou , à son défaut , chez M. de Loche , limonadier attenant.

Le prix des doubles boîtes , pour les hémorroïdes anciennes , est de 6 liv.

Et pour celles qui sont nouvellement parues , les deux demi boîtes sont de 3 liv.

Les personnes de province qui desiront se procurer de cette pommade , sont priées d'affranchir leurs lettres.

I I I.

Essence virginale.

Germain Catinée , marchand parfumeur & distillateur à Paris , ci-devant dans le Temple ,

L w

202 MERCURE DE FRANCE.

actuellement dans l'enclos du prieuré St Martin-des-Champs, à la grille du marché où est son tableau, & dans le château de Versailles, au bas de l'escalier des Princes, déjà connu par son *Essence virginale*, a porté cette composition à un degré supérieur. Les valets de-chambres-barbiers du Roi l'ont décidée préférable à tout ce qui est connu à l'usage de la barbe; ils l'ont nommée *Savonnette de la Cour*. Non-seulement elle procure un tranchant doux aux rasoirs, ne sèche point comme font les essences de savon, mais encore elle adoucit la peau.

Pour s'en servir utilement, versez-en plein un dez dans une cuillerée d'eau, trempez-y un pinceau avec lequel vous savonnerez.

Il y a des bouteilles depuis 1 liv. 10 sols jusqu'à 6 liv. Il y aura aussi des essais de 12 s. avec lesquels on peut au moins savonner soixante barbes; sept à huit gouttes suffisent pour en faire une.

I V.

Le sieur Roussel coupe les Cors, les guérit avec un peu d'onguent, & coupe les ongles des pieds.

Il a une pommade pour les hémorroïdes, les soulage & les guérit.

Il a une autre pommade pour guérir les brûlures, approuvée par M. le Doyen & Président de la Commission Royale de Médecine.

Pour guérir les cors.

On les coupe un peu, & on met un emplâtre un peu plus large que le mal, que l'on enveloppe avec une bandelette, &, au bout de huit jours, on

peut lever ce premier appareil , & remettre un autre emplâtre pour autant de tems.

Le prix des boîtes , à douze mouches , est de 3 liv.

Celui des boîtes à six mouches , est de 1 l. 10 s.

Pour les Hémorrhoides.

On prend gros comme une noisette de la pommade que l'on met sur un petit linge , & que l'on pose sur le mal , on se trouve foulagé & guéri en peu de tems.

Il y a des pots à 3 liv. & à 1 l. 4 s.

Pour la Brûlure.

On prend de la pommade dans une bouteille avec une plume que l'on met sur la brûlure , & une feuille de papier brouillard que l'on met dessus , & une bande par dessus.

Le prix des bouteilles est de 3 liv. & de 1 l. 4 s.

Le sieur Roussel , demeurant à Paris , rue Jean-de l'Épine , chez l'Épicier en gros , la porte cochère à côté du Taillandier , deuxième appartement sur le derrière , près de la Grève , donne encore avis au Public qu'il débite , avec permission , des bagues , dont la propriété est de guérir de la goutte. On portoit autrefois cette bague au doigt annulaire ; la grande expérience a fait voir qu'on peut la porter à la main droite , comme à la main gauche ; au petit doigt , comme au doigt annulaire , & que c'est du côté où l'on a le plus de mal , que l'on doit porter ladite bague : qu'elle guérit les personnes qui ont la goutte aux mains & aux pieds , & en peu de tems celles qui en sont moyennement attaquées. Quant à celles qui en sont fort atteintes , elles doivent la porter avant ou après l'at-

204 MERCURE DE FRANCE.

maque de la goutte, & pour lors elle ne revient plus. En la portant toujours au doigt, elle préserve d'apoplexie & de paralysie.

Le prix des bagues, montées en or, est de 36 liv. & celles en argent, de 24.

On le trouve tous les jours, excepté les fêtes & Dimanches. On prie les personnes d'affranchir leurs lettres.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 7 Septembre 1773.

Les nouvelles de l'armée du Grand' Visir continuent à être favorables: Ce général s'est avancé vers le Danube, & nos troupes se maintiennent toujours sur la rive gauche de ce fleuve, dans la Valachie ci-devant Autrichienne. Les détachemens Russes qui étoient venus insulter le poste de Rokavah, ont été repoussés par les troupes accourues au secours, & ont fait, à cette occasion, une perte considérable.

De Vienne, le 6 Octobre 1773.

On a embarqué 18,000 fusils pour Pest. La plus grande partie de ces armes est destinée pour la Galicie, où elles seront réparties aux différens Bataillons qui peuvent en avoir besoin. Le reste sera déposé dans l'arsenal qu'on prépare à Léopol. On doit aussi établir incessamment dans cette ville une Commission d'Economie; ce sont des maisons où l'on travaille à tous les objets qui concernent l'équipement des troupes. On n'y

emploi que des soldats tirés de divers régimens & auxquels on accorde quelques kreutzers de haute paie. Au moyen de cet arrangement, on est parvenu à habiller, à très-peu de frais, l'armée Autrichienne.

De Warsovie, le 18 Septembre 1773.

Quoique le bref d'extinction des Jésuites ne soit pas encore promulgué, on prend cependant des éclaircissemens sur les biens qu'ils possèdent dans le royaume. On les évalue à quatre-vingt millions de florins. Le collège seul qu'ils ont à Pologne, jouit de 120,000 écus de revenu. La disposition de ces richesses occasionnera peut-être de nouveaux démêlés; car plusieurs familles qui ont fait des fondations en faveur de ces Religieux, veulent les revendiquer. On voudroit, d'un autre côté, employer ces biens aux besoins de l'Etat; mais le Bref du Pape fixe leur destination à des établissemens pieux, & l'on ne sait si la République s'arrogera le droit d'en disposer comme elle le jugera à-propos.

Les Dissidens ont publié un manifeste, dans lequel ils accusent les Confédérés de Bar d'être la cause de leur malheur. Des abus qui pourroient résulter du port-d'armes dans ces temps de troubles, ont engagé le Grand Maréchal à citer toutes les personnes qui portent l'épée, pour déclarer à quel titre ils usent de ce droit. Cette recherche a produit un bon effet. On ne voit plus tant d'hommes armés dans les rues.

De Dantzick, le 28 Septembre 1773.

On écrit de Dantzick que le Magistrat a remis au Comte Golowkin une réponse fort détaillée à

206 MERCURE DE FRANCE.

l'Ultimatum du sieur Reichard, Commissaire de Sa Majesté Prussienne. Dans cet acte, la Ville persiste purement & simplement dans les anciennes offres qu'elle avoit faites de racheter, par une somme d'argent une fois payée, les prétentions que le Roi de Prusse a formées sur le Port, & de renouveler, s'il étoit nécessaire, le bail emphytéotique des terrains contigus au canal & qui appartiennent à l'Abbaye d'Olive, sous la souveraineté de Sa Majesté Prussienne.

Des lettres de Kiovie, du 6 de ce mois, portent qu'on fait de grands préparatifs de défense dans ce gouvernement & dans celui de Beigorod; qu'on a envoyé des troupes sur le Bog, dans les lignes de la Nouvelle Servie, & que le régiment de gorod, qui étoit en garnison à Krementschak, sur le Dnieper, a reçu ordre de détacher cinq cents hommes pour occuper des lignes construites en avant de cette place. On ajoute qu'on voit défiler de l'intérieur de la Russie des troupes vers Baturin, ancienne capitale de l'Ukraine Russe, & qu'elles doivent y attendre les ordres ultérieurs. Il y a des personnes qui prétendent que ces arrangements sont relatifs aux nouvelles arrivées de la Crimée.

De la Haye, le 5 Septembre 1773.

La Société établie à Flessingue en Zélande, propose pour le prix qu'elle doit distribuer, une question aussi utile qu'intéressante, savoir; *Dans quelle source peut-on puiser pour compléter l'Histoire de la Patrie; les parties de celle du Pays-Bas en général & de la Zélande en particulier, qu'on n'a point encore traitées? & quelles sont ces parties qui auroient échappé au zèle & aux recherches des Sçavans?*

Le fleur Redelykheid a obtenu des Etats de Hollande une récompense considérable pour avoir inventé une machine servant à décombrer les rivières & les canaux qui sont les routes les plus intéressantes pour un pays devenu , par sa situation & par sa constitution , l'entrepôt général du commerce de toutes les Nations.

De Rome , le 30 Septembre 1773.

Le fleur Jean Bianchi , médecin secret honoraire du Pape , a fait présent à Sa Sainteté de deux médailles consulaires d'or , qui passent pour être assez rares. L'une représente la tête de Brutus dans une couronne de laurier avec cette légende : *Brutus Imp.* On voit sur le revers le trophée d'une victoire navale , & ces mots : *Casca longus.* L'autre offre la figure de la Victoire ailée , & cette légende : *C. Numonius Vaala* ; au revers , on voit un soldat armé d'un bouclier & d'une lance , & dans l'action d'attaquer des retranchemens.

De Naples , le 28 Septembre 1773.

On écrit de Palerme que , le 21 de ce mois il y eut , dans cette ville , une émeute populaire ; que le Vice-Roi fut obligé de partir sur le champ pour Messine ; que l'Archevêque vint à bout d'appaiser la sédition , & que le Prince de Palagonico & le fils du Prince de Butera s'étoient joints , dans cette occasion , au Prélat. On attend de nouveaux détails sur cet événement.

De Londres , le 5 Octobre 1773.

Le Lord Townshend , Grand-Maître de l'Artillerie , & ci-devant Lord-Lieutenant d'Irlande , se rendit , vers la fin du mois de maier , à Edimbourg

208 MERCURE DE FRANCE.

où il visita le fort & toutes les munitions du château. Il se propose de parcourir l'Ecosse pour examiner toutes les forteresses.

On écrit de la Baye de Honduras que les Nègres y ont excité une révolte si considérable qu'on a été forcé d'envoyer un exprès à la Jamaïque pour demander du secours. Dans l'intervalle, les opérations du commerce sont entièrement suspendues, & l'on présume que les affaires ne pourront y reprendre leur cours qu'après que les rebelles auront été soumis.

Les détails certains qu'on a reçus nouvellement du voyage du Capitaine Phipps, portent que la plus haute latitude où sont parvenues les bombardes envoyées au Pôle septentrional, n'a pas été de 81 deg. 29 min., comme les papiers publics l'ont annoncé, mais de 80 deg. 30 min. ; ce Capitaine a d'ailleurs tout lieu de croire qu'aucun voyageur n'a approché plus près du Pôle septentrional dans cette mer, puisqu'il a trouvé dans la même latitude une ligne de glace qui doit couvrir au-delà toute la mer de la Région Polaire. Pendant quinze jours entiers, les gens de l'équipage ont été entièrement environnés de glaces & commençoient à craindre qu'il ne fallût abandonner leur navire. Ils se dispoient déjà à tirer leurs bateaux à travers les glaces, & à diriger leur route vers Spitzbergen, lorsqu'ils parvinrent heureusement à se frayer un autre passage, & s'avancèrent vers le sud-ouest. Ce danger n'est pas le seul auquel ait été exposé le vaisseau du Sr Phipps pendant le voyage. Dès qu'il se fut séparé de celui du capitaine Tutwich, il fut assailli par une violente tempête dans la Mer d'Allemagne, & quoiqu'on eût jeté à l'eau quatre de ses canons,

NOVEMBRE. 1773. 209

il fut néanmoins sur le point d'être submergé. On assure que le Gouvernement est décidé à ne plus équiper de navire pour une expédition vers le Nord.

De Fontainebleau, le 24 Octobre 1773.

Le 12 de ce mois, Madame & Madame Elisabeth, accompagnées de la Comtesse de Marfan, Gouvernante des Enfans de France, vinrent voir la bibliothèque du Roi. Après avoir parcouru les salles des imprimés & des manuscrits, elles passèrent dans le cabinet des médailles & dans celui des estampes. Le sieur Bignon, bibliothécaire de Sa Majesté, eut l'honneur de les recevoir & de leur montrer ce que ce riche & vaste dépôt contient de plus précieux dans tous les genres.

De Paris, le 18 Octobre 1773.

Le sieur Messier, Astronome de la Marine, a découvert, de l'Observatoire de la Marine, le 13 de ce mois, vers les cinq heures du matin, une nouvelle comète : elle paroïtoit entre les constellations du Lion & du Sextant, au - dessous de l'étoile *Regulus* : on la voyoit faiblement avec une lunette ordinaire de deux pieds ; le crépuscule qui régnoit alors, diminuoit ses apparences : le lendemain 14, à la même heure, elle paroïsoit plus claire, le noyau plus vif, & environné de nébulosité. Le 15, à quatre heures 17 min. 12 sec. du matin, elle avoit d'ascension droite 154 degrés, 55 min. 44 sec. & de déclinaison boréale 8 degrés, 21 min. 20 sec. Son mouvement suit l'ordre des signes en s'approchant de l'écliptique : en vingt - quatre heures elle ne parcourt que 41

210 MERCURE DE FRANCE.

minutes de degré en ascension droite & 24 min. en déclinaison.

On a appris par les dernières lettres arrivées de l'Isle de France, qu'il y avoit eu, dans la nuit du 9 au 10 Avril de cette année, un ouragan dont l'effet s'est étendu jusqu'à l'Isle de Bourbon, mais avec moins de violence que dans la première de ces Isles, où tous les bâtimens qui étoient dans le port, ont été jetés à la côte. La plupart de ces navires ont été heureusement relevés. Les envois considérables faits, l'année dernière, de vivres & d'effets de marine dont une grande partie est arrivée peu de tems après cette tempête, auront procuré à la Colonie les premiers secours dont elle avoit besoin dans une circonstance d'autant plus triste que cet ouragan est le troisième qu'elle a essuyé dans l'espace de treize mois.

La cathédrale de Chartres, un des monumens les plus magnifiques de la France par son étendue, par la beauté de son architecture gothique & par ses clochers, étoit dénuée dans l'intérieur de toute espèce de décoration. Le Chapitre, aidé des bontés du Roi & de la générosité de son Evêque, résolut, il y a quelques années, d'orner le sanctuaire. Il choisit, pour cet effet, les plus grands maîtres de l'art. Le sieur Bridan, membre de l'Acad. royale de peinture & de sculpture de Paris, a été chargé d'exécuter le principal morceau : c'est le mystère de l'Assomption de la Sainte Vierge. Ce groupe en marbre statuaire, composé de quatre figures de huit à neuf pieds, environné de têtes de Chérubins, a été mis en place & a paru réunir tous les suffrages. Le Chapitre en a été si satisfait qu'indépendamment du prix convenu avec lui, il a accordé à cet artiste, d'une voix unanime, dans

un Chapitre général, une pension viagère de 1000 livres, dont la moitié est reversible sur la tête de la femme.

NOMINATIONS.

Le Roi a accordé l'Abbaye du Puy d'Orbe, Ordre de St Benoît, diocèse de Langres, à la Dame de Tilly, Religieuse de l'Abbaye de Montmartre, & le Prieuré de Saint-Louis, diocèse & ville de Rouen, à la Dame de Barbançon, Religieuse de l'abbaye des Châles.

PRÉSENTATIONS.

Le 22 Octobre, le Marquis de Brancas, Grand d'Espagne de la première Classe, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, commissaire plénipotentiaire de Sa Majesté pour aller recevoir, au Pont de Beauvoisin, Madame la future Comtesse d'Artois, prit congé du Roi, à qui il fut présenté par le Duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangères.

NAISSANCES.

La femme du nommé Gueret, charon, demeurant à Mitry, diocèse de Meaux, à cinq lieues de Paris, est accouchée de trois garçons qui se portent bien, ainsi que la mère; & Catherine Batisson, femme de Léonard Samie, journalier, paroisse de St Damnolet de Limoges, âgée de trente-deux ans, est accouchée de deux garçons & d'une fille, le 15 de ce mois. Ils jouissent d'une bonne santé, & sont nourris tous les trois par leur mère.

M O R T S.

Le nommé Hitchcock est mort dernièrement à Ashborn en Angleterre, dans la cent dix-huitième année de son âge.

Elisabeth Beaux, veuve du sieur Gros, bourgeois, est morte dans la paroisse de Vabres, à l'âge de cent quatre ans; elle n'avoit aucune des incommodités attachées à la vieillesse.

Marie-Magdeleine-Louise la Manie de Clairac, veuve de Jean George de Caulat, Marquis de Gramont, lieutenant-général des armées du Roi, lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majesté & gouverneur des villes & citadelles de Mezières & de Charleville, est morte à Paris.

Catherine Charpentier, femme de Jean Breuées, habitant du village de Moivron, baillage de Metz, y est morte, le 26 Septembre, âgée de cent deux ans.

Jeanne-Sophie-Elisabeth-Louise Armande-Septimanie du Plessis de Richelieu, fille de Louis-François Armand du Plessis, Duc de Richelieu & de Fronzac, Pair & Maréchal de France, & d'Elisabeth-Sophie de Lorraine, épouse de Casimir Comte d'Egmont-Pignatelli, Grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, lieutenant-général des armées du Roi, est morte, le 14 Octobre, au château de Braine, en Picardie, dans la trente-troisième année de son âge.

Pierre-Joseph-Laurent, Chevalier de l'Ordre du Roi, directeur-général des canaux de Flan-

des & de Picardie , est mort à Paris , dans la cinquante neuvième année de son âge.

Antoine Arnal , voiturier , habitant de la paroisse de St Jean-d'Alcapiés , diocèse de Vabres , mourut , le 21 Septembre , dans la cent sixième année de son âge. Il étoit sourd , & n'avoit aucune autre infirmité dans son extrême vieillesse. Le 14 du même mois , il alloit à pied à la messe de sa paroisse , lorsqu'un violent coup de vent déracina plus de deux mille arbres dans le canton , le renversa sur un mur d'appui , d'où il tomba dans un terrain profond de quelques toises. Cette chute occasionna sa mort. Le Sieur de Gourgues , Intendant de Montauban , l'avoit déchargé , depuis plusieurs années , de toute imposition.

Louis Comte de la Mark , lieutenant - général des armées du Roi , colonel d'un régiment d'infanterie de son nom , est mort au château de Fléville , près de Nancy , le 6 Octobre.

Jean-Jamard , ancien Curé de Fontainebleau & de Versailles , est mort dans cette dernière ville , à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il étoit aveugle depuis quatorze ans ; mais il n'avoit aucune des infirmités de la vieillesse , & a toujours exercé les fonctions du saint Ministère jusqu'au dernier moment de sa vie.

Marie Charlotte de Gourcy , veuve de Claude-François Marquis de Roustain de Viray , Dame de la Croix étoilée , est morte au château de Buthegnémont , près de Nancy , le 13 de ce mois.

Susanne-Caroline de Baschi d'Aubaïs , épouse de François des Comtes de Baschi , dit le Marquis de Baschi , est morte ici , le 20 de ce mois , dans a ving-sixième année de son âge.

L O T E R I E S.

Le cent cinquante - quatrième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 du mois d'Octobre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 28339. Celui de vingt mille livres au N°. 38723, & les deux de dix mille, aux numéros 33139 & 33837.

T A B L E.

P	PIECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
	Epître à l'Amour,	<i>ibid.</i>
	L'Amant absent, <i>dialogue anacréontique</i> ,	7
	Le Rossignol & l'Alouette, <i>fable</i> ,	9
	Vers à M ^{de} de la Poupelinière,	10
	— A M. Terray,	<i>ibid.</i>
	— Aux Dames qui ont assisté à la séance des	
	Jeux floraux,	11
	Epitaphe de M. Morand,	12
	Almet, ou l'Emploi de la Richesse,	<i>ibid.</i>
	Epître à ma première Maîtresse,	21
	Hommage à M. de V **,	23
	Essai de traduction de quelques sonnets de	
	Pétrarque,	25
	Romance à Mademoiselle ***,	31
	Envoi,	<i>ibid.</i>
	Histoire naturelle,	33
	A Doris,	40
	Prière d'un pauvre Diable, à l'occasion du	
	secrèt de l'air fixe,	41
	A M. C.,	<i>ibid.</i>

Explication des Enigmes & Logogryphes ,	70
ENIGMES ,	71
LOGOGRYPHES ,	74
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	79
Le Voyageur François ,	<i>ibid.</i>
Nouveaux éclaircissmens sur la vie de Guil-	
laume Postel ,	71
Dictionnaire des voyages ,	78
Les Soirées de Paphos ,	86
Fables , Contes & Epîtres ,	96
Recherches critiques , hist. & topogr. sur la	
Ville de Paris ,	116
Epreuves du Sentiment ,	118
Lettre de M. Luneau de Boisjermain à M. La-	
combe ,	123
Lettre de M. Poinfinet de Sivry , sur l'exil	
d'Ovide ,	125
ACADÉMIES , Discours prononcé à la séance	
publique de l'Acad. royale de Chirurgie ,	134
SPECTACLES , Opéra ,	153
Comédie Française ,	154
L'Hymen , l'Amour & le Plaisir , <i>fable allég.</i>	155
Comédie Italienne ,	158
ARTS , Gravures ,	<i>ibid.</i>
Costume des anciens Peuples ;	160
Huit sujets de pastorale ,	161
Iconologie historique & généalogique ,	<i>ibid.</i>
Tableaux historiques ,	163
Trois Sonates ,	<i>ibid.</i>
Seconde partie du Traité de Composition	
musical ,	165
Etrennes utiles & agréables ,	166
Cours de mathématiques & de dessin ,	168
Plan d'Education nation. & militaire ,	170
Avis de M. l'Abbé Jacquin aux Archi-	
rectes ,	174

216 MERCURE DE FRANCE.

— Du même , sur la construction des nouv. bâtimens de l'Hôtel-Dieu de Paris ,	178
Réponse de M. le Comte de Schowalow , aux vers de M. de la Harpe ,	<i>ibid.</i>
Vers pour mettre au bas du portrait de Madame C. . . .	181
Lettre de M. de Voltaire , sur le mot <i>Idio- tisme</i> ,	<i>ibid.</i>
Projet utile. Vœu d'un Citoyen ,	182
Le Maire de Villeau (Usage ancien) ,	186
Lettre de M. l'Abbé Jacquin , (Acte de bien- faisance ,	188
Autre acte de bienfaisance ,	191
Anecdotes ,	194
Lettre à Mgr le Duc de Valois ,	195
Vers au même par Lacombe , libr.	197
Cours d'histoire naturelle & de chimie ,	198
— D'Anatomie ,	199
Avis ,	<i>ibid.</i>
Nouvelles politiques ,	204
Nominations ,	211
Présentations , Naissances ,	<i>ibid.</i>
Morts , Loteries ,	212 - 214

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le
volume du Mercure du mois de Novembre 1773 ,
& je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en
empêcher l'impression.

A Paris , le 31 Octobre 1773.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

DECEMBRE, 1773.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

DECEMBRE, 1773.

Mobilitate viget. VIRGIL.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS , in-4° ou in-12, 14 vol. par an à Paris.	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
L'AVANTCOUREUR , feuille qui paroît le Lundi de chaque semaine. L'abonnement, soit à Pa- ris, soit pour la Province, port franc par la poste, est de	12 liv.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 s.
En Province port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE ; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES , 8 vol. in 12. par an, à Paris,	13 l. 4 s.
En Province,	17 l. 14 s.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE , 24 vol. 33 liv. 12 s.	
JOURNAL historique & politique de Genève , 36 cahiers par an,	18 liv.
JOURNAL de musique des Deux-Ponts , partition imprimée, 24 cahiers par an, franc de port,	30 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS , 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE , vingt-cinq cahiers par an,	14 liv.
En Province,	18 liv.
LA MUSE LYRIQUE ITALIENNE avec des paroles françoises, basse chiffrée & accompagnement, 12 cahiers par an, à Paris,	18 liv.
En province,	24 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

- T**HÉÂTRE de M. Poinſinet de Siwry, 1 vol.
in-8°. broch. 2 liv.
- Bibliothèque grammat. 1 vol in-8°. br. 2 l. 10 f.
- Fables nouvelles par M. Boisard, in-8°.
orné de gravures, br. 2 l. 10 f.
- Annales de la Bienſaiſance, 3 vol. in-8°.
brochés, 6 l.
- Lettres du Roi de Pruſſe, in-12. br. 1 l. 16 f.
- Eloge de Racine avec des notes, par M. de
la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 f.
- Réponſe d'Horace en vers, 12 f.
- Fables orientales, par M. Bret, 3 vol. in-
8°. brochés, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire, en vers la-
tins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 f.
- Traité du Rakitis, ou l'art de redreſſer les
enſans contrefaits, in 8°. br. avec fig. 4 l.
- Lettres d'Elle & de Lui, in-8°. b. 1 l. 4 f.
- Le Phaſma ou l'Apparition, hiſtoire grec-
que, in-8°. br. 1 l. 10 f.
- Les Muſes Grecques, in-8°. br. 1 l. 16 f.
- Les Odes pythiques de Pindare in-8°.
broché, 5 liv.
- Le Philoſophe ſérieux, hiſt. comique, br. 1 l. 4 f.
- Traité ſur l'Equitation, in-8°. br. 1 l. 10 f.
- Monumens érigés en France à la gloire de
Louis XV, &c. in-fol. avec planches,
rel. en carton, 24 f.
- Mémoires ſur les objets les plus importants de
l'Architectute, in-4°. avec figures, rel. en
carton, 12 l.
- Les Caractères modernes, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre du C. de Kevenhuller, 1 l. 10 f.
- Hiſtoire naturelle du Thé, avec fig. br. 1 l. 16 f.